

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



SERVICE DE DÉFENSE
INCENDIE ET SECOURS
RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS

www.sdisnv.ch



TABLE DES MATIÈRES

I. Avant-propos	4	4. Logistique	43
II. Le SDIS régional du Nord vaudois	5	4.1 Organisation régionale	43
0. Gouvernance	7	4.2 Personnel	43
0.1 Vue d'ensemble	7	4.3 Fonctionnement	44
0.2 Le Conseil intercommunal (CI)	7	4.4 Infrastructures	44
0.3 La Commission de gestion (CoGe)	8	4.5 Véhicules	45
0.4 Le Comité de direction (CoDir)	9	4.6 Matériel	46
0.5 L'État-major (EM)	9	4.7 Équipement personnel	46
0.6 Groupe de travail sur le fonctionnement du DAP	10	4.8 Perspectives 2017	47
0.7 Sociétariat du SDIS	11	5. Partenaires	49
0.8 Suppression de la section DAP Z2	11	5.1 Un nouveau domaine au sein du SDIS	49
0.9 Devise du SDIS	11	5.2 Un réseau de partenaires	49
0.10 Les grands projets	11	5.3 Rapport annuel	49
1. Personnel	15	5.4 Cérémonie XVI	50
1.1 Considérations générales	15	5.5 Publications	50
1.2 Effectif global	16	5.6 Site internet	51
1.3 Promotions et nominations	16	5.7 Couverture médiatique	52
1.4 Désignations	17	5.8 Autres partenariats	53
1.5 Anciennetés	18	5.9 Perspectives 2017	53
1.6 Départs	19	6. Système d'information et communication	55
1.7 Recrutement	21	6.1 Structure organique	55
1.8 Perspectives 2017	23	6.2 Audiovisuel	55
2. Renseignement	25	6.3 Publication	55
2.1 Structure du domaine F2	25	6.4 Informatique	55
2.2 Les dossiers d'intervention	25	6.5 Communication	56
2.3 Le géoportail	26	6.6 Perspectives 2017	56
2.4 Perspectives 2017	27	7. Formation	59
3. Opérationnel	29	7.1 Organisation du domaine F7	59
3.1 Structure organique des sites DPS	29	7.2 Les besoins en formation	59
3.2 Disponibilité opérationnelle et standard de sécurité	29	7.3 Formation de base (FOBA)	60
3.3 Services de permanence	30	7.4 Formation continue (FOCO)	63
3.4 Défense incendie et secours	31	7.5 Protection respiratoire (PR)	64
3.5 Services de prévention	37	7.6 Auto	65
3.6 Police du feu	38	7.7 Formation des cadres	66
3.7 Autres prestations diverses	40	7.8 Formation des spécialistes	67
3.8 Perspectives 2017	41	7.9 Cours cantonaux et fédéraux	68
		7.10 Collège des instructeurs fédéraux	69
		7.11 Jeunes sapeurs-pompiers d'Yverdon	70
		7.12 Perspectives 2017	70
		8. Finances	
		Rapport de gestion	cahier séparé

I. AVANT-PROPOS

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nom de code BILAN'16, c'est la dénomination du grand projet qui permet de mettre entre vos mains ce rapport d'activité 2016. Il s'agit bel et bien d'un projet d'envergure: refléter sur l'année écoulée, créer et analyser les statistiques, rechercher dans les mémoires des personnes, trier parmi les informations, ressortir les éléments principaux, archiver un pan de l'histoire du SDIS et tirer les conséquences pour l'année suivante. Voici quelques-unes des opérations nécessaires pour produire un rapport d'activité, certes volumineux, mais surtout pertinent. En particulier lorsque l'année écoulée a représenté un moment charnière de la vie de notre jeune SDIS.

Les activités du SDIS régional du Nord vaudois sont tout aussi nombreuses qu'hétéroclites: interventions de toutes sortes, exercices, séances internes, cours cantonaux et fédéraux, visites de classe, inspections, gardes, journées familiales... bref, c'est un nombre impressionnant d'événements diversifiés qui occupent les sapeurs-pompiers d'un service de défense incendie et de secours tout au long de l'année.

Au-delà des activités habituelles, 2016 constitue clairement une année marquante pour le SDIS. Elle débute avec l'entrée en fonction d'un nouvel État-major, entièrement réorganisé, avec une structure éprouvée, solide

et, surtout, adaptée à la taille de l'institution, elle-même composée de quelque 300 sapeurs-pompiers répartis sur 40 communes et 11 organes d'intervention. De là découle une restructuration des entités opérationnelles et transversales. Un nouveau domaine F5/6 partenaires et système d'information et de communication créé en ne partant de rien. Un domaine formation F7 entièrement restructuré. Une structure organique par section des sites DPS clairement définie et harmonisée. Sans oublier de mentionner l'entrée en fonction des nouvelles autorités politiques en juillet 2016.

Comme l'année dernière, les chapitres de ce rapport reflètent la structure organique du SDIS, pour une meilleure clarté d'information, rôle premier de ce rapport. Mais ce dernier constitue aussi un rôle d'archivage des activités du SDIS ainsi que de bilan, afin de mieux préparer l'année à venir, poursuivre les réformes engagées, au bénéfice des citoyens et de nos sapeurs-pompiers.

Comme à l'accoutumée, le chapitre 8, sur les finances, fait l'objet d'un document séparé du rapport d'activité, intitulé rapport de gestion, ce dernier ayant été approuvé par le Conseil intercommunal en date du 18 mai 2017.

Le Comité de Direction et l'État-major vous souhaitent une excellente lecture et se réjouissent de recevoir vos éventuels commentaires à info@sdisnv.ch.

*Notre passion
à votre service!*

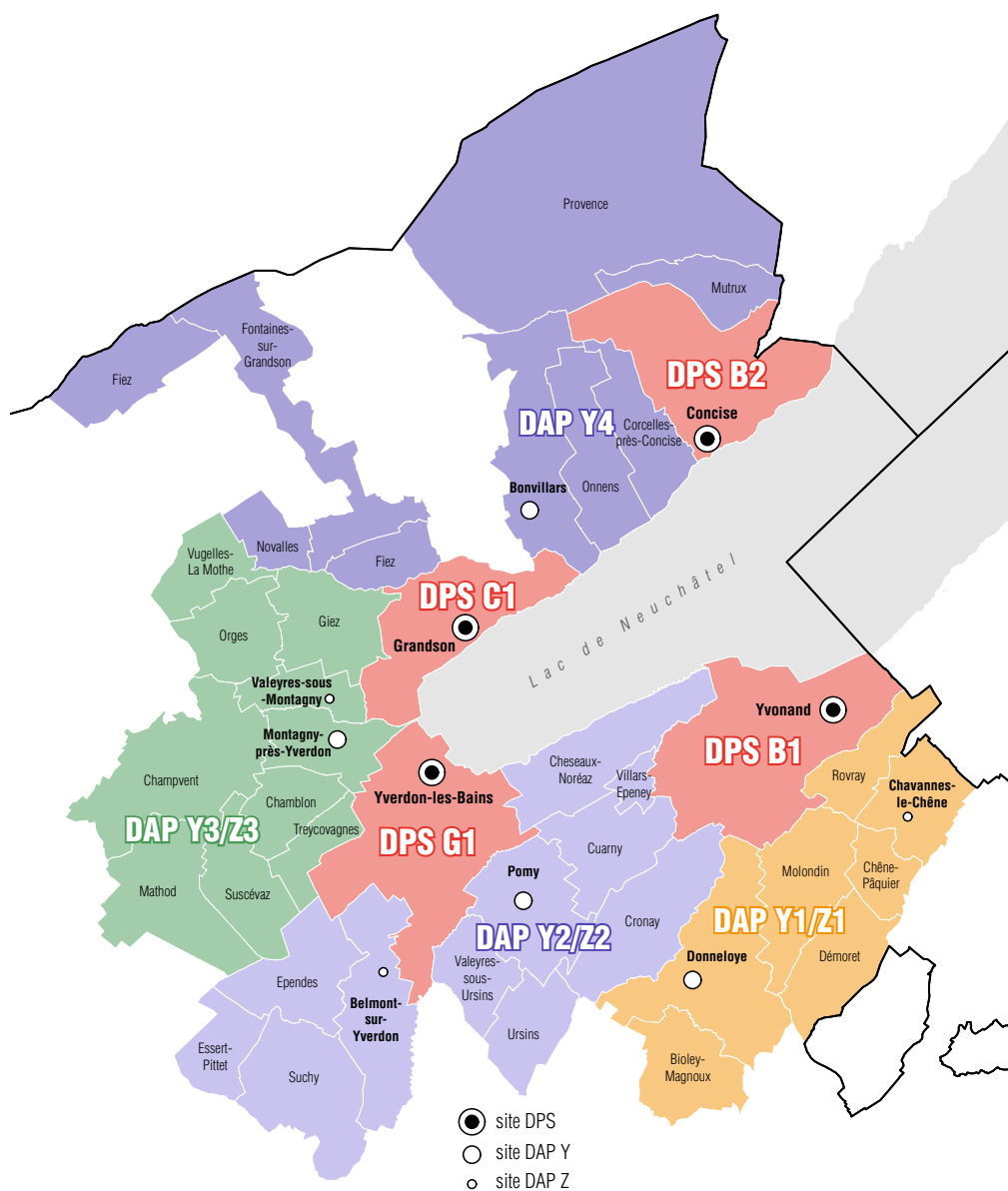
II. LE SDIS RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS

Le SDIS régional du Nord vaudois (SDIS NV) est une association de communes¹ dont le but est d'assurer la défense incendie et le secours conformément à la Loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS)². Elle a été créée en date du 1^{er} janvier 2013 pour répondre aux critères organisationnels définis dans la LSDIS.

Le SDIS NV, constitué à l'origine de 35 communes, a été rejoint par 5 communes supplémentaires le 11 juin 2014. Au 31 décembre 2016, il est constitué de 40 communes géographiquement réparties comme indiqué ci-dessous :

Le SDIS offre quatre types de prestations externes, à savoir :

- La défense incendie et le secours selon les critères de la LSDIS
- Les services de prévention tels que les gardes pour des manifestations
- La police du feu (pour la ville d'Yverdon-les-Bains uniquement)
- Autres prestations diverses



¹ Au sens des art 112 à 127 de la Loi sur les communes (LC) RSV 175.11.
² RSV 963.15.



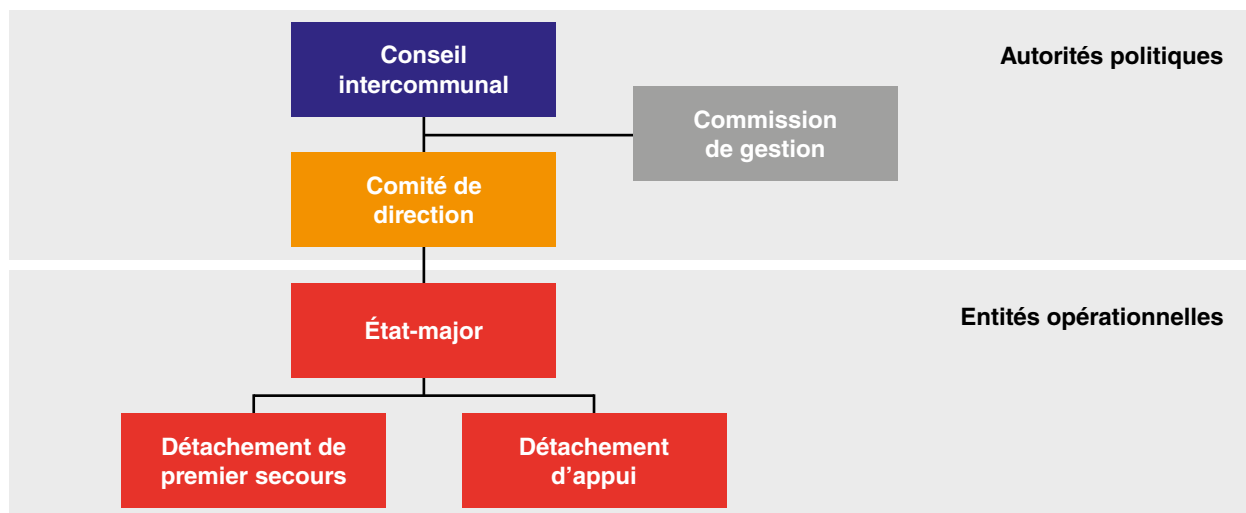
NORD VAUDOIS
INCENDIE ET SECOURS

0. GOUVERNANCE

0.1 VUE D'ENSEMBLE

La gouvernance du SDIS NV est constituée d'un Conseil intercommunal (organe délibérant), d'un Comité de direction (organe exécutif), d'une Commission de gestion,

puis d'un État-major (organe opérationnel) qui dirige les deux détachements de premier secours et d'appui.



L'année 2016 constituant un changement de législature cantonale, plusieurs membres du Conseil intercommunal (CI) et du Comité de direction (CoDir) ont quitté leur fonction. Ils ont été remplacés par de nouveaux élus lors de la cérémonie d'installation des autorités en date du

6 juillet 2016.

Le nouveau Règlement du SDIS NV, adopté par le Conseil intercommunal en date du 7 octobre 2015, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016

0.2 LE CONSEIL INTERCOMMUNAL (CI)

À la fin de l'année 2016, le CI (40 membres) se compose des représentants suivants :

	jusqu'au 06.07.2016	dès le 06.07.2016
Président	Amadio Santacroce Mathod	Patrick Grin Pomy
Vice-président	Patrick Grin Pomy	Pierre-Alain Lunardi Montagny-près-Yverdon
Secrétaire hors conseil	Valérie Outemzabet	Valérie Outemzabet

Membres	Cédric Grin Belmont-sur-Yverdon	Christian Meystre Bioley-Magnoux	François Jaquier Bonvillars
	Jean-Pierre Blanc Chamblon	Nicolas Perret Champvent	Sébastien Mercier Chavannes-le-Chêne
	Sandrine Gobalet-Stauffer Chêne-Paquier	Jean-Marc Tâche Cheseaux-Noreaz	Viviane Bignens Concise
	Denis Payot Corcelles-près-Concise	Emmanuel Boss Cronay	Alexandre Jörg Cuarny
	Aurélien Gerber Démoret	Pierre Billaud Donneloye	Rémy Perrin Épendes

Etienne Miéville Essert-Pittet	Didier Fardel Fiez	Xavier Bösiger Fontaines-sur-Grandson
Félix Oberhaensli Giez	François Payot Grandson	Pascal Marendaz Method
Christian Cosendai Molondin	Sylvain Bolens Mutrux	André Guillet Novalles
Alain Portner Onnens	Gérard Perrier Orges	Christiane Jeanmonod Provence
Vincent Despland Rovray	Oxana Cholly Suchy	Pierre-André Tharin Suscévaz
José Souto Treycovagnes	Patrick Marrel Ursins	Christian Bruand Valeyres-sous-Montagny
Blaise Chapuis Valeyres-sous-Ursins	Michel Cornamusaz Villars-Epeney	Pierre Beuret Vugelles-la-Mothe
Jean-Claude Ruchet Yverdon-les-Bains	Philippe Moser Yvonand	

Le CI a tenu quatre assemblées durant lesquelles les décisions suivantes ont été prises :

- Le 15 juin à Method : approbation du rapport de gestion 2014, du rapport de gestion 2015 et des comptes 2015.
- Le 6 juillet à Yverdon-les-Bains : installation des nouvelles autorités pour la législature 2016-2021 sous la présidence de M. le Préfet Étienne Roy, puis sous celle du nouveau Président du CI, M. Patrick Grin.
- Le 29 septembre à Montagny-près-Yverdon : suppression de la section DAP Z2 Belmont-sur-Yverdon et déménagement de la section DAP Y2 Pomy à Belmont-sur-Yverdon.
- Le 24 novembre à Provence : approbation du budget 2017 et attribution d'une provision sur les comptes 2016.

0.3 LA COMMISSION DE GESTION (COGE)

La Commission de gestion est nommée par le CI à chaque début de législature et pour la durée de celle-ci.

La CoGe est chargée de l'examen des préavis du CoDir, ainsi que du budget et des comptes. Elle est composée de :

Président	Pierre-André Tharin Suscévaz	
Vice-président	M. Denis Payot Corcelles-près-Concise	
Membres	Pierre Billaud Donneloye	dès le 06.07.2016
	Hervé Kemmling Giez	jusqu'au 06.07.2016
	Patrick Marrel Ursins	
	Nicolas Perret Champvent	

Elle a rencontré le CoDir à trois reprises, soit le 19 avril pour traiter des comptes 2015 et les 23 août et 27 octobre pour traiter du budget 2017 et de l'attribution d'une provision sur les comptes 2016.

0.4 LE COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)

Le CoDir est composé comme suit :

	jusqu'au 06.07.2016	dès le 06.07.2016
Présidente	 Valérie Jaggi Wepf Municipale • Yverdon-les-Bains Sécurité publique, SDIS, ORPC, Mobilité	 Valérie Jaggi Wepf Municipale • Yverdon-les-Bains Sécurité publique, SDIS, ORPC, Mobilité
Vice-président	 Jean-Marc Ballif Syndic • Cuarny	 Hervé Kemmling Municipal • Giez Réseaux, Circulation et sécurité, Forêts, Service du feu, PCi
Membres	 Marc-André Burkhard Municipal • Yverdon-les-Bains Travaux et environnement	 Marc-André Burkhard Municipal • Yverdon-les-Bains Travaux et environnement
	 Gloria Capt Municipale • Yverdon-les-Bains Urbanisme et bâtiments	 Gloria Capt Municipale • Yverdon-les-Bains Urbanisme et bâtiments
	 Olivier David Municipal • Yvonand Forêts, domaines, service du feu, ORPCi	 Olivier David Municipal • Yvonand Forêts, domaines, service du feu, ORPCi
	 Erika Prina-Howald Municipale • Grandson Écoles et sécurité	 Francesco Di Franco Municipale • Grandson Écoles et sécurité
	 Jean-Claude Ruchet Municipal • Yverdon-les-Bains Jeunesse et cohésion sociale	 Pierre Dessemontet Municipal • Yverdon-les-Bains Énergies
Secrétaire hors comité	Barbara Giroud	

Le CoDir s'est réuni à neuf reprises en 2016. Il a déposé les six rapports suivants :

- PR16.01CD en date du 13 mai concernant le rapport de gestion 2014
- PR16.02CD en date du 13 mai concernant le rapport de gestion 2015
- PR16.03CD en date du 13 mai concernant les comptes 2015
- PR16.04.CD en date du 19 août concernant le départ de la commune d'Essert-Pittet du SDIS, la

suppression de la section DAP Z2 et du déménagement de la section DAP Y2

- PR16.05CD³ en date du 24 octobre concernant le budget 2017
- PR16.06CD en dates du 19 août et du 24 octobre concernant l'attribution d'une contribution dans les comptes 2016

Le CoDir a également procédé aux nominations et promotions des officiers et du Commandant.

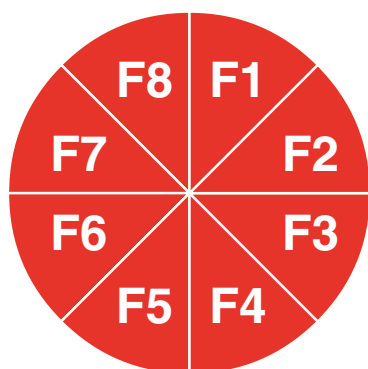
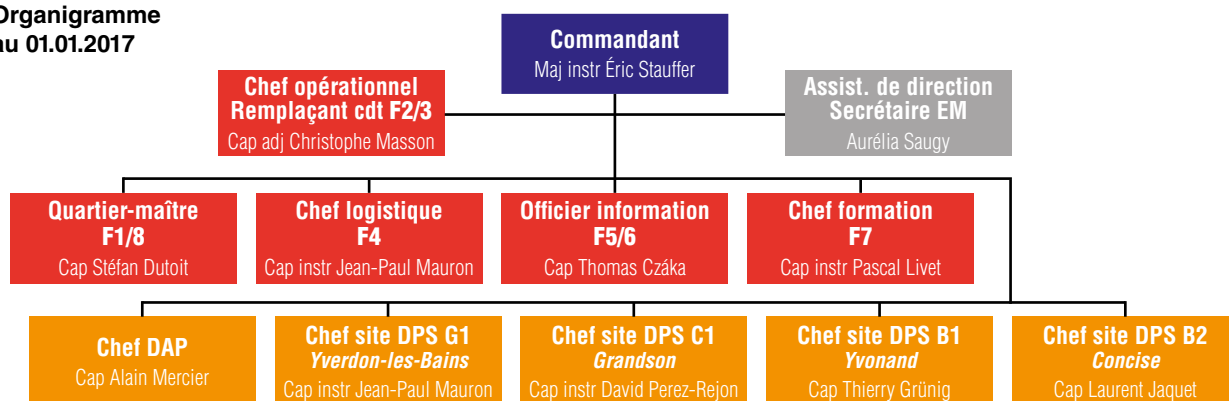
0.5 L'ÉTAT-MAJOR (EM)

La nouvelle composition de l'État-major est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016 avec une représentation complète des domaines transversaux, organisés selon

le concept continental d'état-major et une subordination directe au Commandant des cinq silos opérationnels. L'État-major a tenu 14 séances durant l'année.

³ Une première version a été déposée en date du 19 août, préavis qui a été retiré lors de la séance du CI du 29 septembre en raison du recours des communes de Champagne et de Grandevent.

Organigramme au 01.01.2017



F1 Personnel	Gère les aspects liés au personnel, du recrutement à la démission.
F2 Renseignement	Collecte et analyse le renseignement afin d'optimiser les opérations et le fonctionnement général du SDIS.
F3 Opérationnel	Coordonne les opérations intersilos, gère les aspects globaux liés à l'opérationnel et gère la police du feu pour la ville d'Yverdon-les-Bains.
F4 Logistique	Gère les infrastructures, les véhicules, le matériel et l'équipement personnel.
F5 Partenaires	Conseille et soutient le Commandant dans les relations avec les partenaires externes.
F6 Système d'information et communication	Gère l'ensemble des moyens informatiques et de communication interne et externe du SDIS.
F7 Formation	Gère l'ensemble des formations de base, continue, protection respiratoire, des cadres, des spécialistes et des chauffeurs.
F8 Finances	Gère le budget et les comptes.

0.6 GROUPE DE TRAVAIL SUR LE FONCTIONNEMENT DU DAP

Le groupe de travail sur le fonctionnement des DAP s'est réuni à une seule reprise le 13 avril 2016. Il est composé des personnes suivantes :

- M^{me} Valérie Jaggi-Wepf, Présidente du CoDir
- M. Jean-Marc Ballif, Vice-président du CoDir
- M. Stéphane Baudat, Syndic de Treykovagnes
- M. Pierre-Alain Lunardi, Municipal de Montagny-près-Yverdon
- M. Nicolas Perret, Municipal à Champvent
- M. Pierre Billaud, Municipal à Donneloye
- M^{me} Catherine Nicolet, Municipale à Suchy
- Maj instr Eric Stauffer, Commandant du SDIS
- Cap Alain Mercier, Chef DAP
- Cap Philippe Magnenat, Chef section DAP Y2 Pomy
- Four Patrick Marrel, DAP Y2 Pomy

Le GT a effectué un premier bilan, clairement positif, de la réorganisation des sections DAP implémentée en 2015. Le GT a été pérennisé avec au minimum une séance annuelle en septembre ou octobre, ceci afin de tirer un bilan annuel et influencer le programme de l'année suivante, le cas échéant.

Si l'effectif du DAP est passé de 162 à 127 personnes, il convient de souligner que la section Y a vu son effectif augmenter de quatre personnes.

0.7 SOCIÉTARIAT DU SDIS

L'année 2016 n'aura pas vu d'issue finale concernant les éventuelles adhésions des communes de Champagne et Grandevent au SDIS NV. En date du 6 juillet 2016, le Conseil d'État du Canton de Vaud a rendu sa décision en ce sens que les communes de Champagne et Grandevent deviennent membres du SDIS NV avec effet immédiat. Lesdites communes ont alors déposé un

recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal en date du 8 septembre 2016. La procédure administrative accordant l'effet suspensif du recours et la cause n'ayant pas été jugée en 2016, Champagne et Grandevent, au 31 décembre 2016, ne sont pas membres du SDIS NV.

0.8 SUPPRESSION DE LA SECTION DAP Z2

La commune d'Essert-Pittet ayant fusionné au 01.01.2017 avec les communes de Chavornay et Corcelles-sur-Chavornay, elle a quitté le SDIS régional du Nord vaudois au 31.12.2016. Dès la fusion approuvée, la question du futur de la section DAP Z2 Belmont-sur-Yverdon a fait l'objet d'une appréciation de situation détaillée par l'EM et le CoDir. Avec la démission

de son chef et en l'absence de cadres pour reprendre cette section, le Conseil intercommunal a approuvé sa suppression au 31.12.2016. En outre, l'opportunité a été prise de déménager la section DAP Y2 du local de Pomy au local de Belmont-sur-Yverdon au 01.01.2017. Il convient de préciser que deux membres de la section Z2 ont rejoint la section Y2.

0.9 DEVISE DU SDIS

Suite au concours lancé début février pour doter le SDIS d'une devise digne de ses missions et de ses membres, la devise a été choisie par l'État-major parmi les nombreuses propositions. C'est lors du rapport annuel, le 23 mars 2016, que la nouvelle devise a été dévoilée. Elle a été proposée indépendamment par deux membres du SDIS, à savoir le Plt Stéphane Jaccard, site DPS G1 et le Cap Thierry Grünig, site DPS B1. Elle sera progres-

sivement déployée sur différents supports et intégrée dans les documents du SDIS. Cette devise, qui permet à chaque membre du SDIS NV de clairement s'identifier, fait partie intégrante de l'identité d'entreprise du SDIS, actuellement en cours de développement. Dans sa version officielle, elle s'illustre avec la police de caractère Caveat Bold.

“Notre passion à votre service”

0.10 LES GRANDS PROJETS

Projets récurrents

BILAN '15	Établissement du rapport d'activité pour l'année 2015 et organisation du rapport annuel présenté début 2016	Projet réalisé le 5 juin 2016 avec la publication du rapport d'activité	EM
BILAN '16	Établissement du rapport d'activité pour l'année 2016 et organisation du rapport annuel présenté début 2016	Fin du projet prévue pour août 2017 avec la publication du rapport d'activité et du rapport de gestion	EM
BUDGETO '17	Élaboration et validation du budget pour l'année 2017	Projet réalisé le 24 novembre 2016 avec la validation du budget 2017 par le CI	CDT F1/8
CONTO '15	Gestion des dépenses et recettes, boucllement et validation des comptes 2015	Projet réalisé le 15 juin 2016 avec la validation des comptes 2015 par le CI	CDT F1/8
CONTO '16	Gestion des dépenses et recettes, boucllement et validation des comptes 2016	Fin du projet prévue pour le 18 mai 2017 avec la validation des comptes 2016 par le CI	CDT F1/8
NUOVO '16	Processus de recrutement pour l'année 2016	Projet réalisé le 16 janvier 2016 avec l'incorporation des nouvelles recrues	F1/8
NUOVO '17	Processus de recrutement pour l'année 2017	Projet réalisé le 26 novembre 2016 avec l'incorporation des nouvelles recrues	F1/8
QUO VADIS '17	Établissement du programme annuel pour 2017	Projet réalisé fin 2016 avec l'envoi du programme annuel aux membres du SDIS et à l'ECA	F2/3

Projets ponctuels

BARRACK	Extension de la caserne C1 existante dans le cadre de la construction de la centrale de chauffe ou construction d'une nouvelle caserne C1 déportée	Projet en cours	CDT C C1
CADENAS	Révision complète des accès aux casernes et locaux du SDIS	Plan de fermeture des locaux DAP implémenté le 21 décembre 2016, poursuite du projet en 2017	F1/8 F4
CONSTITUTION F5/6	Constitution du domaine F5/6 et mise en service opérationnelle	Concept global approuvé et chefs de branche nommés le 22 septembre 2016 par l'État-major, poursuite du développement en 2017	F5/6
DINERO	Révision de la directive sur les soldes et indemnités	Projet réalisé le 15 juillet 2016 avec l'adoption de l'annexe 2 au Règlement du SDIS par le CoDir	CDT F1/8
HERALDIC	Harmonisation des marquages des casernes et des véhicules du SDIS	Marquage des locaux DAP Y réalisé fin 2016, marquage des locaux DAP Z et des remorques à terminer en 2017	F4
HUGO BOSS	Renouvellement de la tenue de sortie officier, harmonisation des tenues de travail des miliciens et des permanents	Tenues officiers et permanents implémentées début 2016, harmonisation des insignes de grades en 2017	F4
ORDINIS	Organisation de la marche du service au travers de l'établissement d'ordres de service	Six ordres de service et une prescription de service publiés en 2016, poursuite du projet en 2017	CDT
PASSERELLE	Extension de la caserne G1 par la construction d'une seconde caserne, reliée par une passerelle à la première, dans le cadre de la construction du collège des Rives	Projet en cours, fin prévue avec la construction en 2019	CDT F4
PHÉNIX	Restructuration de l'État-major, établissement de cahiers des charges pour l'État-major et les différentes fonctions de conduite et de spécialistes du SDIS, organisation générale du personnel	Fonctions largement harmonisées au sein du SDIS, cahiers des charges de l'État-major approuvés le 29 février 2016, poursuite de la rédaction des cahiers des charges des autres fonctions	F1/8
RELÈVE	Mise en place d'un plan de carrière interne au SDIS et du suivi permanent des besoins en termes de relève au travers de la projection des départs, des avancements et des nominations	Implémentation d'une procédure de sélection des cadres et des spécialistes et d'un plan de formation en 2017	F1/8 F7
VITRINE	Établissement d'un site Internet et d'un concept de communication interne et externe au SDIS	Site Internet implémenté en 2016 avec un accent sur les informations aux partenaires et membres du SDIS, accent mis sur la communication interne en 2017	F5/6



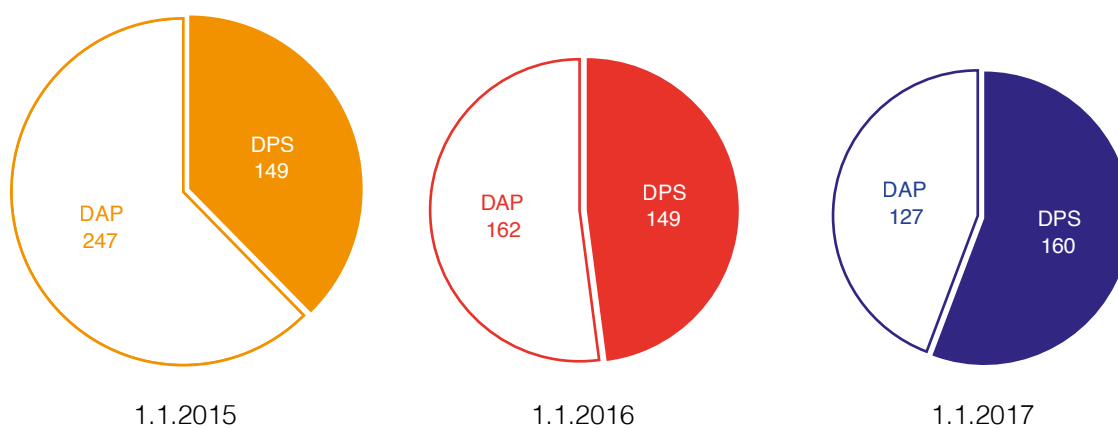
3'557 ANNÉES D'EXPÉRIENCE CUMULÉES SUR L'ENSEMBLE DES MEMBRES DU SDIS

10.9 ANS D'ANCIENNETÉ MOYENNE

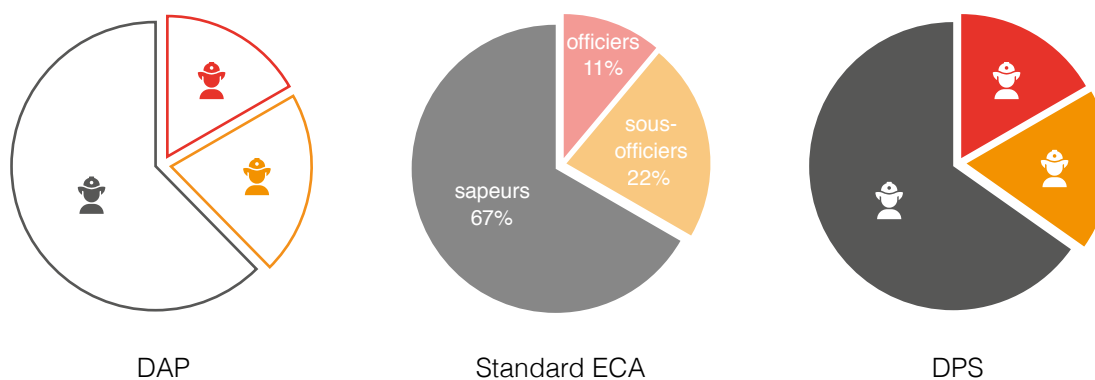
34.8 ÂGE MOYEN DU SAPEUR-POMPIER

6% DE FEMMES INCORPORÉES

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DU SDIS ENTRE 2015 ET 2017



PROPORTION DES CADRES AU SEIN DU SDIS



1. PERSONNEL

1.1 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

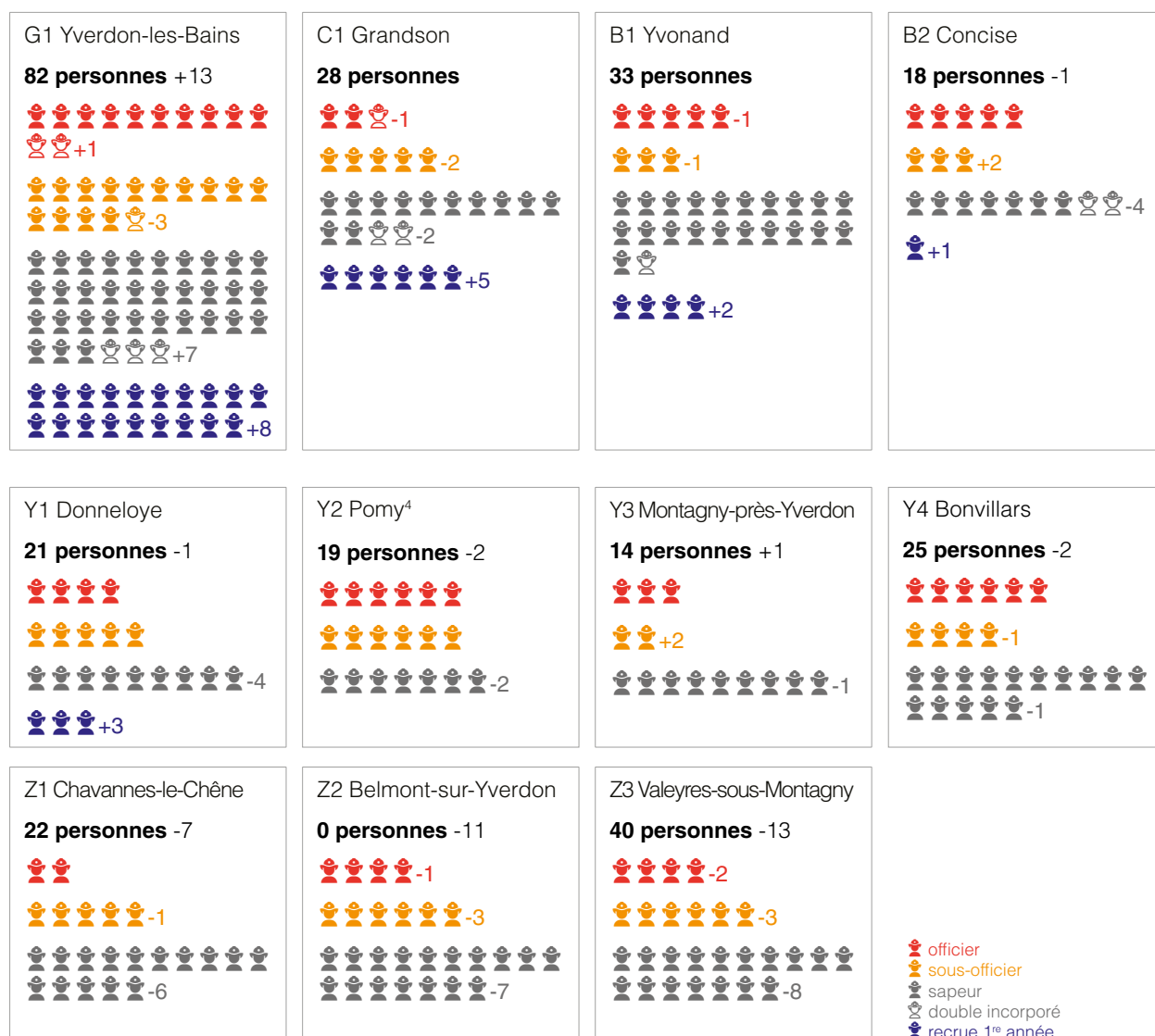
L'année 2016 a permis d'établir un premier bilan de la problématique du recrutement et de l'effectif du SDIS. Les premières mesures ont été appliquées, notamment dans le cadre de la structure organique du SDIS et au travers du fonctionnement des organes d'intervention.

Ainsi, dès 2016, les sapeurs en 2^e année de formation de base ont régulièrement effectué des permanences de week-end, leur permettant ainsi de découvrir le monde de l'intervention. La structure organique du SDIS a été décrite au travers de l'ordre de service 1.01, facilitant ainsi la définition du rôle de chacun et établissant le fil rouge du futur plan de relève et de formation. L'iden-

tité visuelle du SDIS a été consolidée tout au long de l'année, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance de chaque membre du SDIS. Finalement, le respect mutuel, but du Commandant 2016, et l'esprit de camaraderie ont constitué un fil rouge sous-jacent au travers des activités 2016.

S'il est trop tôt pour tirer la moindre conclusion, l'année 2016 aura vu une diminution des démissions de plus de 50% par rapport à 2015, un renforcement du DPS malgré une légère diminution de l'effectif global et un recrutement record depuis la création du SDIS.

Les tableaux suivants représentent l'effectif au 31.12.2016 avec indication (entre parenthèses) des mouvements survenus depuis le 01.01.2016, i.e. en tenant compte des promotions et du recrutement.



4 Deviendra Y2 Belmont-sur-Yverdon le 01.01.2017

1.2 EFFECTIF GLOBAL

Les départs sont en large diminution cette année, avec 37 personnes quittant le DAP et 17 quittant le DPS, pour un total de 54 départs (126 en 2015). Avec l'arrivée de 30 personnes recrutées fin 2016, l'effectif passe ainsi de 300 sapeurs au 01.01.2016 à 288 sapeurs⁵ au 01.01.2017. Si les départs n'ont pas été compensés par l'opération de recrutement, il convient de souligner que l'effectif du DPS est en légère augmentation (+12 personnes pour passer à 161 personnes en 2017), alors que celui du DAP a perdu 34 personnes (127 personnes en 2017). De l'histoire du SDIS, c'est la première fois que l'effectif du DPS dépasse celui du DAP.

Si les effectifs des sites DPS d'Yverdon-les-Bains et d'Yvonand sont largement suffisants fin 2016, il convient de relever que ceux des sites DPS de Grandson et de Concise sont à la limite des standards minimaux recommandés par l'ECA tels qu'indiqués ci-après :

Type de site DPS	Effectif subventionné par l'ECA
B	20
C	30
G	60

Finalement, parmi les départs, il convient de mentionner huit exclusions prononcées par le CoDir sur proposition de l'EM (art 23 Règlement SDIS) et une incorporation terminée par l'EM (art 13 Règlement SDIS). La totalité des exclusions concernent des membres du SDIS n'ayant pas participé aux exercices ou avec lesquels le SDIS n'arrive plus à établir un contact. Ces chiffres sont encourageants en comparaison à 2015, année durant laquelle 18 exclusions ont dû être prononcées.

1.3 PROMOTIONS ET NOMINATIONS

L'obtention d'un nouveau grade est un signe de reconnaissance de la part d'une organisation envers son collaborateur, une reconnaissance des compétences humaines et techniques obtenues par la formation et l'expérience. Si une promotion est synonyme d'accès à une nouvelle fonction, cette dernière ne confère pas que des droits étendus, bien au contraire, elle vient surtout avec son lot de responsabilités supplémentaires.

Les promotions sont le témoignage de la confiance accordée par l'organisation envers un collaborateur, comme quoi ce dernier a les compétences nécessaires pour remplir avec satisfaction sa nouvelle fonction. Les officiers sont nommés par le CoDir sur proposition de l'EM⁶, les sous-officiers et appointés sont nommés directement par l'EM.

En 2016, 20 promotions et 7 nominations ont été attribuées :

Liste des promotions

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Promu au grade de
Cap	Stauffer	Éric	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Maj
Sgt chef	Glardon	Matthieu	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Lt
App	Fasola	David	DPS	B2 Concise	Four
Cpl	Pittet	Vincent	DPS	B2 Concise	Sgtm
Sap	Villemin	Patrick	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Sgtm
Sgt	Genillod	Thierry	DPS	B1 Yvonand	Sgt chef
Sgt	Gerritsen	Olivier	DPS	B1 Yvonand	Sgt chef
Cpl	Filipe	Paulo	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Sgt
Cpl	Thöni	Vincent	DAP	Y2 Pomy	Sgt
App	Vuillermet	Dany	DPS	B2 Concise	Cpl
Sap	Gueniat	Jenny	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Cpl
Sap	Testuz	Sébastien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Cpl
Sap	Vulliamoz	Raphaël	DAP	Y2 Pomy	Cpl
Sap	Corona	François	DAP	Y4 Bonvillars	App
Sap	Cousin	Yves	DAP	Y4 Bonvillars	App
Sap	Guillaume	Nicolas	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	App
Sap	Hess	Daniel	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	App
Sap	Monney	Loïc	DPS	C1 Grandson	App
Sap	Tamer	Adel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	App
Sap	Tellenbach	Sonia	DAP	Y1 Donneloye	App

⁵ Afin d'obtenir les chiffres exacts, il convient de tenir compte des double-incorporés comptés dans l'effectif total, ceux-ci ayant passé de 11 en 2016 à 13 en 2017.

⁶ Art 23 des statuts du SDIS et art 8 du règlement du SDIS.

Liste des nominations

Grade	Nom	Prénom	DBC/Dét.	Site/section	Fonction
Sgt chef	Beauverd	Éric	DPS	C1 Grandson	Fourrier
Sgt chef	Hose	Christopher	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Responsable matériel
Sgt chef	Zari	Marco	DPS	C1 Grandson	Responsable matériel
Sgt chef	Prontera	Michaël	F5/6	-	Chef audiovisuel
Sap	Sauser	Philippe	F5/6	-	Chef informatique
Sap	Severino	Luca	F5/6	-	Chef publication
Lt instr	Glardon	Matthieu	F7	-	Chef formation de base

1.4 DÉSIGNATIONS

L'EM a procédé à la désignation de 56 collaborateurs du SDIS dans leurs fonctions suivantes :

Grade	Nom	Prénom	DBC/Dét.	Site/section	Nommé à la fonction de
Sap	Buchs	Yann	DPS	B1 Yvonand	Candidat sous-officier
Sap	Gaberell	Bastian	DAP	Y4 Bonvillars	Candidat sous-officier
Sap	Guillaume	Nicolas	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat sous-officier
Sap	Marques	Luis	DPS	B1 Yvonand	Candidat sous-officier
Sap	Riccio	Gerardo	DPS	B1 Yvonand	Candidat sous-officier
Sap	Severino	Luca	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat sous-officier
Sap	Buchs	Yann	DPS	B1 Yvonand	Candidat conducteur PL
Sap	Das Neves	Brandon	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur PL
Sap	Duvoisin	Mathieu	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur PL
Sap	Evard	Benjamin	DPS	B2 Concise	Candidat conducteur PL
Sap	Fonseca	Paulo	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur PL
Sap	Frossard	Kevin	DPS	B1 Yvonand	Candidat conducteur PL
Sap	Imhof	Yvan	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur PL
Sap	Monney	Michaël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur PL
Sap	Robert	Loïc	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur PL
Sap	Sauser	Philippe	DPS	B1 Yvonand	Candidat conducteur PL
Cpl	Cerqueira	Marco	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Machiniste EA
Cpl	Gelinard	Raphaël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Machiniste EA
Cpl	Lemos	Manuel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Machiniste EA
Sap	Tamer	Adel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Machiniste EA
Cpl	Cerqueira	Marco	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur ABC
Cpl	Filipe	Paulo	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur ABC
Cpl	Raymondaz	Bastien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur ABC
Sap	Tamer	Adel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur ABC
Sap	Buchs	Yann	DPS	B1 Yvonand	Porteur APR
Sap	Das Neves	Brandon	DPS	C1 Grandson	Porteur APR
Sap	Dos Santos	Diana	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur APR
Sap	Duvoisin	Mathieu	DPS	C1 Grandson	Porteur APR
Sap	Estoppey	Jean-Luc	DPS	C1 Grandson	Porteur APR
Sgt	Genillod	Thierry	DPS	B1 Yvonand	Porteur APR
Sap	Jörg	Morgane	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur APR
Sap	Robert	Loïc	DPS	C1 Grandson	Porteur APR
Sap	Sauser	Philippe	DPS	B1 Yvonand	Porteur APR
Sap	Thévenaz	Michaël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur APR
Plt	Agazzi	Pierre-André	F7	FOBA	Cadre FOBA
Cpl	Gueniat	Jenny	F7	FOBA	Cadre FOBA
Cpl	Raymondaz	Bastien	F7	FOBA	Cadre FOBA
Cpl	Testuz	Sébastien	F7	FOBA	Cadre FOBA

Grade	Nom	Prénom	DBC/Dét.	Site/section	Nommé à la fonction de
Cpl	Vuillermet	Dany	F7	FOBA	Cadre FOBA
Cpl	Rossi	Claudio	F7	FOBA	Cadre FOBA
Sgt chef	Hose	Christopher	F7	PR	Formateur PR
Sgt chef	Prontera	Michaël	F7	PR	Formateur PR
Sgt	Filipe	Paulo	F7	FOSPEC	Responsable antichute
App	Schmid	Didier	F7	FOSPEC	Responsable-adjoint antichute
Lt	Bignens	Frédéric	F4	B2 Concise	Préposé au matériel
Sgt	Genillod	Thierry	F4	B1 Yvonand	Préposé au matériel
Cpl	Jaccard	Nadia	F4	C1 Grandson	Préposé au matériel
Cpl	Lüthi	Christophe	F4	C1 Grandson	Préposé au matériel
Cpl	Raymondaz	Bastien	F4	G1 Yverdon-les-Bains	Préposé au matériel
App	Riccio	Gerardo	F4	B1 Yvonand	Préposé au matériel
Sap	Sandoz	Mathieu	F4	G1 Yverdon-les-Bains	Préposé au matériel
Lt	Schaller	Jean-Michel	F4	B1 Yvonand	Préposé au matériel
App	Schmid	Didier	F4	G1 Yverdon-les-Bains	Préposé au matériel
Cpl	Gouveia	Luis	F4	APR	Préposé APR
Sap	Imhof	Yvan	F4	APR	Préposé APR

1.5 ANCIENNETÉS

L'ancienneté représente le nombre d'années durant lequel un collaborateur du SDIS NV a fourni des prestations. Sont comptées toutes les années passées au sein du SDIS NV et, pour les années précédant la création du SDIS NV, celles passées dans une commune membre du SDIS NV. Les anciennetés sont célébrées tous les cinq ans.

En 2016, ce sont 44 membres du SDIS qui ont obtenu une reconnaissance pour ancienneté, allant de

5 à 30 ans, pour un total d'exactly 510 ans. Un diplôme et un cadeau sont remis lors du rapport annuel du 10.02.2017.

Les diplômes de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP) sont attribués lors de l'assemblée de la FVSP l'année suivant la démission. Ainsi, ce sont donc 21 sapeurs-pompiers du SDIS NV démissionnaires en 2015 qui se sont vus attribuer un diplôme de vétéran de la FVSP en avril 2016.

Liste des anciennetés

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Ancienneté
Sap	Angelloz	Bruno	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	5
Sap	Das Neves	Brandon	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Sap	Grosso	Kevin	DPS	B2 Concise	5
Sap	Guillaume	Nicolas	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Sap	Lambert	Éric	DPS	C1 Grandson	5
Sap	Girardet	Jonathan	DAP	Y2 Pomy	5
Sap	Morleo	Bastien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Sap	Pillonel	Stéphane	DPS	B1 Yvonand	5
Sap	Quartier-dit-Maire	Clément	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
App	Riccio	Gerardo	DPS	B1 Yvonand	5
Sap	Rota	Jérôme	DPS	B2 Concise	5
Sap	Tamer	Adel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Sap	Holzer	Bruno	DAP	Y4 Bonvillars	5
Sap	Jeannin	Aurélié	DAP	Z3 Valeyres-sous-Montagny	5
Sap	Araujo	Raul	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Sap	Marendaz	Jonathan	DAP	Z3 Valeyres-sous-Montagny	5
Sgt	Corthésy	Adrien	DAP	Y4 Bonvillars	10
Cpl	Guilloud	Julien	DAP	Y4 Bonvillars	10

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Ancienneté
Sap	Furter	Philippe	DAP	Z1 Chavannes-le-Chêne	10
Lt	Filipe	Paulo	DAP	Y2 Pomy	10
App	Jacot	Bernard	DPS	C1 Grandson	10
Sap	Kasdi	Chérif	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	10
Sgt chef	Lüthi	Florian	DPS	C1 Grandson	10
Sgt	Morleo	Loris	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	10
Cpl	Raymondaz	Bastien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	10
Sap	Severino	Luca	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	10
Maj	Stauffer	Éric	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	10
Cpl	Thöni	Vincent	DAP	Y2 Pomy	10
Sap	Taillefert	Jean-Daniel	DAP	Y4 Bonvillars	10
Cpl	Burdet	Gilles	DAP	Z3 Valeyres-sous-Montagny	15
App	Buchs	Steves	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	15
Lt	Cochet	Jean-Claude	DAP	Y4 Bonvillars	15
Sap	Fardel	Etienne	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	15
Lt	Favre	Laurent	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	15
Sgt chef	Manzi	Fabienne	DPS	B1 Yvonand	15
Lt	Bignens	Frédéric	DPS	B2 Concise	20
Lt	Frossard	Stéphane	DPS	B1 Yvonand	20
Cpl	Tellenbach	Olivier	DAP	Y1 Donneloye	20
Sap	Vindayer	Raphaël	DAP	Z3 Valeyres-sous-Montagny	20
Cpl	Forestier	Stéphane	DAP	Z1 Chavannes-le-Chêne	25
App	Barraud	Didier	DPS	C1 Grandson	25
Lt	Gentilini	Mario	DPS	B1 Yvonand	25
Cap	Schläfli	Jacky	DAP	Z3 Valeyres-sous-Montagny	25
Sap	Soltermann	Michel	DAP	Z1 Chavannes-le-Chêne	30

1.6 DÉPARTS

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Ancienneté
Sap	Aeschimann	John	DAP	Z1 Chavannes-le-Chêne	13
Sap	Allard	Michel	DAP	Y1 Donneloye	14
Sgt	Amiet	Serge	DAP	Y4 Bonvillars	15
Sap	Angéloz	Quentin	DPS	B1 Yvonand	2
Sap	Araujo	Raul	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Sap	Basset	Emile	DAP	Y1 Donneloye	3
Sap	Bignens	Valentin	DPS	B2 Concise	3
App	Carrera	Yvan	DPS	C1 Grandson	10
Sap	Chantriaux	Fabrice	DAP	Z1 Chavannes-le-Chêne	8
Cpl	Christen	Steve	DAP	Z2 Belmont-sur-Yverdon	7
Sap	Cornamusaz	Didier	DAP	Z2 Belmont-sur-Yverdon	12
Rec	Da Costa	Daniel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	0
Rec	Da Silva Barbosa	Sérgio Manuel	DPS	B1 Yvonand	1
Sap	Delay	Jonas	DPS	C1 Grandson	8
Sap	Delisle	Yann	DAP	Y1 Donneloye	4
Sap	Di Dario	Giovanni	DAP	Z2 Belmont-sur-Yverdon	15
Four	Di Franco	Francesco	DPS	C1 Grandson et G1 Yverdon-les-Bains	20

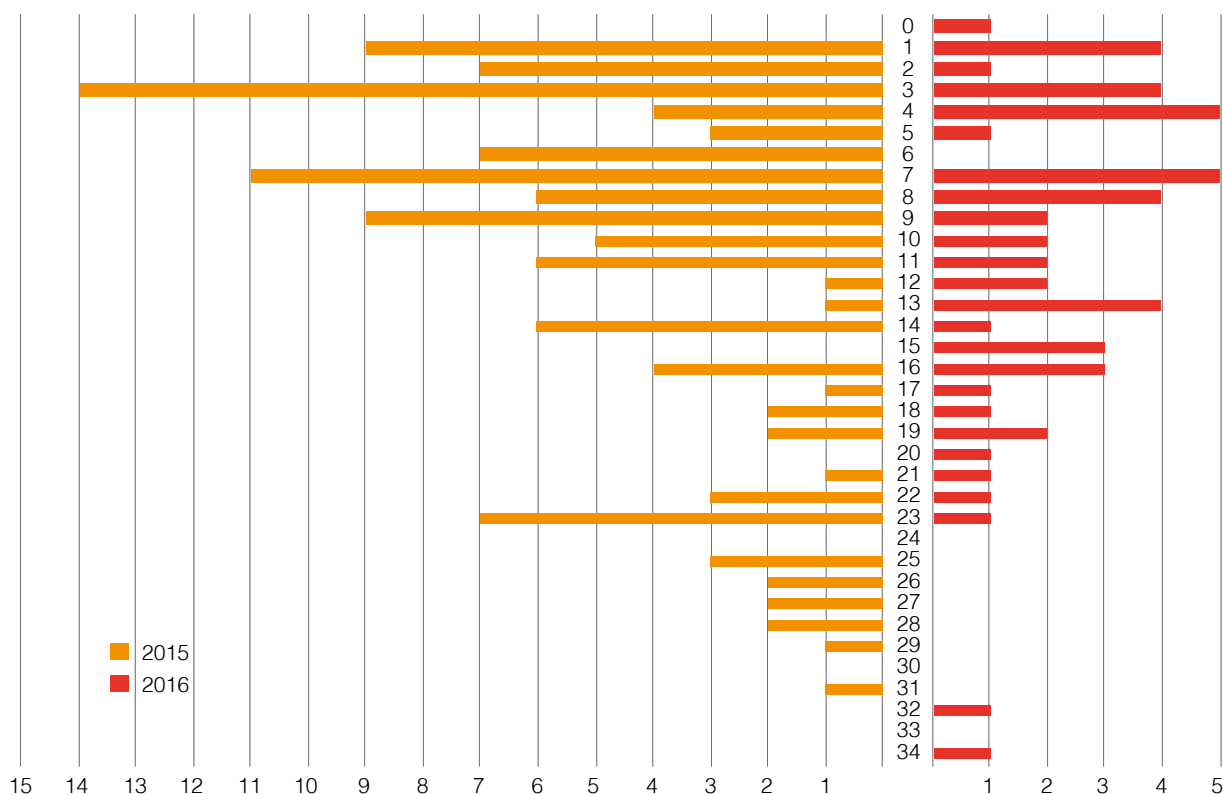
Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Ancienneté
Rec	Dubey	Yves	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	1
Sap	Freiburghaus	Pascal	DAP	Y1 Donneloye	21
Sap	Furter	Philippe	DAP	Z1 Chavannes-le-Chêne	10
Sap	Gaille	Alain	DPS	B2 Concise	17
Sap	Guignard	Colin	DAP	Y4 Bonvillars	3
Sap	Helfer	Vincent	DAP	Y2 Pomy	7
Sap	Herzog	Robin	DAP	Z3 Valeyres-sous-Montagny	7
Sap	Jaccard	Matthias	DPS	C1 Grandson	4
Sgt	Jaccard	Michaël	DPS	C1 Grandson	12
Sap	Jan	Raphaël	DAP	Z3 Valeyres-sous-Montagny	3
Sap	Jeanneret	Damien	DAP	Z3 Valeyres-sous-Montagny	9
Sap	Jossevel	Didier	DAP	Z3 Valeyres-sous-Montagny	16
Sap	Klaus	Sébastien	DAP	Z3 Valeyres-sous-Montagny	7
Rec	Kozhani	Shemsi	DPS	C1 Grandson	1
Adj	Künzli	Alain	DPS	B1 Yvonand et G1 Yverdon-les-Bains	23
Sap	Magistral	Michael	DAP	Z3 Valeyres-sous-Montagny	8
Cpl	Marendaz	Sébastien	DAP	Z3 Valeyres-sous-Montagny	15
Cap	Marendaz	Brice	DAP	Z3 Valeyres-sous-Montagny	19
Sap	Martini	Aldo	DAP	Z2 Belmont-sur-Yverdon	11
Plt	Matile	Pierre-Alain	DAP	Z2 Belmont-sur-Yverdon	13
Sap	Meyer	Stefan	DAP	Z1 Chavannes-le-Chêne	8
Sap	Michel	Nicolas	DAP	Y2 Pomy	7
Cpl	Miéville	Christian	DAP	Z2 Belmont-sur-Yverdon	13
Cpl	Pellaux	Fabian	DAP	Z2 Belmont-sur-Yverdon	11
Lt	Petitpierre	Jean-Philippe	DAP	Z3 Valeyres-sous-Montagny	34
Sap	Pittet	Jean-Marc	DAP	Z2 Belmont-sur-Yverdon	22
Sap	Pitton	Cédric	DAP	Z3 Valeyres-sous-Montagny	18
Plt	Sandoz	Jean-Blaise	DPS	C1 Grandson	32
sap	Scarth	Ryan	DAP	Z1 Chavannes-le-Chêne	4
Sap	Streit	Jimmy	DAP	Z1 Chavannes-le-Chêne	4
Sap	Thonney	Jean-Bastien	DAP	Z3 Valeyres-sous-Montagny	13
Rec	Trollet	Camille	DPS	C1 Grandson	1
Sap	Vauthey	Emmanuel	DAP	Z2 Belmont-sur-Yverdon	16
Cpl	Vulliemin	John	DAP	Z1 Chavannes-le-Chêne	9
Sgt	Wagnières	Baptiste	DAP	Z3 Valeyres-sous-Montagny	19
Sap	Zurcher	Sylvain	DAP	Y1 Donneloye	4

M. José Felchlin, employé polyvalent au Commandement, a terminé son contrat à durée déterminée fin mai 2016 et M^{me} Shilla Morselli, apprentie de première année au Commandement, a terminé son année en juin 2016.

Le tableau ci-après montre la distribution des anciennetés au moment du départ du sapeur-pompier com-

parées à celle de 2015. La moyenne d'ancienneté des départs est de 10.7 ans (comparé à 10.5 ans en 2015). Les trois premières années ne concernent plus qu'un petit cinquième des départs (comparé à un quart en 2015), toutefois la moitié des départs a toujours lieu durant les huit premières années de service.

NOMBRE DE DÉPARTS EN FONCTION DES ANNÉES D'ANCIENNETÉ



1.7 RECRUTEMENT

Le recrutement étant un élément auquel l'EM est particulièrement attentif, des moyens importants ont été consacrés en 2016 dans le cadre de la campagne de la FVSP dont la séance d'information était fixée au 3 novembre 2016 :

- 5'703 courriers personnalisés (augmentation de 88% par rapport à 2015) envoyés aux personnes entre 20 et 25 ans à 35 communes membres du SDIS.
- Une récompense de parrainage pour tout membre du SDIS amenant un nouveau membre.
- Une publicité mobile, sous forme d'autocollant placé sur les véhicules du SDIS. En outre, la même possibilité a été offerte gratuitement à tout membre du SDIS désirant le placer sur son véhicule privé. Ce sont ainsi environ 60 véhicules qui ont porté cette publicité.
- Un teaser a été créé et placé sur le site Internet du SDIS.
- La page Facebook du SDIS a aussi été régulièrement sollicitée pour le recrutement, avec presque 19'000 personnes atteintes.

- Un message interne au SDIS a été envoyé aux membres des sections DAP Z pour les motiver à passer dans les sections DAP Y.

Ce sont ainsi 60 personnes (61 en 2015) dont 12 femmes, qui se sont présentées sur les trois sites d'Yverdon-les-Bains, de Grandson et d'Yvonand pour prendre connaissance de ce que le métier de sapeur-pompier volontaire apportait et nécessitait le soir du 3 novembre 2016.

Comme constaté en 2015, c'est le courrier personnalisé qui constitue le vecteur principal pour attirer les personnes à la soirée de recrutement (57% en 2016 comparé à 33% en 2015), suivi des affiches de la FVSP (22% en 2016 comparé à 33% en 2015). Seules 12% des personnes se sont présentées par les réseaux sociaux.

Conformément à l'art 15 Règlement du SDIS, les objectifs⁶ de recrutement suivants ont été fixés par le CoDir, sur proposition de l'EM :

⁶ Comme en 2016, aucun objectif n'a été fixé pour les sections DAP Z.

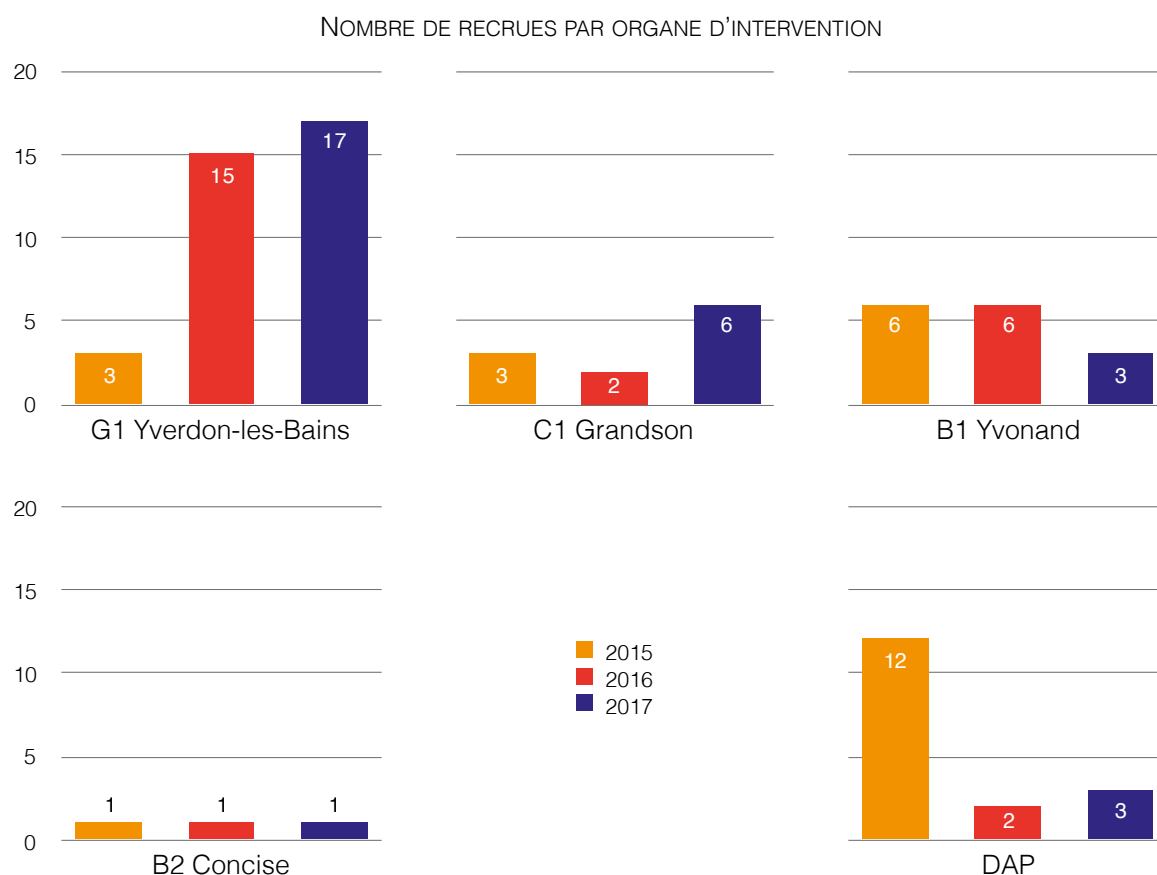
Site DPS	Objectif 2016	Objectif 2017	Section DAP	Objectif 2016	Objectif 2017
G1 Yverdon-les-Bains	25	15	Y1 Donneloye	6	5
C1 Grandson	8	10	Y2 Pomy	9	5
B1 Yvonand	6	5	Y3 Montagny-près-Yverdon	12	12
B2 Concise	3	5	Y4 Bonvillars	0	0
TOTAL	42	35	TOTAL	27	22

L'année 2016 a été particulière en ce sens que la journée de sélection de recrutement 2016 a eu lieu en début d'année (16 janvier) alors que celle du recrutement 2017 a pris place en fin d'année (26 novembre). Ainsi, pour la première fois avec la volée 2016, un test de sélection a été mis en place et réalisé en date du 16 janvier.

Ces épreuves, largement basées sur l'expérience positive du SDIS Nyon-Dôle, ont pour objectif de révéler la

capacité des candidats à travailler en équipe, à affronter des situations stressantes et à trouver des solutions adéquates. Elles ont permis aux membres de l'EM et aux cadres du SDIS de juger et évaluer les différents candidats, ceci afin de sélectionner celles et ceux en congruence avec le SDIS. L'épreuve a été réitérée fin 2016 pour la campagne de recrutement 2017.

Les résultats des deux épreuves de sélection sont, de manière globale, encourageants :





Les tests de sélection sont notamment orientés sur le travail en équipe.

Ainsi, la campagne de recrutement de 2016 a permis d'engager 26 personnes, dont 4 par incorporation directe dans les organes d'intervention. À cela, viennent se rajouter huit sapeurs qui ont passé de la section DAP Z à la section Y.

La campagne de recrutement 2017 a permis, quant à elle, d'engager 30 personnes, dont une qui débutera en deuxième année de formation de base. En outre, deux

personnes ont été transférées de la section DAP Z à la section Y.

Il sied de préciser que plusieurs jeunes sapeurs-pompiers (JSP), notamment en provenance d'Yvonand, font partie des personnes recrutées.

Les objectifs de recrutement ont donc été, dans leur globalité, atteints à 40% pour 2016 et 53% pour 2017.

1.8 PERSPECTIVES 2017

La pérennisation du personnel reste un thème d'actualité pour l'EM, notamment la fidélisation des sapeurs. Si les tests de recrutement semblent permettre de mieux sélectionner les sapeurs (voir chapitre 7), il n'en demeure pas moins que l'établissement d'un plan de carrière et de formation et l'encadrement des jeunes engagés constituent des éléments primordiaux. L'analyse démarrée en ce sens en 2016 sera ainsi poursuivie en 2017 et au-delà, afin d'offrir des solutions les plus adaptées à la pérennisation du personnel du SDIS.

Si l'effectif des sites DPS d'Yverdon-les-Bains et d'Yvonand ne constituent plus un problème, ce n'est pas le cas pour Grandson et Concise. Il conviendra donc de trouver des solutions pour renforcer ces sites et garantir leur survie.

En outre, l'effectif global du DPS étant bien renforcé, il est maintenant possible de débiter le processus de

changement d'une culture des acquis à une culture du mérite, ce qui permettra de mieux motiver et fidéliser les sapeurs.

Ainsi, les défis qui occuperont 2017 concernant le personnel sont notamment :

- La formalisation de la sélection des cadres et des spécialistes
- L'établissement d'un plan de carrière et de formation à l'attention des membres du SDIS
- La planification de la relève sur 5 à 10 ans
- Le passage d'une culture des acquis à une culture du mérite
- Le renforcement de l'identité de site



CHEF

D'INTERVEN

2. RENSEIGNEMENT

2.1 STRUCTURE DU DOMAINE F2

Le domaine F2 renseignement est un des éléments cruciaux dans l'état de préparation des sapeurs-pompiers. Il permet de collecter des informations et de les organiser, en amont des interventions, afin que celles-ci soient disponibles le jour J contribuant ainsi à une action plus rapide et efficace du SDIS.

C'est dans cet esprit que les pompiers préparent des dossiers d'intervention, effectuent des reconnaissances

de différents objectifs ou encore recherchent des informations sur de nouvelles techniques d'intervention.

Le Chef opérationnel a repris officiellement le domaine du renseignement au 1^{er} janvier 2016. Une des premières étapes a été la désignation de répondants renseignement au sein des différents organes d'intervention comme suit :

Grade	Nom	Prénom	Site
Cap adj	Masson	Christophe	G1 Yverdon-les-Bains
Cap	Dutoit	Stéfan	G1 Yverdon-les-Bains
Cpl	Stehlé	Serge	G1 Yverdon-les-Bains
Cap	Perez-Rejon	David	C1 Grandson
Cap	Grünig	Thierry	B1 Yvonand
Plt	Pillonel	Jean-Luc	B1 Yvonand
Cap	Jaquet	Laurent	B2 Concise
Plt	Sandoz	Stéphane	B2 Concise
Plt	Agazzi	Pierre-André	Y1 Donneloye
Sap	Michel	Nicolas (retrait du groupe le 30.11.2016)	Y2 Pomy
Cpl	Thöni	Vincent (dès le 1 ^{er} décembre 2016)	Y2 Pomy
Sap	Angelloz	Bruno	Y3 Montagny-près-Yverdon
Cap	Kobi	Serge	Y4 Bonvillars

Ces personnes ont pour mission de rechercher le renseignement utile à l'intervention sur le territoire de leur organe d'intervention, notamment sur les bâtiments détectés, les risques liés à la géographie, à certaines entreprises ou en relation avec des exploitations agricoles.

Le renseignement est ensuite implémenté principalement dans les dossiers d'intervention et dans le géoportail.

2.2 LES DOSSIERS D'INTERVENTION

Actuellement, chaque commune du SDIS NV est responsable des dossiers d'interventions des objectifs situés sur son territoire. Ces dossiers d'intervention sont établis systématiquement lorsqu'un bâtiment fait l'objet d'une détection incendie reliée au Centre de traitement des alarmes (CTA) de l'ECA à Pully.

Lors d'une telle installation, le SDIS propose à ces entreprises la pose d'un tube à clés sécurisé pour déposer deux passes généraux afin d'avoir accès à l'ensemble du bâtiment dès l'arrivée des pompiers sur site sans devoir attendre un responsable de l'entreprise.

Des photos sont réalisées sur l'emplacement du tube à clés, de la centrale de détection, du feu flash qui indique l'accès des pompiers, des prises d'eau (BH ou plan d'eau) et des différents dangers présents dans le

bâtiment. Toutes ces données sont alors documentées dans un dossier d'intervention qui est à disposition en format papier dans la caserne du site DPS concerné et sous format électronique dans les iPad des chefs d'intervention.

Ce dossier facilite l'intervention des pompiers en fournissant des renseignements cruciaux dans les premières minutes de l'intervention, voire même avant l'arrivée sur les lieux, durant le déplacement. Si la création d'un dossier d'intervention est chronophage, son maintien à jour l'est tout autant et nécessite une organisation subtile.

Le tableau ci-après résume l'état de situation au 31 décembre 2016 des dossiers d'intervention. Sur 171 objets (163 en 2015) détectés et reliés au CTA, 28 dossiers sont terminés, 143 dossiers sont toujours en cours. En

outre, 20 objets possèdent des mini-dossiers. Le traitement des dossiers d'intervention n'a pas fait l'objet d'une priorité en 2016, faute de ressources humaines. En outre, une priorité a été mise sur l'harmonisation et le recensement des tubes à clés. Toutefois, la mise à jour

des dossiers d'intervention se poursuit, mais avec des moyens actuellement très limités et en sachant que des modifications auront lieu en 2017 par l'ECA avec l'introduction de ProSDIS.

Dossiers d'intervention

Lieu	Objet ALR	Dossiers finis	Dossiers en cours	Mini dossiers
Bonvillars	1		1	3
Chamblon	2		2	
Champagne	1		1	
Champvent	1		1	1
Chavornay	1	1		
Cheseaux-Noréaz	2		2	
Concise	1	1		
Corcelles-près-Concise	2	1	1	3
Grandson	14		14	
Mathod	2		2	
Montagny-près-Yverdon	17	2	15	1
Muttrux				1
Novalles				3
Onnens	5		5	1
Orges	1		1	1
Pomy	3		3	
Provence	2		2	
Vallorbe	1	1		
Vuiteboeuf	1		1	
Yverdon-les-Bains	110	22	88	6
Yvonand	4		4	
Total	171	28	143	20

Tube à clé: Collège de la Villette

Informations générales

Adresse: **Rue de la Villette 100**

Nombre de clé: **2**

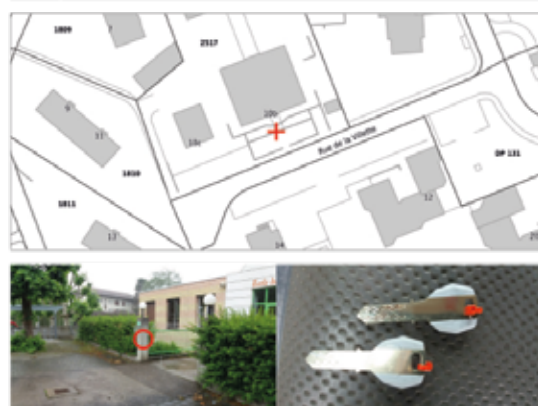
Modélité: **Neuf**

Numéro: **114**

Quartier: **114**

Remarque:

Carte et photos



Informations dépourvues de loi publique 05.06.2017 07:52:11 1/1

Exemple de la description d'un tube à clés dans un dossier d'intervention.

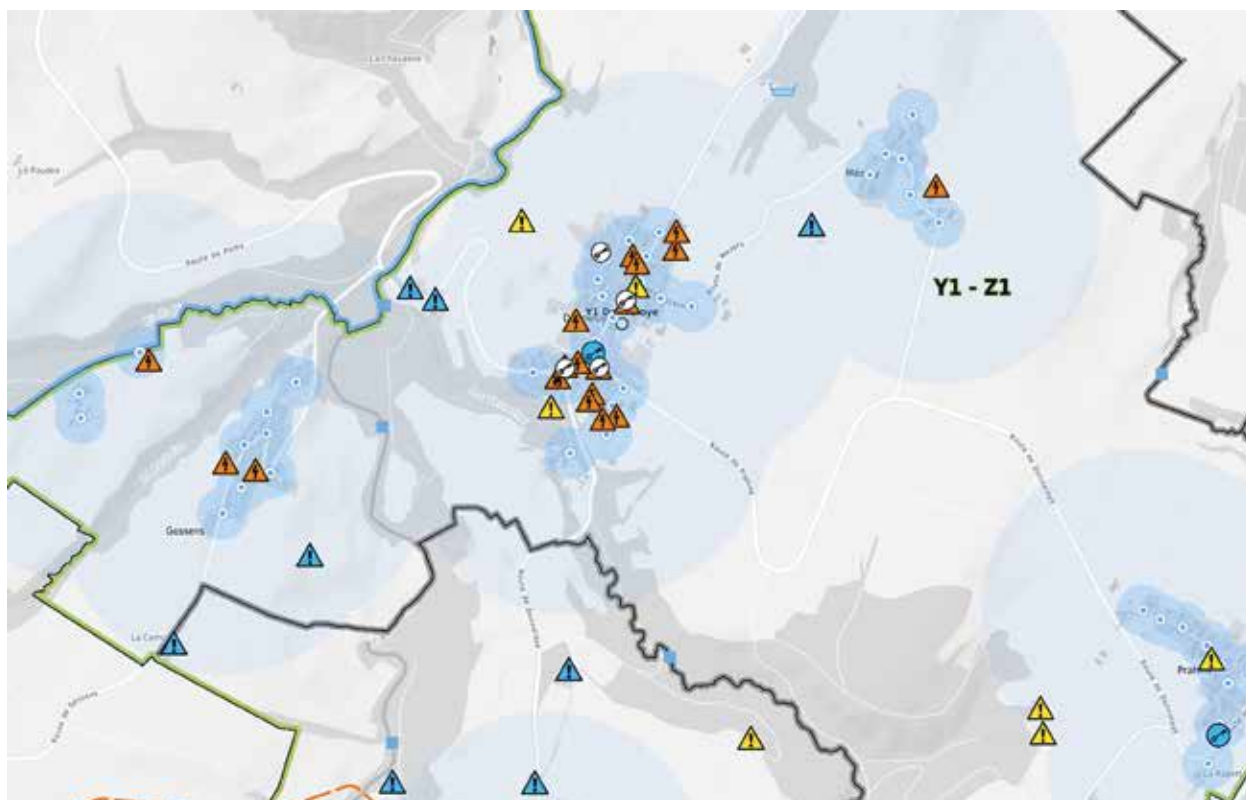
2.3 LE GEOPORTAIL

Disponible depuis plusieurs années, le géoportail de la ville d'Yverdon-les-Bains (<http://mapnv.ch>) comprend différentes couches dédiées au SDIS NV. Ainsi, le renseignement est directement intégré dans le géoportail, disponible via un iPad, au chef d'intervention dans le terrain.

Durant l'année 2016, la saisie de ces données a été poursuivie de manière intense, notamment pour la ville d'Yverdon-les-Bains, mais aussi pour les secteurs DAP. Un maximum de données pertinentes pour l'intervention y sont insérées et viennent compléter les données disponibles dans les autres couches alimentées par les différents services communaux, comme par exemple :

- Emplacement des bornes hydrantes
- Emplacement des conduites d'eaux usées et de surfaces

- Emplacement des conduites de gaz
- Emplacement des éléments du réseau électrique
- Emplacement et identification des bâtiments sous détection incendie
- Risques particuliers dans les bâtiments (personne handicapée, gaz, produits chimiques, citernes, animaux dangereux, etc.)
- Codes d'entrée pour l'accès aux bâtiments
- Gestion des clés dans les tubes posés en façade d'un bâtiment
- Emplacements des points fixes pour la pose des barrages ainsi que la longueur définie



Exemple de données présentes dans la couche SDIS du géoportail : les divers dangers sont signalés, de même que les rayons autour des BH et les zones de captage.

Catégorie d'objet	Nombre d'objets enregistrés
Dispositifs hydrauliques	325
Dangers	321
Moyens d'intervention	10
Dossiers d'intervention	127
Éléments de situation	128
Tubes à clé	300

2.4 PERSPECTIVES 2017

La collecte d'informations va se poursuivre dans les sites DPS et les sections DAP avec l'aide des répondants renseignement. Le géoportail continue d'évoluer avec la saisie de ces données dans les couches du SDIS.

La collaboration avec des partenaires externes tels que Romande Énergie, les associations des réseaux d'eau qui touchent les communes du SDIS, le secteur prévention de l'ECA et Cosvegaz SA, distributeur de gaz pour certaines communes du SDIS va se poursuivre et se

renforcer afin de compléter les données du géoportail. Malheureusement, certaines données ne sont toujours pas accessibles, telle la liste des sites OPAM, ceci malgré plusieurs requêtes faites à ce sujet.

L'établissement des dossiers d'intervention va se poursuivre, en évitant toutefois les redondances inutiles avec le géoportail. Des solutions doivent être trouvées pour disposer des ressources nécessaires à l'avancée de ce projet.

4'980 HEURES D'INTERVENTION EN 2016

10 ANIMAUX SAUVÉS



5x



2x



1x



1x



1x

62 LOCALITÉS DANS LESQUELLES LE SDIS EST INTERVENU

UNE INTERVENTION CHAQUE 19.2 HEURES

UNE POLLUTION CHAQUE 3.7 JOURS

UNE ALARME AUTOMATIQUE CHAQUE 4.1 JOURS

UN INCENDIE CHAQUE 4.3 JOURS

UN SAUVETAGE CHAQUE 5.6 JOURS

UNE INONDATION CHAQUE 1 SEMAINE

UN CAS TECHNIQUE CHAQUE 1.3 SEMAINES

UN CAS PIONNIER CHAQUE 1 MOIS

UN INCIDENT CHIMIQUE CHAQUE 2 MOIS

UN CAS RADIOACTIF CHAQUE 4 MOIS

UN SERVICE DE GARDE CHAQUE 11 JOURS

3. OPÉRATIONNEL

3.1 STRUCTURE ORGANIQUE DES SITES DPS

La structure organique des sites DPS a été harmonisée en 2016, à l'exception de celle de Concise dont la petite taille ne permet pas une harmonisation complète. À cet effet, les sites DPS sont maintenant constitués en sections intervenantes et sections de réserve de huit personnes maximum. À la tête de chaque section intervenante, un officier est présent (traditionnellement lieutenant ou premier-lieutenant), remplacé par un sous-officier supérieur (sergent-chef ou adjudant). L'officier est maintenant responsable de son personnel, tant au niveau de l'instruction que des suivis à court et long termes.

La section entière assure la semaine, tandis que seule une moitié ou un tiers de section assure le week-end. Ceci permet aux membres de la section, disponibles la semaine, d'intervenir plus souvent, avec un rythme régulier de toutes les trois ou quatre semaines, tout en allégeant l'astreinte de week-end à un rythme moins soutenu.

En outre, un officier de service régional (OSR) est d'astreinte 24/24 toute l'année sur la base d'un tournus d'une semaine sur cinq. La journée, les OSR de milice sont remplacés, le cas échéant, par un OSR perma-

nent. La direction d'intervention est ainsi clairement établie : tous les cas 100 sont gérés par la section avec le chef de section dans le rôle du chef d'intervention, tandis que les cas 200 et 300 sont gérés par l'OSR. La section est ainsi responsabilisée en intervenant seule sur les cas 100 et les officiers tiennent un rôle à la hauteur de leur compétence, ce qui a pour conséquence de les valoriser.

Les sergent-chefs étant remplaçants chef de section, ils doivent pouvoir diriger des interventions de cas 100 lorsque le chef de section est absent. Durant la période de transition et de formation de ces nouveaux cadres, l'OSR intervient dans un mode coach avec les remplaçants chef de section.

Des premiers retours obtenus, cette formule semble satisfaire l'ensemble des membres du DPS. En outre, l'esprit de section s'est très rapidement développé, ce qui répond clairement aux attentes de l'EM. En effet, cet esprit est primordial, du fait que la section interviendra seule dans 80% des cas et une connaissance réciproque parfaite des camarades constitue la clé de voûte de la réussite des premières minutes d'une intervention.

3.2 DISPONIBILITÉ OPÉRATIONNELLE ET STANDARD DE SÉCURITÉ

Les organes d'intervention du SDIS sont séparés en deux détachements :

- Un détachement de premier secours (DPS) constitué de quatre sites répartis sur les casernes d'Yverdon-les-Bains (type G), de Grandson (type C), d'Yvonand et de Concise (types B). La mission du DPS est « d'assurer les premières mesures d'intervention en cas d'incendie et de lutte contre les dommages résultant des éléments naturels ou d'autres situations présentant un caractère d'urgence, pour le secteur qui lui est attribué. »⁷
- Un détachement d'appui (DAP) constitué de quatre sections Y et trois sections Z réparties sur les sept locaux de Donneloye (Y1), Pomy⁸ (Y2), Montagny-près-Yverdon (Y3), Bonvillars (Y4), Chavannes-le-Chêne (Z1), Belmont-sur-Yverdon⁹ (Z2) et Valeyres-sous-Montagny (Z3). La mission du DAP est de « renforcer le DPS ou suppléer celui-ci pour certains types d'intervention sur l'ensemble du secteur du SDIS. »¹⁰

La disponibilité opérationnelle du SDIS varie en fonction des sites DPS et des sections DAP. Toutefois, celle-ci est

très importante, car les attentes de la population et les responsabilités sont toujours grandissantes. En tant que centre régional, le site DPS d'Yverdon-les-Bains constitue un renfort pour un grand nombre d'interventions, internes comme externes au SDIS. Les trois autres sites DPS maintiennent aussi des services de permanence et doivent garantir les premiers secours sur l'ensemble de leur territoire. Cette disponibilité opérationnelle dépend de plusieurs facteurs, dont notamment la logistique et la formation. Mais le facteur principal reste les ressources humaines afin de garantir le personnel de permanence et de renfort.

Le territoire du SDIS NV est très varié en termes de risques avec notamment plusieurs lignes ferroviaires assurant des transports de matières dangereuses sur la ligne du pied du Jura, un aérodrome, un axe autoroutier important comportant une quinzaine de kilomètres d'infrastructures souterraines de circulation, divers types d'entreprises dont certaines présentant des risques chimiques, des centres historiques disposant de monuments de renommée internationale, des zones commerciales importantes, ainsi que des zones d'habitations rurales et urbaines.

⁷ Art 11 LSDIS

⁸ Belmont-sur-Yverdon dès le 01.01.2017.

⁹ Supprimée en date du 31.12.2016.

¹⁰ Art 12 LSDIS.

Les missions du SDIS NV sont très diverses et représentent toutes les missions des sapeurs-pompiers à l'exception des événements de type radioactif. Ainsi, le SDIS est appelé à intervenir notamment sur des feux, des accidents de circulation, des incidents chimiques, des pollutions, des inondations ou encore des sauvetages de personnes et d'animaux. Le territoire d'intervention du SDIS NV s'étend toutefois bien au-delà de ses frontières du fait de son rôle de centre régional pour toute la région Nord du Canton de Vaud (de la Vallée de Joux jusqu'au Vully), ceci pour certaines missions bien spécifiques telles que pollutions, chimiques, véhicule de commandement, ou encore renfort tonne-pompe 6'000 litres.

Le standard de sécurité¹¹ défini par le Conseil d'État a changé le 1^{er} janvier 2016. Il a été revu à la baisse et impose à chaque site DPS de pouvoir intervenir dans 80% (au lieu de 90%) des cas avec 5 sapeurs-pompiers (au lieu de 10), dont 4 (au lieu de 6) porteurs d'appareils de protection respiratoire, un tonne-pompe et des échelles :

- dans les 15 à 18 minutes dans les régions urbaines
- dans les 20 à 23 minutes dans les régions extra-urbaines

À cet effet, des permanences d'astreintes sont mises en place 24/24 heures, 365 jours par année pour garantir ces délais d'intervention.

Si les sections DAP ne sont pas incluses dans le standard de sécurité, leur contribution n'en est pas pour autant diminuée. Les sections DAP Y interviennent seules sur certaines missions (ascenseurs bloqués, inondations et aide au portage intérieur) et sont systématiquement alarmées pour les missions feu avec le site DPS correspondant. Pour les interventions pollution, chimique et pionnier, elles ne sont pas alarmées, mais peuvent faire l'objet d'une demande de renfort par le chef d'intervention du site DPS.

Les sections DAP Z sont alarmables : c'est le chef d'intervention du site DPS engagé qui fera la demande de renfort au CTA en cas de besoin en personnel.

3.3 SERVICES DE PERMANENCE

Chaque site DPS doit garantir un service de permanence selon la directive ECA 1100/01¹² :

Site DPS	Semaine		Week-end et jours fériés	
	Directive ECA	Effective	Directive ECA	Effective
G1 Yverdon-les-Bains		Jour  Nuit 	     	     
C1 Grandson			   	   
B1 Yvonand	-	Nuit 	 	  
B2 Concise	-	-	 	 

 officier  sous-officier/sapeur

À cela vient s'ajouter une permanence officier OFSI 24/24 heures toute l'année pour le site DPS d'Yverdon-les-Bains. Durant l'année 2016, le tournus des sections est comme suit :

Officier de service régional (OSR) 5 personnes							
DPS G1 Yverdon	DPS C1 Grandson	DPS B1 Yvonand	DPS B2 Concise				
6 sections nuit	4 sections nuit	3 sections nuit	2 sections nuit				
3 sections jour	3 sections jour	3 sections jour	2 section jour				
DAP Y1 Donneloye	DAP Y2 Pomy	DAP Y3 Montagny	DAP Y4 Bonvillars	DAP Z1 Chavannes-le-Chêne	DAP Z2 Belmont	DAP Z3 Valeyres-sous-Montagny	Formation de base DPS+DAP
2 groupes nuit	2 groupes nuit	1 groupe nuit	3 groupes nuit	1 groupe nuit	1 groupe nuit	1 groupe nuit	1 groupe nuit
1 groupe jour	1 groupe jour	1 groupe jour	2 groupes jour	1 groupe jour	1 groupe jour	1 groupe jour	1 groupe jour

L'astreinte n'existant pas pour les sections jour, celles-ci souffrent toujours du manque de personnel, en particulier au site DPS Yverdon-les-Bains.

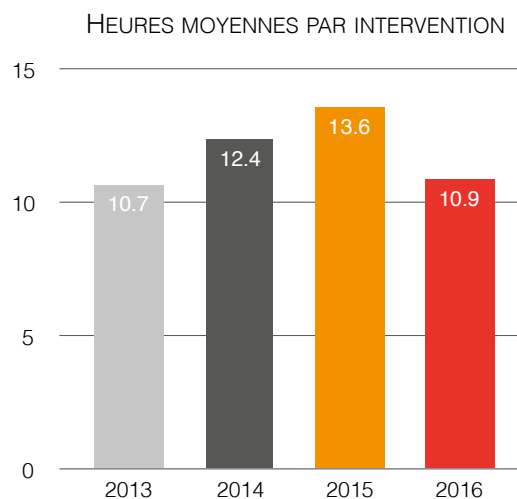
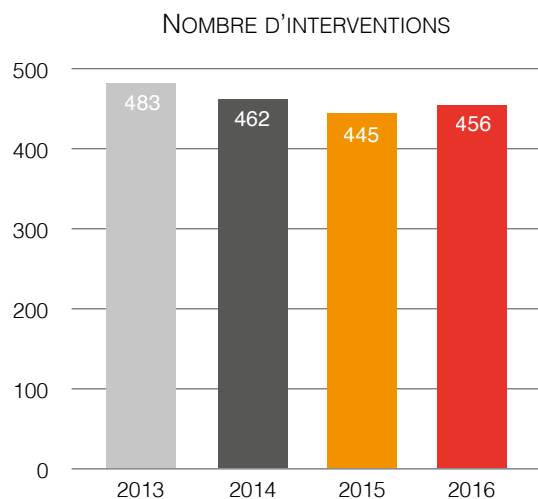
¹¹ Arrêté du 15 décembre 2010 sur le standard de sécurité cantonal en matière de service de défense contre l'incendie et de secours (AsecSDIS) RSV 963.15.5, état au 01.01.2016.

¹² Directive du 1^{er} janvier 2015 sur l'organisation et le financement des détachements de premier secours (ECA 1100/01).

3.4 DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS

En 2016, le SDIS est intervenu sur 456 évènements¹³ (+2.5% par rapport à 2015). Si le nombre est légèrement remonté, il reste en-dessous du nombre observé durant les deux premières années de vie du SDIS. Il sied toutefois de relever que ces interventions ont

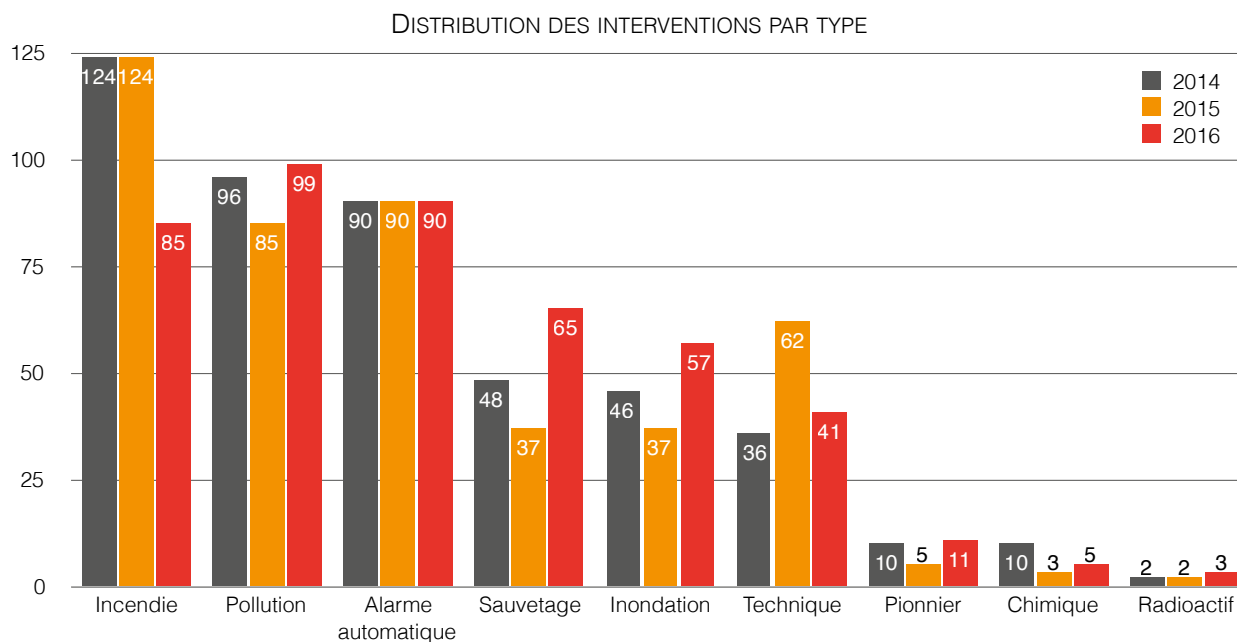
généralisé 4'980 heures¹⁴ (-18% par rapport à 2015 avec 6'061 heures). Le graphique suivant indique le nombre moyen d'heures soldées par intervention, qui a fortement diminué en 2016 pour retrouver les taux de 2013.



La répartition des alarmes selon les types d'évènements est comme indiquée ci-après¹⁵:

Une grosse diminution (-31% par rapport à 2015) des incendies et des cas techniques (-34%) est consta-

tée, alors que les cas pionniers (+120%), sauvetages (+76%), chimiques (+66%) et les inondations (+54%) sont en forte augmentation.

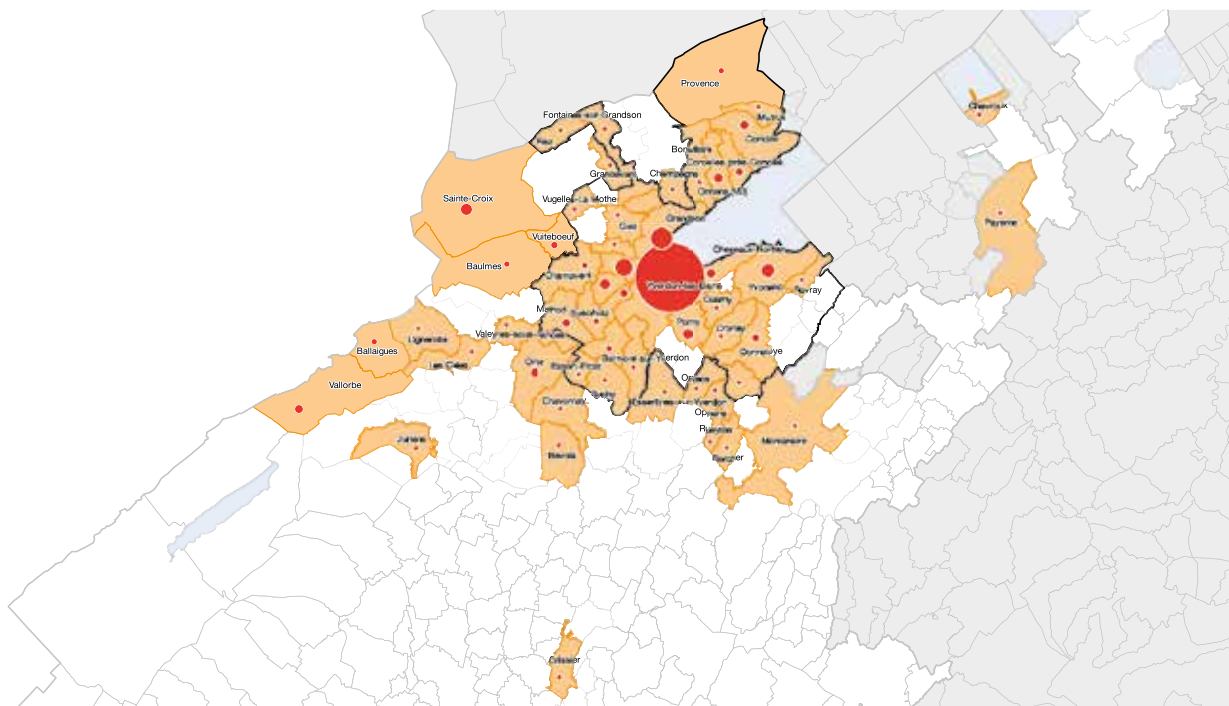


¹³ Nombre d'évènements qui se sont produits pour lesquels le SDIS est intervenu, indépendamment du nombre d'organes d'intervention du SDIS qui ont été alarmés.

¹⁴ Ce chiffre n'inclut pas les heures du personnel permanent durant les horaires de travail, le système ne permettant pas une comptabilisation séparée.

¹⁵ Il sied ici de préciser que certains chiffres présentés dans le rapport d'activité 2015 étaient erronés. Les chiffres ont été rectifiés ici pour les années 2014 et 2015.

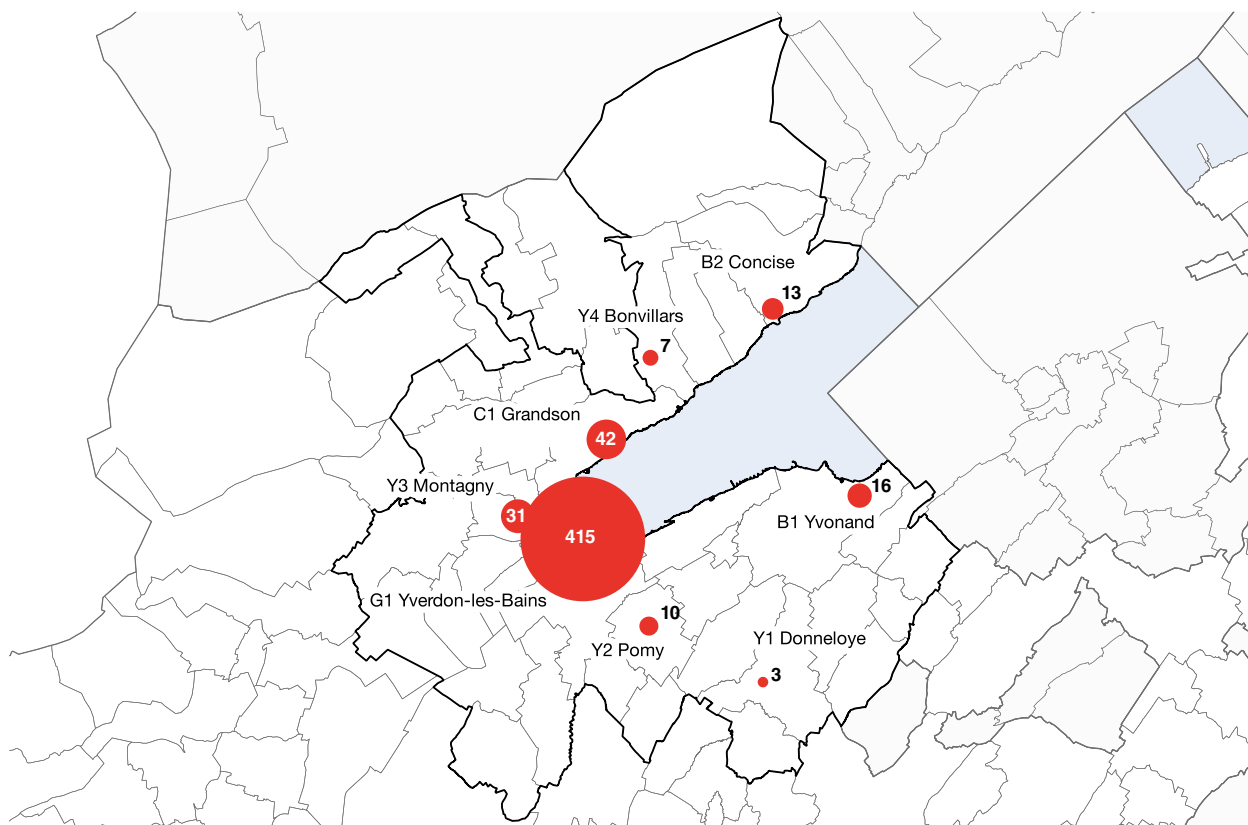
DISTRIBUTION DES INTERVENTIONS PAR COMMUNE



Lieu	Interventions
BALLAIGUES	1
BAULMES	1
BAVOIS	1
BELMONT-SUR-YVERDON	1
BERCHER	1
BIOLEY-MAGNOUX	1
BONVILLARS	1
CHAMBLON	8
CHAMPAGNE	1
CHAMPVENT	1
CHAVORNAY	1
CHESEAUX-NOREAZ	6
CHEVROUX	1
CONCISE	6
CORCELLE-PRES-CONCISE	4
CRISSIER	1
CRONAY	1
CUARNY	2
DONNELOYE	1
EPAUTHEYRES	1
EPENDES VD	3
ESSERT-PITTET	1
FIEZ	2
FONTAINES-SUR-GRANDSON	1
GIEZ	1
GRANDEVENT	1
GRANDSON	28
GRANDVAUX	1
GRESSY	1
JURIENS	1
LA SAGNE	2

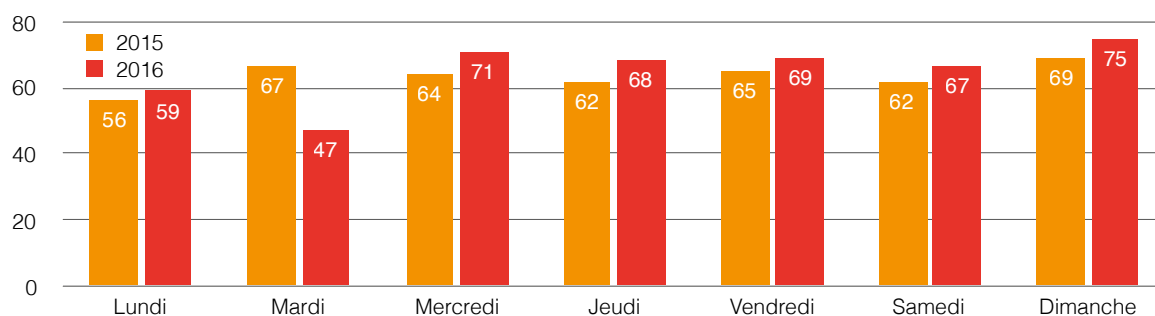
Lieu	Interventions
L'AUBERSON	2
LE CHATEAU DE STE-CROIX	1
LES CLEES	1
LIGNEROLLE	1
MATHOD	5
MEZERY-PRES-DONNELOYE	1
MONTAGNY-PRES-YVERDON	19
MUTRUX	2
ONNENS VD	6
OPPENS	1
ORBE	6
ORZENS	1
PAYERNE	2
POMY	7
PRAHINS	2
PROVENCE	2
ROVRAY	2
RUEYRES	1
STE-CROIX	5
SUCHY	2
SUSCEVAZ	3
THIERRENS	1
TREYCOVAGNES	5
VALEYRES-SOUS-MONTAGNY	2
VALEYRES-SOUS-RANCES	1
VALLORBE	4
VILLARS-SOUS-CHAMPVENT	2
VUGELLES-LA-MOTHE	1
VUITEBOEUF	3
YVERDON-LES-BAINS	270
YVONAND	12

DISTRIBUTION DES INTERVENTIONS PAR ORGANE D'INTERVENTION



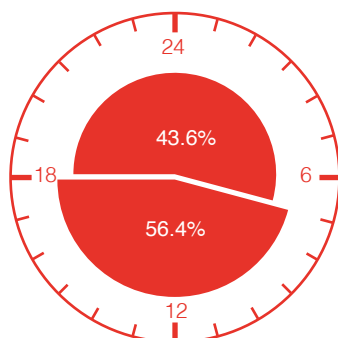
Un événement peut nécessiter l'intervention de plusieurs sites DPS ou d'un site DPS avec une ou plusieurs sections DAP. Ainsi, les différents organes d'intervention du SDIS sont sortis à 537 reprises (+4.5% par rapport à 2015).

DISTRIBUTION DES INTERVENTIONS SELON LE JOUR DE LA SEMAINE



La répartition des interventions selon les jours de semaine démontre une bonne équité à l'exception des lundis et mardis, plus calmes. Comme l'année dernière, le dimanche constitue le jour avec le plus d'interventions.

RÉPARTITION JOUR/NUIT DES INTERVENTIONS



Les interventions se déroulent majoritairement durant la journée, période où l'activité humaine est généralement plus intense.



Samedi 26 mars 2016, Belmont-sur-Yverdon

Réveil brutal à 03h24 pour neuf sapeurs-pompiers du site d'Yverdon-les-Bains suite à un accident de la circulation avec une personne incarcérée à la sortie de Belmont-sur-Yverdon en direction de Suchy.

Au départ de la caserne, le chef d'intervention prend contact avec le CTA à Pully qui lui indique qu'il s'agit d'une Kia Rio de 2009, sur le flanc, avec une personne à bord.

À l'arrivée sur place, les intervenants constatent, à l'embranchement Suchy-Le Villaret, dans le triangle formé par la Route du Villaret et la Route de Belmont, que le véhicule accidenté de couleur grise se trouve sur le flanc gauche. Le véhicule a le contact enclenché, moteur arrêté, une personne se trouve sur le siège conducteur, inconsciente, ensanglantée. Le véhicule présente les stigmates d'un choc latéral gauche au niveau de la portière conducteur avec un enfoncement de matière (tronc d'arbre) en direction du conducteur. La sécurisation de la route est assurée par la gendarmerie.

Suite à la reconnaissance effectuée par le chef d'intervention, il est décidé de mettre une protection feu au moyen du tonne-pompe, des moyens d'éclairage pour illuminer la place sinistrée, et de sécuriser le véhicule en le câlant et en tentant de couper la batterie, difficilement atteignable.



À la suite de ces actions, le dépavillonnage latéral est ordonné avec le dégagement de la colonne de direction. Pendant le travail de désincarcération, la personne blessée reprend conscience et se réveille. La collaboration avec le personnel médical engagé sur cette intervention, soit une ambulance du CSU-nvb, du SMUR et de la REGA, base de Lausanne, se passe très bien. La victime est extraite puis hélicoptérée par la Rega. Deux patrouilles de gendarmerie assuraient la sécurisation de la route et l'établissement du constat d'accident.



Lundi 27 juin 2016, Suscévaz

Début de semaine chaud en ce lundi matin à 09h11, l'officier de service régional (OSR) reçoit une alarme officier de service, indiquant de rappeler le CTA. L'opérateur lui indique qu'il faudrait se rendre à Suscévaz au lieu-dit « La Grange à Décoppet » pour un contrôle suite à une fermentation de fourrage

Cette ferme isolée est composée de plusieurs bâtiments dont une grange contenant une soixantaine de bottes de foin engrangées environ trois semaines en ar-

rière. À l'intérieur de la grange, une odeur de fermentation est présente.

Suite au contrôle du tas de foin avec la caméra thermique (environ 40°C), l'officier observe une température anormale à deux endroits séparés dont les deux dernières rangées au fond de la grange.

Après une brève reconnaissance (qui a permis de constater l'absence de BH au niveau de la ferme), l'OSR a alarmé via le CTA un tonne-pompe 2000 (site DPS G1), un véhicule modulaire à tuyaux 75 mm et une sonde à fourrage (site DPS C1) ainsi qu'une motopompe (section DAP Y3). Un premier transport d'eau a été établi pour alimenter le TP sur une distance de 340 mètres depuis le ruisseau du Bey. Un deuxième transport a été établi depuis un étang se situant en dessus de la ferme. À 10h43, un dispositif hydraulique important était en place en prévention feu: un canon pour tenir entre la grange et la maison d'habitation et deux lances pour la partie en fermentation. Une prise de température du tas de foin est effectuée avec une sonde à fourrage au fond de la grange, qui indique 93°C.

À 11h00 débute le retrait des bottes de foin de la grange avec deux tracteurs frontaux pour les éparpiller dans le champ voisin. À savoir que plusieurs bottes étaient brunes de fermentation, dont celles du fond. Quelques flammes sont apparues lors du détassage et un quart de fourrage a été détruit (importante fermentation). En conclusion, l'alarme a été donnée à temps, ce qui a permis de sauver la grange !





Mardi 2 août 2016, Yverdon-les-Bains

La nuit du 1^{er} au 2 août a été intense pour le SDIS NV suite à plusieurs départs de feu en ville d'Yverdon-les-Bains. Le principal sinistre est toutefois survenu à 02h35 dans un appartement locatif, R+3, à la rue du Valentin 8.

À son arrivée sur les lieux du sinistre, l'OSR constate d'importantes flammes jaillissant des fenêtres du 3^e étage de l'immeuble. Une patrouille de la Police Nord vaudois (PNV) indique que l'immeuble est évacué, mais annonce qu'il y peut-être une personne à l'intérieur de l'appartement en flammes. La rue est bloquée à la circulation et la sécurité extérieure est assurée par PNV. La cage d'escaliers est accessible jusqu'à l'étage au-dessous de sinistre sans protection respiratoire. La sous-toiture au-dessus des fenêtres de l'appartement en flammes est en train de s'embraser et de se développer en feu toiture.

Le chef d'intervention engage une première équipe de porteurs d'appareils respiratoires en reconnaissance rapide (avec un extincteur LW) pour confirmer ou non la présence d'une personne à l'intérieur. Ensuite, il engage une seconde équipe de porteurs en extinction. En parallèle, l'échelle automobile est déployée pour tenir le développement sous le berceau du toit et en toiture.

Une ambulance est présente sur les lieux en prévention. Les deux équipes de porteurs travaillent en coopération pour les travaux de recherche et d'extinction. Rapidement, les porteurs confirment qu'il n'y a personne à l'intérieur. Peu après, PNV annonce que la personne manquante s'est présentée au poste de police. Le feu est sous contrôle une heure après l'arrivée du SDIS. Les



Crédit : La Région Nord vaudois

sapeurs ont entrepris différents travaux de démontage de plafonds et planchers pour contrôler les divers points de passage du feu. Un contrôle des appartements en-dessous de l'appartement sinistré permet de constater des dégâts d'eau. Une préservation des biens par le déplacement du mobilier et de divers objets est alors effectuée. Le feu est totalement maîtrisé aux alentours de 04h30.

Durant cette même nuit, le SDIS NV est intervenu plusieurs fois en ville pour deux sinistres sur des balles rondes de paille, un feu de stores dans une école, un feu de voiture, une odeur suspecte, ainsi qu'à Mutrux pour un feu de broussailles qui a été confondu avec le feu du 1^{er} août et une pollution dans le port d'Yvonand.



Mardi 13 septembre 2016, Bavois

Le SDIS NV a été alarmé à 06h29 pour une intervention chimique sur l'autoroute A1, aire de repos de Bavois, chaussée Alpes. À l'arrivée sur place, la gendarmerie indique qu'un camion-citerne transportant du chlorure ferrique (FeCl_3) a perdu une quantité importante de produit sur le revêtement goudronné de l'aire de repos.

La première reconnaissance permet de déterminer que la citerne fuit à un débit d'environ 50 litres à l'heure au niveau du raccord de sa vanne arrière. Le liquide s'écoule en direction de l'autoroute puis, suivant la pente naturelle de la chaussée, en direction d'Yverdon-

les-Bains. Par le passage répété de véhicules, le produit est étalé sur plusieurs centaines de mètres, jusqu'à l'entrée de l'autoroute. Selon le conducteur, environ 2'000 litres de chlorure ferrique à 40% se seraient écoulés durant la nuit.

Le chef d'intervention a fait boucler hermétiquement l'aire de repos de Bavois, chaussée Alpes par la gendarmerie. Pour contenir la fuite, un bac de rétention a été posé sous la vanne qui fuyait et du Sorbix répandu autour des grilles d'écoulement des eaux claires, qui ont ensuite été obturées avec du plastique.



Le véhicule de transmission régional a été engagé pour établir un poste de commandement engagement et tenir les divers rapports programmés selon l'évolution de la situation. De nombreux partenaires ont été engagés sur cette mission pour épauler le chef d'intervention, en particulier l'ingénieur de piquet de la DGE, l'inspecteur cantonal ECA, la police de la faune et le responsable du centre d'entretien des autoroutes.

La pollution chimique a été traitée par du personnel équipé de tenues moyennes pour neutraliser le chlorure ferrique avec du bicarbonate de sodium, ce qui a permis de ramener le pH de 2 à 7. Un camion-citerne vide a

été mandaté pour le transvasement du liquide depuis la citerne sinistrée. Deux cureuses ont été engagées pour nettoyer les sacs des grilles ainsi qu'une balayeuse à haute pression pour le nettoyage de la chaussée.

La constatation faite au final est que le volume qui s'est écoulé n'était que d'environ 100 à 200 litres.

Ce sont ainsi 17 intervenants avec 8 véhicules du SDIS NV qui ont œuvré toute la journée sur cette intervention pour rendre l'aire de repos à nouveau praticable vers 19h00.



Vendredi 16 décembre 2016, Fiez

Le site DPS de Grandson a été alarmé à 15h38 heures avec un tonne-pompe pour le sauvetage d'un chien dans une canalisation au Moulin du Pérosset à Grandson, soutenu par deux permanents avec le véhicule pionnier technique. Une fois sur site, le long de l'Arnon entre le Moulin du Pérosset et Novalles, la propriétaire d'une chienne de race Jack Russell indiquait l'emplacement de la canalisation où elle était prisonnière.

Une reconnaissance est effectuée et le bruit d'un animal est entendu dans une canalisation de 360 mm arrivant depuis les champs et se déversant dans le talus en direction de l'Arnon (à environ 2 mètres du cours d'eau). Ce ruisseau venant de la commune de Novalles est canalisé sur une partie de champs. Il est toutefois impossible de déterminer l'emplacement exact, ni la nature de l'animal bloqué.

Dans un premier temps, le talus a été creusé sur deux mètres pour déterminer la direction de la canalisation, puis une caméra adaptée, de l'entreprise Cand-Landi, a été engagée pour localiser précisément l'animal. Celui-ci, clairement identifié comme la chienne recherchée par sa maîtresse, répondant sous le nom de Smarties, est repéré à une distance d'environ 15 m depuis la sortie de la canalisation côté rivière.

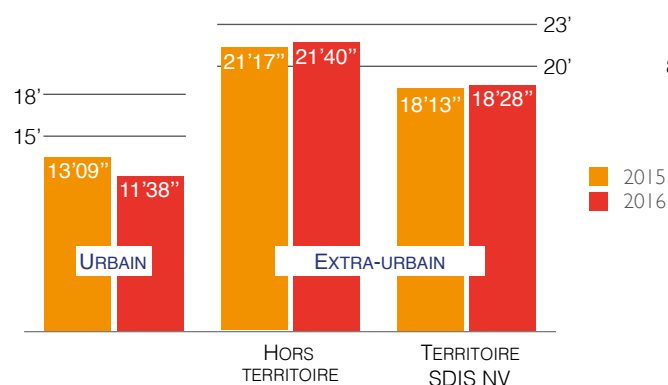
Le creusage mécanique de la conduite est réalisé avec une tractopelle de la commune de Giez opérée par un sapeur-pompier du SDIS.



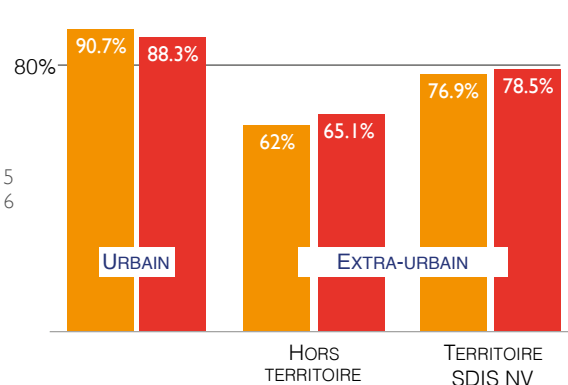
En parallèle, une vétérinaire est engagée en prévention. La conduite est percée au marteau perforateur, ce qui effraye et traumatise l'animal. Ainsi, il est décidé d'arracher la conduite à l'aide de la tractopelle avant de pouvoir extraire Smarties. La petite chienne est alors prise en charge par le vétérinaire et sa maîtresse qui saute de joie suite à cet engagement fructueux. La chienne est vivante après plus de cinq heures passées dans la canalisation !

En ce qui concerne le respect du nouveau standard de sécurité, l'analyse statistique des temps entre le moment de l'alarme et l'arrivée sur site du premier véhicule permet de dégager les résultats suivants :

TEMPS MOYEN ENTRE L'ALARME ET L'ARRIVÉE SUR SITE



INTERVENTIONS RESPECTANT LE STANDARD



Ces chiffres démontrent que le SDIS répond largement au standard de sécurité défini par le Conseil d'État en ce qui concerne les temps moyens d'intervention, toutes interventions confondues. En outre, le temps moyen d'intervention a été nettement amélioré par rapport à 2015 en milieu urbain.

Concernant la proportion d'interventions pour lesquelles le SDIS correspond au standard de sécurité, si les interventions en milieu urbain dépassent les exigences du standard, il n'en est pas de même pour celles en milieu extra-urbain qui titillent la barre des 80%, sans toutefois la dépasser. Il sied toutefois de préciser que les chiffres ici présentés concernent l'ensemble des interventions, y compris certaines pour lesquelles le déplacement ne se fait pas en prioritaire. En outre, ils concernent aussi l'engagement de moyens non-prévus dans le standard

Engagement des porteurs APR en intervention

En 2016, la protection respiratoire a dû être engagée dans 20 interventions (38 en 2015) pour un total de 55 (124 en 2015) porteurs engagés selon la répartition suivante :

Type d'intervention	Nombre
Extinction	38
Démontage/divers	2
Reconnaissance	13
Chimique	2

En outre, 23 surveillants ont été engagés pour encadrer les porteurs.

L'année dernière déjà, ce même rapport stipulait qu'avec le peu d'engagement, il était difficile d'acquérir une bonne expérience, sans mentionner le fait qu'elle reste très inégale non seulement entre les organes d'in-

tervention du SDIS, mais aussi à l'intérieur même des organes d'intervention, sachant que plus de la moitié des engagements ont été réalisés par les mêmes sept sapeurs. En 2016, seuls 26 (42 en 2015) des 66 porteurs sont intervenus comme porteur APR. Dès lors, avec une diminution globale de l'engagement de la protection respiratoire en intervention de plus de 55%, la situation 2016 s'est péjorée.

À titre illustratif, sur les 14 interventions en milieu extra-urbain sur le territoire du SDIS pour lesquelles le standard de 23 minutes n'a pas pu être respecté, il est possible de trouver :

- 7 pollutions¹⁶
- 3 inondations dont le déplacement est non-prioritaire
- 1 feu de poubelle extérieur
- 1 prévention feu
- 2 alarmes automatiques dans un endroit délocalisé pour lesquelles le TP est arrivé après 23'43" et 23'57" respectivement.

Malgré cela, un incendie peut se produire à tout instant et les porteurs APR doivent, indépendamment de leur expérience, apporter les mêmes compétences aux victimes. Pour cette raison, le SDIS recherche constamment à améliorer la formation (voir chapitre 7) des porteurs, notamment en se dirigeant vers une vision la plus proche possible de la réalité (simulateurs feu, exercices orientés interventions...). Cette formation doit permettre à chacun d'intervenir efficacement et en toute sécurité à n'importe quelle heure du jour et de la nuit.

3.5 SERVICES DE PRÉVENTION

Conformément à l'art 4 du Règlement du SDIS, « les communes membres du SDIS peuvent disposer des sapeurs-pompiers domiciliés sur leur territoire pour d'autres tâches d'intérêt public, pour autant que l'efficacité et la rapidité de la mission de défense contre l'incendie et de secours ne soit pas compromises. »

En 2016, ce sont 33 services de prévention et de garde (+48% par rapport à 2015) qui ont été fournis par le SDIS au bénéfice de ses communes membres ou, sur

demandes desdites communes, de diverses sociétés privées. Ces engagements représentent un total de 481.75 heures (499.25 heures en 2015). Certains de ces engagements, à l'instar du Giron du Nord des Jeunesses Campagnardes, demandent une reconnaissance préalable sur site afin de garantir le bon déroulement de la prestation.

Le tableau ci-dessous fournit une vue d'ensemble des services de prévention effectués sur l'entier du territoire :

Organe d'intervention	Date	Événement	Lieu	Nombre d'heures
DPS G1	28.02.2016	Élections	Yverdon-les-Bains	41.25
DPS C1	05.03.2016	Surveillance feu des Brandons	Grandson	8
DPS G1	12.03.2016	Surveillance feu des Brandons	Yverdon-les-Bains	20
DPS G1	18.03.2016	Surveillance feu des Brandons des Cygnes	Yverdon-les-Bains	5.5
DAP Z3	19.03.2016	Surveillance feu Carnaval	Chamblon	4
DPS B1	19.03.2016	Sécurité cortège	Yvonand	7.5
DPS B1	14.05.2016	Nettoyage du port	Yvonand	18

¹⁶ Ces interventions sont d'ailleurs soumises à un autre standard, défini dans l'Arrêté sur le standard de sécurité cantonal ABC (A-ABC), RSV 814.31.4.1, lequel exige une intervention du centre chimique dans les 15 à 30 minutes uniquement.

Organe d'intervention	Date	Événement	Lieu	Nombre d'heures
DPS C1	14.06.2016	Tour de Suisse	Grandson	20
DPS G1	14.06.2016	Tour de Suisse	Yverdon-les-Bains	27.5
DPS B1	12.07.2016	Giron du Nord des jeunes campagnardes	Yvonand	9
DPS B1	31.07.2016	Fête du 1 ^{er} août	Yvonand	10
DAP Y1	01.08.2016	Fête du 1 ^{er} août	Bioley-Magnoux	6
DPS B2	01.08.2016	Fête du 1 ^{er} août	Concise	12
DAP Y1	01.08.2016	Fête du 1 ^{er} août	Donneloye	10
DAP Z2	01.08.2016	Fête du 1 ^{er} août	Épendes	10
DPS C1	01.08.2016	Fête du 1 ^{er} août	Grandson	28
DAP Z3	01.08.2016	Fête du 1 ^{er} août	Method	18
DAP Y4	01.08.2016	Fête du 1 ^{er} août	Onnens	7
DPS G1	01.08.2016	Fête du 1 ^{er} août	Yverdon-les-Bains	46.25
DAP Y2	01.08.2016	Fête du 1 ^{er} août	Valeyres-sous-Ursins	7
DAP Y2	01.08.2016	Fête du 1 ^{er} août	Essert-Pittet	6
DAP Y1	14.08.2016	Match	Donneloye	15.25
DPS C1	13-14.08.2016	Fête médiévale	Grandson	34
DAP Y4	29.10.2016	Marché aux truffes	Bonvillars	89.5
DPS G1	21.12.2016	Culte de Noël	Yverdon-les-Bains	2
DPS B1	21.12.2016	Sécurité du cortège du Noël des enfants	Yvonand	6
DPS G1	24.12.2016	Culte de Noël		2.5
DPS G1	25.12.2016	Culte de Noël		2.5
DPS G1	24-25.12.2016	Cultes de Noël	Yverdon-les-Bains	9

Il s'agit ici de relever qu'une procédure simplifiée a été élaborée en 2016 à l'attention des communes membres du SDIS concernant la facturation des services de prévention. À partir du 01.01.2017, dans le cadre du budget, chaque commune reçoit un crédit de base d'heures de garde qui ne seront pas facturées. Ceci permet d'éviter environ 95% des factures pour des sommes moindres, dans le cadre des services de garde routi-

niers. Ce nouveau procédé fait l'objet d'une annexe 3 au Règlement du SDIS.

Finalement sur requête du SDIS Plaine de l'Orbe (SDIS-PO), un détachement de quatre sapeurs-pompiers avec un tonne-pompe a assuré une permanence durant la revue quinquennale du SDISPO, afin que celle-ci ne soit pas perturbée par des interventions routinières. Aucun engagement de ce détachement n'a toutefois été nécessaire.

3.6 POLICE DU FEU

La prestation police du feu est entièrement dévolue à la Ville d'Yverdon-les-Bains. Elle est assurée par deux permanents, le Cap adj Christophe Masson (taux de 0.2 EPT) et le Cpl Serge Stehlé (taux de 0.8 EPT), pour un total de 1 EPT. Ce travail exige de faire respecter les normes de protection incendie de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI)¹⁷, principalement lors de mises à l'enquête. En résumé, ces normes :

1. visent à protéger les personnes, les animaux et les biens contre les dangers et les effets des incendies et des explosions
2. fixent les obligations juridiques nécessaires afin d'atteindre cet objectif
3. s'appliquent aux bâtiments, ouvrages et installations à construire, ainsi que, par analogie, aux constructions mobilières

En outre, les bâtiments, ouvrages et installations existants doivent être rendus conformes aux prescriptions de protection incendie en cas de transformation, d'agrandissement ou de changement d'affectation importants de la construction ou de l'exploitation ou lorsque le danger est particulièrement important pour les personnes.

Les diverses manifestations font aussi l'objet d'inspections afin de faire respecter la prévention incendie et les voies d'évacuation des cantines, salles de concerts ou de spectacles et de garantir les accès des secours.

Le personnel de la police du feu fait partie de la Commission de salubrité (39 séances) qui regroupe plusieurs services communaux pour contrôler si les normes d'incendie et de construction sont respectées lors de la construction ou de la modification d'un bâtiment et qui, le cas échéant, délivre le permis d'habiter.

¹⁷ Voir <http://www.vkf.ch>

La police du feu a mené 294 missions (+12% par rapport à 2015) dans le terrain et suite aux rapports transmis à la Municipalité, 90 permis d'habiter ou d'utiliser (-13%) ont été délivrés. Divers travaux d'assainissements ont été exigés dans 139 cas.

La police du feu fait aussi partie de la Commission de construction (12 séances), qui a traité plus de 95 dossiers.

Quarante-neuf rapports ont été établis par le SDIS pour la Police Nord vaudois concernant des établissements publics et des commerces et pas moins de 100 visions locales ont été effectuées, ce qui représente une moyenne de deux visites par établissement.

Dix-sept contrôles de conformité ont eu lieu chez les propriétaires d'immeubles avec les ramoneurs de la ville. Trois visites ont été effectuées en collaboration avec le Service des énergies pour des mises à niveau d'éléments coupe-feu dans des chaufferies.

Une quinzaine d'exercices d'évacuation ont été préparés et exécutés dans des entreprises, garderies ou encore écoles de la ville.

Près de 200 tubes à clés (+150%) ont été répertoriés dans le géoportail et 26 (+36%) ont été posés dans les écoles. Plusieurs séances ont eu lieu avec les directions des écoles yverdonnoises pour organiser les futurs exercices d'évacuation suite au nouveau règlement élaboré par la Direction générale de l'enseignement obligatoire du Canton de Vaud. Suite à cette réorganisation, les sirènes d'évacuation des quinze collèges de

la ville ont été testées et les problèmes décelés seront corrigés.

Un document «consignes de sécurité» (voir ci-dessous) a été créé pour les écoles yverdonnoises. Ce document sera affiché dans chaque classe et sur chaque poste incendie. Ce document est également disponible pour les institutions, bâtiments administratifs, les gérances ou propriétaires de bâtiments.



Pour suivre et coordonner les divers travaux qui s'effectuent dans la ville d'Yverdon-les-Bains, le Chef opérationnel représente le SDIS à la Commission de coordination technique (11 séances). Le SDIS apporte son expertise par exemple pour garantir les accès aux bâtiments par les services de secours ou pour prendre des mesures compensatoires lorsqu'une conduite d'eau éclate.

Le SDIS est aussi représenté à la Commission événementielle (8 séances) afin de suivre les diverses manifestations prévues en ville d'Yverdon-les-Bains afin de s'assurer que les services de secours puissent intervenir rapidement et dans tous les cas lors d'une manifestation.

Le mercredi après-midi 5 octobre, la police du feu a également participé à un café-débat avec les restaurateurs et hôteliers de la place pour leur présenter un document avec les normes AEAI destinés aux établissements publics. Ce fascicule permettra de les aider lors de l'ouverture d'un établissement ou d'une mise à l'enquête suite à divers travaux

Le contrôle des normes AEAI est un domaine qui s'est passablement complexifié avec les années et dont les décisions y relatives peuvent être très lourdes de conséquences. Si les communes de grandes tailles peuvent s'offrir un service interne spécialisé dans ce domaine, ce n'est pas le cas des communes de tailles plus mo-



destes où la réalisation des contrôles incombe souvent à un membre de la Municipalité.

Ainsi, en début d'année, la première étape d'un état des lieux complet de la police du feu yverdonnoise a été effectuée dans le but de développer ce service et d'étudier la possibilité d'offrir des prestations à l'ensemble des Communes membres du SDIS.

Or, lier la police du feu aux sapeurs-pompiers amène des avantages certains et supprime des redondances

inutiles. L'EM étudie actuellement la possibilité de proposer ce service à l'ensemble des communes membres du SDIS. À cet effet, un sondage a été effectué auprès des 40 communes rattachées au SDIS avec l'envoi d'un

questionnaire comportant diverses questions liées au fonctionnement actuel de leur police du feu. Trente-trois communes ont répondu, dont 20 seraient intéressées à bénéficier des prestations actuelles de la police du feu.

3.7 AUTRES PRESTATIONS DIVERSES

Une septantaine d'heures de formation ont été fournies par le personnel permanent pour l'ECA. En janvier, le SDIS a accueilli à la caserne d'Yvonand, le rapport administratif des Commandants au bénéfice de l'ECA. Depuis cette année, le cours EX03 tonne-pompe est effectué à la caserne d'Yverdon-les-Bains. À cet effet, le SDIS NV a fourni un appui logistique important à l'ECA en fournissant locaux, matériel, une partie des véhicules et le ravitaillement.

Le SDIS NV a participé au concours de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers à Gimel, avec une équipe motopompe A (2^e) et une équipe gymkhana mixte 41+ ans (1^{re}). Le 21 mai, le SDIS a à nouveau participé, pour la troisième année consécutive, aux 3^e championnats suisse du lancer d'hydrante à Courroux durant lesquels la Sgt chef Fabienne Manzi (DPS Yvonand) a gardé son titre de Championne suisse avec un lancer à 4.20 m et le Sap Loïc Monney (DPS Grandson) est devenu vice-champion suisse avec un lancer à 6.90 m.

Chaque année, lors des vacances scolaires d'automne, le passeport-vacances vient passer un après-midi à la caserne d'Yverdon-les-Bains pour faire découvrir à 60 enfants le métier de sapeur-pompier, la vie à la caserne, la connaissance du feu et repartir avec quelques notions de prévention. Ceci a nécessité l'engagement de 10 sapeurs-pompiers pour un total de plus de 45 heures.

Au mois de septembre, la Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers (FSSP) a organisé son cours annuel antichute d'une semaine à la caserne d'Yverdon-les-Bains pour les corps de sapeurs-pompiers de toute la Suisse romande. Un appui logistique a été fourni par un pompier permanent du SDIS.



D'autres visites ont agrémenté l'année 2016, comme celles de garderies ou d'écoles ou encore de la journée *Osez tous les métiers* le 10 novembre, qui a sollicité cinq sapeurs-pompiers pour plus d'une vingtaine d'heures d'engagement.

En août, sur demande des CFF, le Maj instr Éric Stauffer a été engagé comme modérateur pour l'ex CONFINE UNO, premier exercice binational dans le cadre de la mise en service de la nouvelle ligne du CEVA entre Genève et Annemasse.

Le jeudi 15 septembre, sur demande de l'ECA, le SDIS Nord vaudois a fourni du personnel pour desservir le véhicule de commandement lors de l'exercice Léman'16.

Le samedi 3 décembre, le personnel des sites DPS ainsi qu'une partie des sections DAP ont œuvré en faveur du Téléthon 2016. Cet engagement, entièrement bénévole, est la démonstration ultime d'altruisme dont les sapeurs-pompiers font preuve tout au long de l'année au travers d'innombrables sacrifices.

Ainsi, malgré le froid et les emplois du temps chargés en cette période de fin d'année, une partie du personnel du SDIS a consacré du temps et de l'énergie pour participer à cette grande mobilisation en faveur des

enfants et des familles atteints de maladies génétiques rares en tenant divers stands dans plusieurs localités de notre région pour mettre à disposition des donateurs des peluches, des écharpes, des ballons gonflables, des pâtisseries confectionnées par des membres de la famille, de la soupe aux pois, des repas, une montée à l'échelle automobile, une aubade des guggenmusiks, etc.

Sur l'ensemble du SDIS, ce sont ainsi plus de CHF 41'000 qui ont pu être récoltés.



3.8 PERSPECTIVES 2017

Le nombre et la variété des prestations fournies par le SDIS ne cessent de grandir. Si cela est réjouissant d'une certaine manière, cela demande aussi une organisation minutieuse pour garantir la qualité de ces prestations 24/24 heures, 365 jours par année. Dans un souci permanent de recherche d'efficacité, les éléments suivants feront l'objet de réflexion et d'éventuelles adaptations en 2017 :

- Poursuite de l'harmonisation de la structure organisationnelle des sites DPS
- Dès le 3 février 2017, l'OSR disposera durant son service de permanence du week-end du véhicule chef d'intervention à son domicile

- Poursuite du développement du suivi statistique des prestations en vue de leur amélioration
- Poursuite du projet régional de police du feu avec proposition au Conseil intercommunal
- Renforcement de la participation aux concours de la FVSP
- Implémentation de ProSDIS: plus qu'un nouveau programme, c'est un progiciel complet qui est en cours de déploiement et qui va demander un changement complet de paradigme de l'engagement des sapeurs-pompiers en intervention. Son intégration demandera des ressources importantes au sein du SDIS.



S.I.S
Caserne 3



4. LOGISTIQUE

4.1 ORGANISATION RÉGIONALE

Le domaine logistique concerne l'acquisition, la gestion et l'entretien des infrastructures, véhicules, matériel et de l'équipement personnel. La gestion globale de la logistique est centralisée au sein du commandement situé à la caserne d'Yverdon-les-Bains. Les trois autres sites DPS et chaque section DAP bénéficient chacun d'un responsable matériel. En outre, les responsables matériel des sites DPS peuvent compter sur des préposés au matériel.

Le SDIS NV dispose à ce jour de tous les moyens nécessaires aux missions qui lui sont confiées. Le site DPS d'Yverdon-les-Bains dispose de la plus grande partie

des moyens d'intervention du fait de son rôle de centre régional. Les dotations des trois autres sites DPS ainsi que des sept sections DAP sont désormais harmonisés et correspondent au plus proche aux besoins liés aux missions confiées. Cette harmonisation a considérablement réduit les heures de maintenance et d'entretien afin de coller au mieux aux exigences de la structure en place.

Les opérations de déstockage sont par conséquent abouties et le matériel en surplus a pu être restitué à l'ECA.

4.2 PERSONNEL

L'année 2016 aura vu quelques changements importants au niveau du personnel dédié à la logistique. Tout d'abord, le contrat à durée déterminée de M. José Felchlin, employé polyvalent, s'est terminé au 30 avril 2016. Un nouveau préposé au matériel, le Sgt chef Michaël Prontera, a ainsi été engagé au 1^{er} mai 2016 comme permanent et avec un contrat à durée indéterminée. Le Chef logistique a procédé à une attribution des secteurs internes à la logistique. Le Sgt chef Christopher Hose est en charge des infrastructures et des véhicules, y compris le matériel embarqué, tandis que son collègue a repris les secteurs de l'équipement personnel et des appareils de protection respiratoire.

Les travaux de conciergerie des quatre casernes DPS ont été confiés à une entreprise privée de nettoyage. Les diverses tâches d'intérêt général ont été réparties entre le personnel permanent.

Concernant le personnel de milice, l'année 2016 a débuté sur les mêmes bases que 2015, i.e. avec un responsable matériel sur chaque site DPS, sa mission principale étant d'organiser et de suivre les divers travaux de rétablissement effectués par les sapeurs après les exercices ou au retour d'intervention; le personnel permanent ayant, quant à lui la charge de la maintenance

des infrastructures, véhicules et du matériel embarqué. La coopération étroite entre les responsables matériel de chaque site et le personnel permanent a bien fonctionné mais a rapidement montré ses limites, tant au niveau de la qualité, de l'efficacité que de la motivation générale.

Ainsi, dès le 3^e trimestre, 11 préposés au matériel ont été nommés pour soutenir les responsables matériel de chaque site. Ceci a permis d'optimiser le travail, de relever le niveau de qualité et relancer la motivation principalement par une meilleure implication du personnel. Cette formule gagnante sera complètement développée et pérennisée en 2017.

De leur côté, les sections DAP ont poursuivi sur leur lancée, les dotations étant dorénavant correctement harmonisées, le travail de suivi et maintenance s'en est trouvé passablement allégé et adapté.

Le secteur des appareils de protection respiratoire poursuit son rythme de croisière désormais bien établi. Les travaux de rétablissements et de maintenance du parc d'appareils est assuré par le personnel milicien spécialisé dans ce domaine et issu des quatre sites DPS.

RÉPARTITION DU PERSONNEL ASSIGNÉ À LA LOGISTIQUE

Site/section	Matériel	APR	Heures milice
G1 Yverdon-les-Bains	   (permanents)   	       	265.50
C1 Grandson	  	 	157.75
B1 Yvonand	  	 	215.75
B2 Concise	 		166.50
DAP	     	-	65.50
Total	13 + 11 personnes	13 personnes	871

 personnel depuis le 1^{er} janvier 2016
 personnel de renfort dès le 3^e trimestre 2016

4.3 FONCTIONNEMENT

Outre la réunion traditionnelle de début d'année avec l'ensemble des acteurs de la logistique afin d'établir le bilan de l'année écoulée et tracer les lignes directrices de l'année à venir, des séances de travail plus fréquentes entre les responsables matériel des sites DPS et le Chef logistique ont été instaurées. Ceci permet de répondre au plus près à la demande et aux exigences plus pointues du DPS, de partager de nouvelles idées, développer des innovations et proposer des nouveaux processus de travail.

Les processus de 2016 étant quasi-identiques à ceux de 2015, il convient simplement de relever ici quelques projets à l'étude ou en phase de test :

- Établissement de checklists de travail
- Exploitation d'un calendrier de maintenance
- Coordination du personnel permanent et milicien
- Création d'une documentation commune

4.4 INFRASTRUCTURES

Le SDIS NV n'est propriétaire d'aucun bâtiment, il loue ses quatre casernes DPS et ses sept locaux DAP aux communes propriétaires. En 2016, deux changements conséquents sont à noter dans les infrastructures :

- Le déménagement de l'ancien arsenal, voué à la démolition dans le cadre de la construction de l'extension de la caserne.

Il sied aussi de relever que le mode de fonctionnement est malgré tout en constante mutation. Si l'arrivée de personnel supplémentaire en corrélation avec les besoins planifiés et budgétisés a permis sans aucun doute de relancer la progression dans certains projets en cours, elle a également débouché sur des réglages et des adaptations dans les diverses tâches dévolues à la logistique. Un nouveau rythme est dorénavant lancé et la coordination entre le personnel permanent et de milice constitue la pierre angulaire de tout le dispositif.

En outre, le constat fait l'année dernière ne peut que malheureusement être réitéré. Avec l'augmentation du matériel attribué au SDIS et des technologies en général, l'assainissement durable de la gestion et de l'administration de la logistique ne pourra se faire sans un renforcement du personnel, les ressources actuelles ne permettant pas de mener de front tous les projets nécessaires à l'évolution du SDIS.

- La suppression de la section DAP Z2 au 31 décembre 2016, qui a permis de déménager le local de la section Y2 de Pomy à Belmont-sur-Yverdon.

Après le marquage des casernes DPS selon l'identité visuelle du SDIS, les locaux des sections DAP Y ont également été adaptés. Ceci permet à chaque sapeur incorporé au SDIS de se rattacher à une identité commune.

Local DAP Y1 Donneloye



Local DAP Y2 Belmont-sur-Yverdon



Local DAP Y3 Montagny-près-Yverdon



Local DAP Y4 Bonvillars



Les locaux DAP ont aussi fait l'objet d'une standardisation du plan de fermeture avec le remplacement de tous les cylindres de portes. Dorénavant, chaque sapeur dispose d'un accès sécurisé à son local et les cadres disposent d'un passe permettant l'accès à tous les locaux DAP.

Le projet de construction de l'extension de la caserne a occupé de manière intense les quatre officiers EM membre de la commission. Les différentes étapes politiques ont été passées, avec la validation le 1^{er} décembre 2016 par le Conseil communal d'Yverdon-les-Bains du crédit d'investissement pour la construction du collège des Rives et de l'extension de la caserne. Le chantier

allant débuter en 2017 par la démolition des anciens bâtiments cantonaux, il a fallu planifier le déménagement de l'entier du matériel. Une solution transitoire a été trouvée par le transfert d'une partie du matériel à la caserne d'Yvonand, moyennant quelques aménagements, et surtout par la location d'une partie de bâtiment à Sports 5. Cette dernière a pu accueillir une grande partie du matériel qui devait malgré tout rester dans un rayon proche de la caserne d'Yverdon-les-Bains. Ces locaux seront occupés jusqu'à la remise des nouveaux locaux prévue pour 2019. Le déménagement a généré un grand nombre d'heures de travail en fin d'année.

L'ancien arsenal



Le sol du local de lavage de la caserne d'Yverdon-les-Bains a subi une réfection. Un nouveau revêtement à base d'époxy à haute résistance a été posé par une entreprise spécialisée.

La nouvelle salle EM a été aménagée avec une grande table de forme atypique et réalisée sur mesure, des meubles et un beamer HD. Elle est désormais pleinement opérationnelle et accueille les séances EM, celles du Co-Dir, ainsi qu'une multitude d'autres réunions. Ce sont ainsi

L'ancienne caserne 3

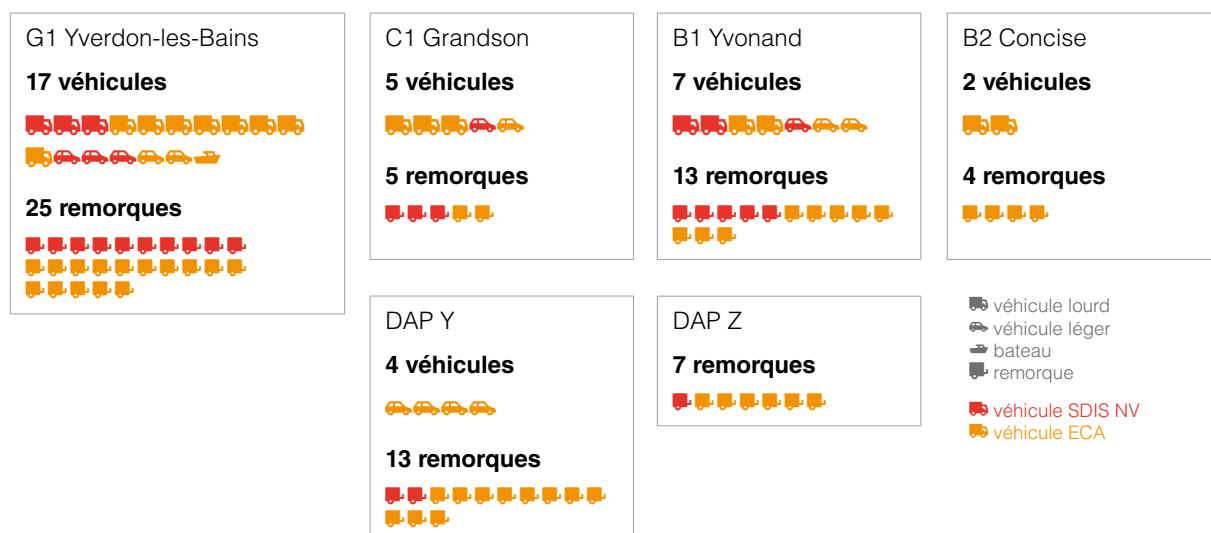


12 personnes qui peuvent travailler dans d'excellentes conditions.

À la caserne de Concise, un plateau a été réalisé dans le fond de la caserne afin d'y disposer une table de réunion, une petite cuisine et un bureau. Ce travail, entièrement réalisé par le personnel de Concise, a permis de gagner un précieux espace et d'améliorer la convivialité de la caserne. À Grandson, les travaux d'aménagement et de réfection de la cuisine ont débuté.

4.5 VÉHICULES

Au 31 décembre 2016, le SDIS compte 35 véhicules et 67 remorques répartis de la manière suivante :



Au cours de l'année 2016, aucun remplacement de véhicule ou d'acquisition de nouveau véhicule n'est venu grossir le parc roulant. Il est intéressant de constater que le ratio appartenant encore au SDIS est de 29% pour les véhicules et de 44 % pour les remorques.

Comme l'année précédente, cette année 2016 est également particulièrement accidentogène. Sept cas touchant quatre véhicules différents et deux remorques sont à déplorer mais heureusement sans blessé et sans gravité. Toutefois, le montant total des dégâts avoisine les CHF 27'000, un montant très important, certes en diminution de 27% par rapport à 2015. La plus grande partie du montant a été pris en charge par l'ECA, s'agissant principalement de ses véhicules.

Un cas a révélé l'incompatibilité de la garde au sol d'un véhicule léger avec des ponts de course 110 mm. Quatre accidents sont survenus lors de manœuvres, dont trois en marche arrière. Un cas est dû à une vitesse excessive en circulation et le dernier est une collision avec un véhicule tiers, responsable de l'accident.

4.6 MATÉRIEL

Le matériel d'intervention, constitué principalement de moyens de lutte contre le feu complétés par des moyens pionniers, ABC et de sauvetage, constitue la caisse à outils du sapeur-pompier. Or, il doit être en tout temps en parfait état de fonctionnement et ainsi pouvoir répondre sans délai à toutes les exigences posées par les missions.

Ce matériel est de plus en plus diversifié et complexe. La principale difficulté pour le personnel est d'assimiler toutes les connaissances nécessaires à la bonne utilisation de ce matériel et de connaître ses caractéristiques techniques, ses possibilités, mais également ses limites.

Comme chaque année, des nouveautés viennent compléter le matériel existant. En 2016, l'ECA a fourni entre autres de nouvelles tenues moyennes de protection chimique à usage unique, avec des surbottes. Il convient aussi de noter la mise à disposition de nouveaux vérins hydrauliques de grande dimension, avec une capacité d'allongement maximum de 162 cm contre 127 cm pour les modèles standard équipant le véhicule.

Des mannequins d'exercice ont été acquis en complément de ceux déjà existants. L'entraînement au sauvetage de personnes représentant une part importante des exercices, il a été nécessaire d'augmenter le

Chaque cas a fait l'objet d'une analyse détaillée par l'Officier auto et le Commandant, suivie d'une décision. Il est attendu que les mesures prises portent une influence sur le nombre d'accidents à l'avenir.

En 2016, le SDIS NV a fait 29 bons de travaux à l'ECA pour diverses réparations et entretien sur le matériel roulant. Cela va d'une batterie défectueuse aux rails de chargement de container en passant par un problème électrique sur l'EA, un service d'entretien d'une pompe ou encore le remplacement de silentblochs du pont avant sur un 4x4.

Constat déjà effectué l'année dernière, certains véhicules propriété du SDIS sont vieillissants et devront faire l'objet de remplacement ces prochaines années, en particulier le véhicule matériel, Ydon 172, qui sera vraisemblablement changé en 2019. En outre, une réflexion est débütée sur la disponibilité en journée des véhicules chef d'intervention, ceux-ci étant trop souvent engagés sur des cours ou à l'extérieur.

nombre de ces mannequins. D'un poids et d'un volume avoisinant celui d'une vraie personne, ils permettent de bonnes simulations.

Le SDIS a aussi fait l'acquisition d'un défibrillateur. Cet appareil est stationné à l'entrée de la caserne d'Yverdon-les-Bains et répertorié à la centrale 144. Ainsi, il peut être engagé à tout moment. Il est systématiquement pris sur les exercices PR et pour certains cours.

À ce jour, le matériel est correctement réparti sur l'ensemble des casernes et locaux du SDIS, toujours en adéquation avec les missions de chacun. Le matériel des sections DAP, dorénavant bien réparti et bien dosé, permet une gestion uniforme et simplifiée pour l'entretien et la maintenance.

En 2016, le SDIS NV a effectué 16 bons pour de l'échange de matériel au magasin central de l'ECA à Romanel-sur-Lausanne. Cela représente 292 numéros d'articles différents commandés et un total de plus de 600 articles livrés. Il s'agit principalement de pièces d'équipement personnel, de tuyaux ou de piles.

Quarante-quatre bons de travaux ont également été demandés à l'ECA pour la réparation ou l'entretien de divers matériels d'intervention tel qu'un appareil respiratoire, un masque, un détecteur multi-gaz ou encore une échelle télescopique.

4.7 ÉQUIPEMENT PERSONNEL

L'équipement personnel s'érige en tant que premier repart pour les sapeurs-pompiers. Ces pièces d'habillement subissent des conditions extérieures de toutes sortes telles que la chaleur par rayonnement thermique, le déversement de liquides ou encore des chocs ou

abrasions. Elles se doivent de fournir constamment les meilleures caractéristiques mécaniques et thermiques afin de protéger l'intervenant. Un élément dont chaque sapeur-pompier est fier est bel et bien son casque. Il est le symbole d'appartenance à l'institution des sa-

peurs-pompiers, preuve en est qu'il est dorénavant offert au sapeur lors de son départ à la retraite après plus de dix ans de bons et loyaux services.

En 2016, l'ECA a fourni une cagoule en tissu à porter sous le casque, élément principalement utilisé conjointement à l'engagement de la protection respiratoire. En outre, les sapeurs ont été sensibilisés à la contamination personnelle, phénomène existant depuis toujours mais qui avait été largement ignoré jusqu'à présent. L'ECA a mis en place un processus de décontamination sur le site de l'intervention. L'équipement personnel ainsi que le matériel sommairement décontaminé sur site sont ensuite rapatriés en caserne où ils seront soigneusement traités et reconditionnés avant le retour à l'opérationnel.

Le processus de réflexion global mené courant 2015 pour équiper tous les officiers des sites DPS d'une tenue de sortie officielle et standard, a pu être terminé en 2016 avec l'acquisition de la nouvelle tenue de sortie, de polos à manches courtes et longues et de nouveaux pantalons pour les permanents. L'ensemble de ces habits modernes et confortables répondent parfaitement aux besoins.

La tenue de sortie est composée d'un pantalon bleu marin stretch très léger muni d'un ceinturon en cuir avec une boucle portant le logo du SDIS, d'une chemise blanche brodée du logo en couleur et munies d'épaulettes avec grades, les pointes de col étant ornées de haches croisées dorées, symbole des sapeurs-pompiers, et d'une cravate assortie au pantalon portant également le logo du SDIS. Concernant la veste type softshell légère, assortie au pantalon, elle est coupée aux épaules par un liséré rouge et imprégnée d'un tissu bleu marin piqué de rouge et porte le logo brodé de

Dans cette ligne, le SDIS a fait l'acquisition d'une installation de lavage et de séchage des tenues feu. Le lavage s'effectue dans une grosse machine à laver professionnelle spécialement adaptée aux vêtements d'intervention. Cette machine respecte au plus près les exigences du fournisseur des habits de protection et permet également l'imprégnation de l'agent imperméabilisant dans le respect des normes. Ces installations permettent également le lavage et le reconditionnement des gants. Le cycle complet de lavage/séchage dure en moyenne 4.5 heures, permettant ainsi de laver jusqu'à 10 ensembles pantalons/veste par jour.

manière semblable à la chemise. Une veste parka pour se protéger du froid au design identique à la softshell vient terminer l'ensemble.

Un uniforme digne de ce nom ne saurait être complet sans un couvre-chef, un béret noir style parachutiste orné d'une médaille argentée montrant le logo du SDIS.

Tous les officiers portent depuis cette année cette nouvelle tenue et en sont très satisfaits. La coupe jeune et moderne, la légèreté et la praticité de ce nouvel uniforme font qu'il est apprécié de tous.

En parallèle, un polo à manches longues au couleur universelle du sapeur-pompier a été fourni à chaque membre du DPS. Le même design est utilisé pour l'uniforme du permanent, avec une version à manches courtes et un gilet. Finalement, le pantalon du personnel permanent a aussi été changé, pour un modèle identique à celui des collègues lausannois, portant le logo du SDIS.

4.8 PERSPECTIVES 2017

L'année 2017 verra quelques nouveautés et introductions, dont voici les principales :

- La poursuite du projet d'extension des casernes d'Yverdon et de Grandson, cette dernière n'ayant pas fait l'objet d'une grande avancée en 2016. Pour le site d'Yverdon, l'avant-projet ayant été validé, les travaux débiteront en 2017. De multiples séances de travail seront menées par la commission en charge. Ce projet à lui seul, représente une grande source d'intérêts et de motivation, mais requiert beaucoup d'énergie.
- En 2017, deux nouveaux véhicules vont être livrés au SDIS NV. Le récent TP2000 Ydon 122 sera échangé contre un nouveau modèle équipé en série du dispositif de lance perforante Cobra. Le SDIS recevra également son premier nouveau véhicule destiné aux sections DAP Y. Ce véhicule, standardisé dans le canton, de type VW T6 avec un pont bâché et une cabine double, peut transporter cinq personnes.
- Un nouveau semoir pour l'épandage du produit absorbant lors de pollutions sera livré durant le premier semestre par l'ECA.
- Le projet HERALDIC se poursuivra avec le marquage selon l'identité du SDIS de toutes les remorques.
- L'harmonisation des patelettes de grades sera effectuée pour l'entièreté du SDIS.
- Les nouveaux appareils radios portables, qui auraient dû être livrés en 2016, sont finalement prévus pour le printemps 2017.
- Le matériel antichute arrivant à sa date d'échéance, il sera remplacé en fin d'année par l'ECA.
- Les tablettes des véhicules seront toutes remplacées courant 2017.
- La nouvelle formule des équipes matériel dans les sites DPS est pérennisée pour 2017. Elle devra trouver son rythme de croisière et les ajustements y relatifs seront apportés.



5. PARTENAIRES

5.1 UN NOUVEAU DOMAINE AU SEIN DU SDIS

Les activités des domaines F5 et F6 sont étroitement liées. C'est d'ailleurs dans cette optique que la fonction d'Officier information, dont le titulaire est entré en fonction au 1^{er} janvier 2016, englobe la direction de ces deux domaines. Les moyens mis en œuvre pour mener

à bien ces deux domaines sont donc transversaux et seront décrits au prochain chapitre. Ce chapitre présente les activités exécutées en 2016 en lien avec les partenaires du SDIS.

5.2 UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

Le SDIS peut compter sur de nombreux partenaires, lui offrant support et appui dans l'exercice de ses activités, mais pour lesquels le SDIS offre aussi un soutien régulier. Administrations publiques, services d'urgence, médias et entreprises privées sont d'indispensables partenaires. Si les relations avec les partenaires sont constamment soignées, en 2016, un accent a été mis sur le renforcement des relations avec les services de police: Police cantonale vaudoise (en particulier la Gendarmerie et la Brigade du lac) et Police Nord vaudois, au travers d'une rencontre réunissant certains cadres de ces différents corps.

Deux membres du SDIS NV sont délégués au sein de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP),

soit les Cap instr Jean-Paul Mauron, représentant du SDIS et Pascal Livet, représentant des instructeurs pour la région Nord. En outre, le Cap Mauron est membre de la Commission consultative équipement et matériel (CCEM) de la FVSP. En cours d'année, le Maj instr Éric Stauffer a été intégré comme membre de la Commission cantonale de recrutement (CCR).

Comme chaque année, de nombreuses invitations à des rapports annuels ou autres événements sont envoyées au SDIS. Ainsi, en 2016, les membres du SDIS NV ont participé à 12 rapports pour un total de 92 heures. Il s'agit toujours de moments d'échanges très enrichissants permettant de découvrir le fonctionnement d'autres corps et leurs expériences.

5.3 RAPPORT ANNUEL

Le rapport annuel est un moment important dans l'année puisque c'est le seul événement réunissant à la fois les membres du SDIS, les autorités et les partenaires externes. L'édition 2016 s'est tenue le 23 mars à la Salle des Quais à Grandson. Ce ne sont pas moins de 300 personnes qui ont pris part à ce moment officiel à l'issue duquel un buffet d'înatoire a été servi. Ce rapport fut

l'occasion de remercier tout particulièrement une personne très appréciée au sein du SDIS, le Maj instr Willy Haefliger, qui mettait un terme à sa carrière d'inspecteur régional à l'ECA. Le premier diplôme de « Ami du SDIS » (voir ci-après 5) lui a été remis à cette occasion, afin de le remercier de sa précieuse collaboration tout au long de ces 13 années.



5.4 CÉRÉMONIE XVI

C'est en présence de nombreux invités, dont Madame la Conseillère d'État Béatrice Mettraux, et sous une pluie battante qu'a eu lieu le 23 avril le rapport des partenaires de la sécurité publique yverdonnoise. Cette cérémonie a réuni pour la première fois un détachement

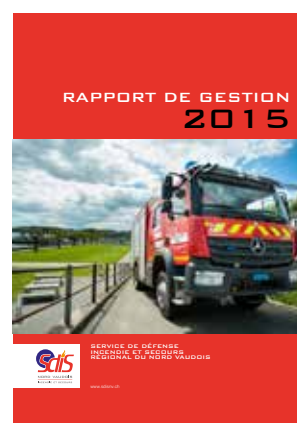
du SDIS Nord vaudois, de la Police Nord vaudois ainsi que de la Protection civile Yverdon lors d'un même événement officiel. Celui-ci fut l'occasion de remettre les promotions et de procéder aux prestations de serment des nouveaux cadres du SDIS.



5.5 PUBLICATIONS

Afin de transmettre une information de qualité aux partenaires du SDIS, divers documents sont réalisés tout au long de l'année. L'année 2016 fut l'occasion d'harmoniser les diverses publications du SDIS au travers

d'une nouvelle ligne graphique. Ces documents ont été intégralement réalisés en interne et imprimés par des entreprises de la région.



La brochure d'information paraissant en début d'année regroupe les principaux renseignements utiles aux autorités, membres du SDIS et partenaires: informations sur l'année en cours, description de la structure organique du SDIS, des effectifs, liste des contacts et un extrait du calendrier annuel.

Le rapport d'activité, dont la première édition fut réalisée en 2016, détaille les activités du SDIS qui se sont déroulées durant l'année écoulée, en l'occurrence

2015. Il sert à la fois à informer, à archiver et à dresser un bilan. Ce document, dont vous tenez en main la deuxième édition, paraîtra désormais durant le premier trimestre de chaque année.

Le rapport de gestion suit de près le rapport d'activité. Il en constitue le chapitre financier, présentant le détail des comptes de l'année écoulée, une fois ceux-ci approuvés par le Conseil intercommunal.

Parmi les autres documents réalisés en 2016, il convient de souligner la création de nouveaux diplômes de promotion à un nouveau grade, de nomination à une nouvelle fonction ou d'ancienneté. Le diplôme d'Ami

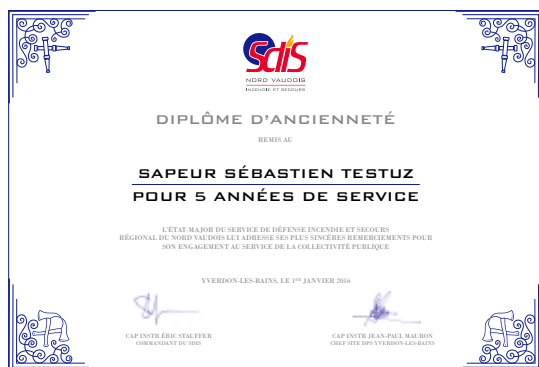
du SDIS est quant à lui doré. C'est sur ce même modèle qu'ont également été réalisées diverses invitations telles que celle du rapport annuel.



Diplôme de promotion à un nouveau grade en rouge



Diplôme de nomination à une fonction en orange



Diplôme d'ancienneté en bleu



Diplôme Ami du SDIS en doré

5.6 SITE INTERNET

Un nouveau site Internet a vu le jour en 2016. Un accent particulier a été mis sur les pages relatives aux autorités du SDIS. Il convient de relever en particulier la page dédiée aux documents officiels regroupant les documents suivants :

- Brochures d'informations, rapports d'activité et de gestion
- Statuts
- Règlements
- Formulaires
- Préavis du Comité de direction
- Procès-verbaux du Conseil intercommunal
- Rapports de la Commission de gestion
- Autres rapports

La page relative au recrutement a également été mise à jour et complétée avant la séance d'information du 3 novembre. Les pages du site seront progressivement enrichies.

5.7 COUVERTURE MÉDIATIQUE

La couverture médiatique du SDIS NV a été très intense cette année avec 118 articles de presse et émissions télévisuelles sur toute l'année.

Concernant les interventions du SDIS, celles-ci ont fait l'objet de 69 articles de presse, principalement dans La

Région Nord vaudois, suivie de 24 heures, La Liberté, Le Matin et le magazine 118 swissfire.ch.

Le SDIS, ou ses activités annexes telles qu'inaugurations de véhicules, participations à des concours ou au Téléthon, a fait l'objet de 43 articles de presse et 4 émissions télévisuelles par MaxTV.



5.8 AUTRES PARTENARIATS

Dans le cadre de son travail de bachelor en économie d'entreprise à la HEIG-VD ayant comme sujet: « l'analyse des coûts pour un système de sapeurs-pompiers professionnels à Yverdon-les-Bains », le Sap Philippe Phengrasmy a rendu un rapport qui a été transmis à l'EM et au CoDir. Il fournit des éléments de réponse intéressant sur le coût estimé pour différentes variantes étudiées.

Le samedi 16 décembre 2016, le Père Noël s'est rendu, pour la deuxième année consécutive, en ville d'Yverdon-les-Bains avec le véhicule historique du SDIS, le Chevrolet, premier tonne-pompe de la ville, datant de 1934. Il a pu brièvement rencontrer petits et grands dans les rues de la vieille ville et distribuer des chocolats, pour le grand bonheur de tous.



5.9 PERSPECTIVES 2017

L'événement majeur de 2017 sera la revue quinquennale qui se déroulera le samedi 13 mai. Ce sera la première édition de cette revue qui regroupera l'ensemble des sapeurs-pompiers du SDIS du Nord vaudois.

En outre, plusieurs éléments viendront compléter le développement de ce domaine pour 2017 :

- La publication de ce document, second rapport d'activité de l'histoire du SDIS
- La poursuite du développement de la brochure d'information dont la distribution sera élargie à l'ensemble des partenaires

- La création d'un suivi précis de l'ensemble des partenaires et d'une liste de distribution y relative
- La poursuite de la publication systématique de communiqués de presse lors d'événements importants et la formalisation de la distribution de ce processus
- L'analyse des relations avec les partenaires et l'éventuelle mise en place d'événements leur étant destinés

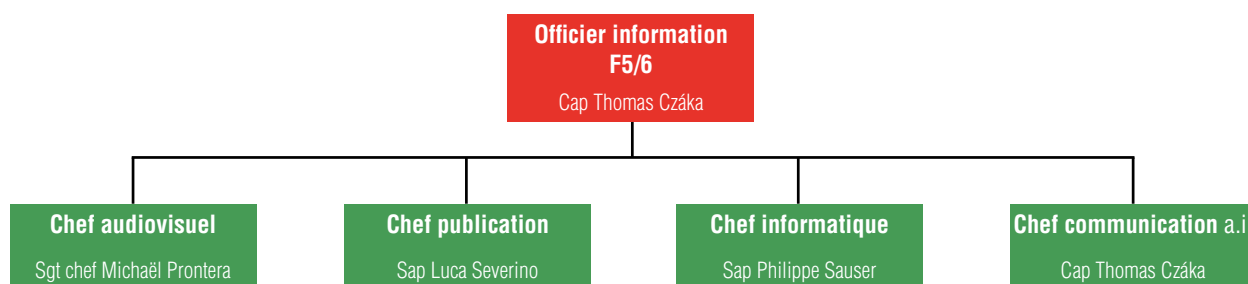


6. SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

6.1 STRUCTURE ORGANIQUE

Les domaines F5 et F6 ont été placés depuis le début de l'année 2016 sous la responsabilité du nouvel Officier information, le Cap Thomas Czàka. Afin de mettre en place un dispositif performant et de disposer des ressources humaines nécessaires à l'accomplissement

des nombreux défis relevant de ces deux nouveaux domaines de compétences, l'Officier information a procédé à une analyse complète des besoins pour développer son domaine. La structure ainsi proposée a été validée par l'EM en date du 22 septembre 2016 :



6.2 AUDIOVISUEL

La responsabilité de ce groupe a été confiée au Sgt chef Michaël Prontera. Cette entité est chargée de la prise de photos et vidéos lors des différentes interventions du SDIS ainsi que lors des événements et exercices. Une équipe constituée de membres des sites DPS et des sections DAP sera mobilisée lors de certaines interventions pour assurer les prises de vues.

À terme, une base de donnée audiovisuelle sera alimentée de manière à faciliter le travail des autres groupes des domaines F5 et F6, mais aussi celui des collabo-

rateurs des autres domaines comme le renseignement ou la formation. Ces documents permettront d'améliorer entre autres le retour d'expérience (retex).

En 2016, deux magnifiques vidéos ont été réalisées pour le recrutement par le Chef audiovisuel. Une première vidéo a été mise en ligne avant la séance d'information, figurant une mise en scène d'alarme. La seconde présentant divers événements clés de 2016 et mettant en avant l'esprit de camaraderie a été présentée aux futures recrues, puis mise en ligne au mois de décembre.

6.3 PUBLICATION

Comme cela a été présenté dans le précédent chapitre, de nombreux documents imprimés ont été produits en 2016. Cette réalisation, prise en charge dans un premier temps par le Cap Thomas Czàka, a été transmise en fin d'année au Sap Luca Severino qui a repris la responsabilité du groupe. Les qualités professionnelles de cette équipe seront précieuses.

Parallèlement aux publications, le groupe s'est vu confier la mission de consolider l'identité visuelle du SDIS et de développer le matériel promotionnel. Une infrastructure de stand ainsi que des articles promotionnels estampillés du logo du SDIS devraient être disponibles en 2017.

6.4 INFORMATIQUE

Parmi les activités de la branche informatique, il convient de citer le site Internet dont le contenu a été décrit au précédent chapitre. Celui-ci a été réalisé à l'aide du système de gestion de contenu Open source Wordpress qui est très largement répandu. L'installation, la configu-

ration et le graphisme du site ont été réalisés en interne.

Le nouveau responsable du groupe, le Sap Philippe Sauser, a débuté son activité en modernisant complètement l'infrastructure réseau de la caserne du site

d'Yvonand, permettant ainsi de garantir une réception du signal wifi optimale en tout lieu de la caserne.

De nombreuses pistes ont été explorées depuis fin 2016, afin de permettre d'offrir un partage optimal de l'information à l'interne du SDIS. Fruit de ces réflexions, un guichet sécurisé sera mis en place courant 2017, accessible aux membres du SDIS après authentification.

6.5 COMMUNICATION

La page Facebook du SDIS Nord vaudois a vu le jour dès l'annonce de la constitution du domaine F5/6. Celle-ci est disponible à l'adresse www.facebook.com/sdisnv/ et comptait 848 mentions J'aime au 31 décembre 2016. Ce sont 43 publications qui ont été mise en ligne durant

l'année, permettant au SDIS de communiquer sur des événements, des interventions ou bien afin de véhiculer un message de prévention. La branche communication ne disposant pas encore de responsable fixe, c'est l'Officier information qui assure l'intérim.

6.6 PERSPECTIVES 2017

L'année 2017 sera une année importante pour la suite de la constitution du domaine F5/6 avec :

- Le début de l'activité de prise de vues lors des interventions du groupe audiovisuel
- La consolidation de l'identité visuelle du SDIS
- L'acquisition d'objets promotionnels frappés du logo du SDIS
- L'acquisition d'un stand d'information facilement transportable. Il pourra être utilisé lors de manifestations ou de présentations officielles du SDIS.

- La mise à disposition des membres du SDIS d'un extranet. Ceci permettra de partager des pages et des documents via une authentification. Les ordres de service et documents annuels seront les premiers documents disponibles.
- La mise en place d'une banque de données audiovisuelles afin de faciliter le travail du groupe audiovisuel
- La poursuite du développement du système d'information du SDIS
- La recherche d'un Chef communication pour développer cette branche



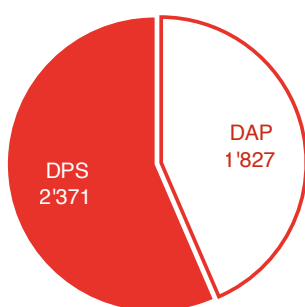
5'219 KG DE PORTEURS D'APPAREIL RESPIRATOIRE, EN AUGMENTATION DE 400 G PAR PORTEUR COMPARÉ À 2015

17'161 HEURES DE FORMATION

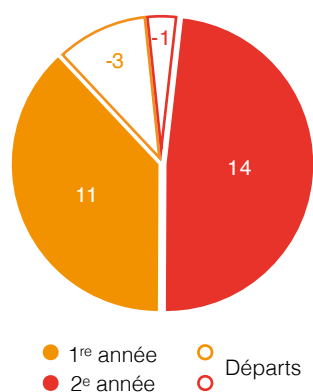
302 JOURS DE COURS CANTONAUX ET FÉDÉRAUX

427 EXERCICES ET SÉANCE INTERNES AU SDIS

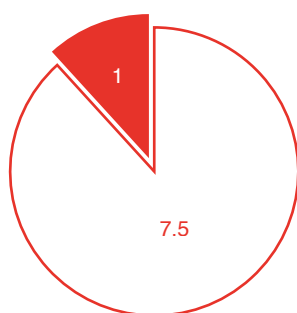
RÉPARTITION DE LA FOCO
[HEURES]



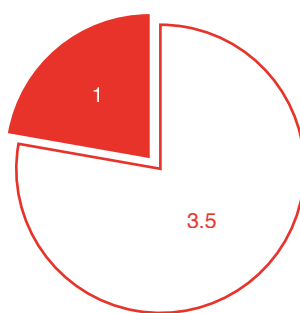
BILAN DE LA FOBA
[PERSONNES]



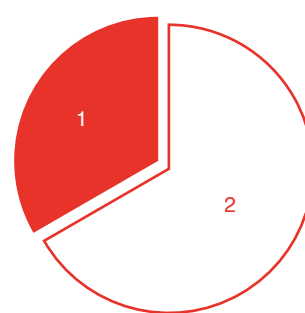
RATIO FORMATION:INTERVENTION



DAP



SDIS



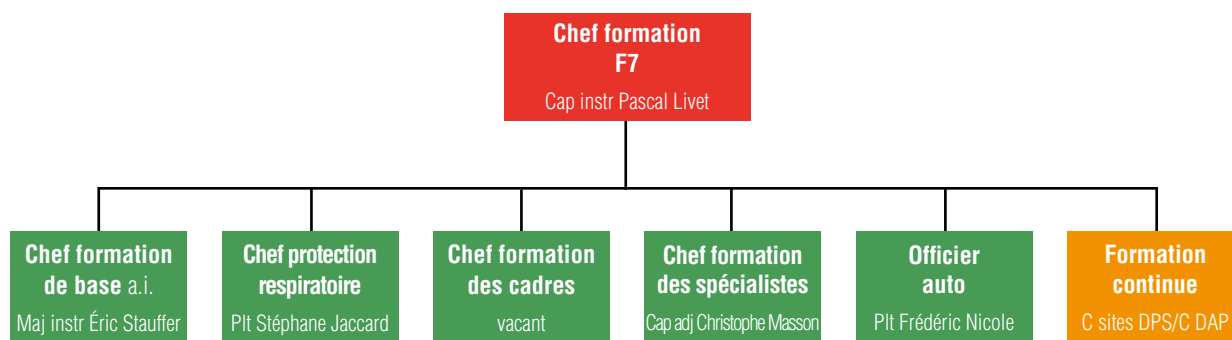
DPS

7. FORMATION

7.1 ORGANISATION DU DOMAINE F7

Comme évoqué dans le rapport d'activité 2015, l'année 2016 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation dans le domaine de base de conduite F7. Début janvier, le Plt Stéphane Jaccard a été nommé

Chef protection respiratoire, suivi en février du Plt Frédéric Nicole, nommé Officier auto, et du Cap adj Christophe Masson, nommé Chef formation des spécialistes.



La nouvelle structure organique du domaine formation a donc pu être testée durant l'année 2016, à grande satisfaction.

7.2 LES BESOINS EN FORMATION

Les sapeurs-pompiers, qu'ils soient membres du DPS ou du DAP, doivent suivre une formation régulière, correspondant aux diverses missions qui leur sont confiées. À cet effet, ils suivent le programme d'exercices organisé par le SDIS complété par les formations cantonales définies et proposées par l'ECA. Le programme annuel d'exercices vise notamment à maîtriser l'utilisation de tout le matériel et des engins répartis dans les quatre casernes DPS et les sept locaux DAP. Les domaines d'engagement étant extrêmement variés, il faut passablement de temps à chaque sapeur pour en connaître toutes les facettes, autant techniques que tactiques. Les instructions de détails sont primordiales pour pouvoir prétendre exploiter au mieux la grande variété de matériel.

Une fois la formation de base (FOBA) achevée, la formation annuelle de chaque pompier comporte deux facettes. D'une part la formation continue (FOCO) qui permet de maintenir les acquis, travailler les automatismes et découvrir les nouvelles techniques et le nouveau matériel. D'autre part, la formation des spécialistes au sens large qui permet d'appréhender de nouvelles matières et de manipuler des engins plus spécifiques.

Certaines spécialisations sont proposées à un vaste nombre de pompiers (conducteurs, porteurs d'appareils respiratoires, machinistes échelle-auto, etc.) alors que d'autres, nécessitant des connaissances et des

compétences très spécifiques et/ou limitées à certains organes d'intervention ne seront suivies que par une poignée de personnes (spécialiste antichute, véhicule de transmission, etc.). Le cursus de formation suivi avec succès permettra, entre autres critères, de prétendre à de nouvelles fonctions et de nouvelles responsabilités au sein du SDIS.

Le planning annuel 2016 a été établi par le Chef opérationnel en étroite collaboration avec le Chef formation, le Chef DAP et les chefs de site. Il a été élaboré dans un souci d'optimisation de la formation du SDIS en fonction des possibilités de chacun ainsi que dans le respect du budget et des quotas donnés par les différentes directives cantonales.

Un focus particulier a été porté sur deux points en 2016. D'une part, l'aspect opérationnel des sites DPS, qui assurent le socle sécuritaire de base, et d'autre part la formation des DAP Y dans le but non seulement d'assurer les missions qui leur sont propres, mais aussi d'être plus présents en soutien du DPS.

Un thème annuel commun à l'ensemble du SDIS, le transport d'eau, a servi de colonne vertébrale à toute la formation du SDIS en 2016. En outre, le thème cantonal de l'ABC a aussi été fortement appuyé dans les sites DPS avec la formation complète des phases I et II ABC des sites de Grandson, Yvonand et Concise.

Le Canton de Vaud et l'ECA ont établi des critères minimaux¹⁸ de formation des différents membres du SDIS en fonction de leur appartenance (DPS ou DAP) et de leur compétence :

Catégorie	Effectif pris en compte	Base	ARI	Conducteurs [*]	Secours routier	ABC base ^{**}	Cadres ABC ^{**}	OFSI ¹⁹	Cadres ^{**}	Chef d'intervention ^{***}
DPS B	20	20	15	6	-	-	-	-	6	6
DPS C	30	24	15	6	-	-	-	-	6	6
DPS G	60	34	15	8	6	11	3	8	8	6
DAP	Variable	12	-	-	-	-	-	-	6	-

* Effectif pris en compte 50%.

** Effectif pris en compte 33%. Heures venant s'additionner aux heures de base.

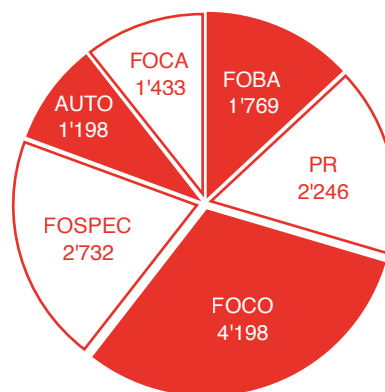
*** Effectif pris en compte 25%. Heures venant s'additionner aux heures de base.

Ces critères correspondent à la participation financière versée par l'ECA et ne constituent en aucun cas la garantie d'un sapeur-pompier formé entrant dans l'équation de la disponibilité opérationnelle du SDIS. En outre, ce tableau ne comprend pas les formations complémentaires pour d'autres domaines de spécialité tels qu'antichute, ventilation, recyclage des pilotes bateau, nouveaux chauffeurs légers et lourds ainsi que nouveaux machinistes échelle automobile.

Le SDIS définit ses critères de formation nécessaires pour qu'un sapeur-pompier puisse efficacement contribuer à la disponibilité opérationnelle de chaque site DPS ou chaque section DAP. À cet effet, depuis 2015 tout nouvel incorporé effectue sa FOBA d'une année pour le membre d'un DAP et de deux ans pour le membre DPS. Il rejoint ensuite son organe d'intervention où il suit les différentes formations continues et de spécialistes.

Ainsi, en 2016 le SDIS a effectué un total de 17'161 heures de formation (+6% par rapport à 2015 avec 16'219 heures et -6% par rapport à 2014 avec 18'215 heures). Ces heures comprennent 302 jours de cours de formation cantonaux ou fédéraux. La répartition totale est comme suit :

RÉPARTITION DES HEURES DE FORMATION



Ne sont pas représentées dans le tableau, les heures des JSP d'Yverdon-les-Bains (139 heures) et les heures du rapport annuel (417 heures).

Il convient de noter que le SDIS remplit largement les minima imposés par les différentes directives cantonales.

7.3 FORMATION DE BASE (FOBA)

L'encadrement de la formation de base est formé des 15 cadres suivants :

Fonction	Nom	Provenance
Chef a.i.	Maj instr Éric Stauffer	DPS Yverdon-les-Bains
Remplaçant	Cap Alain Mercier	DAP Donneloye
Chefs de classe	Four Éric Beauverd	DPS Grandson
	Sgtm Vincent Pittet	DPS Concise
	Sgt chef Fabienne Manzi	DPS Yvonand
	Sgt chef Michaël Prontera	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt Paulo Filipe	DPS Yverdon-les-Bains

Fonction	Nom	Provenance
	Sgt Olivier Gerritsen	DPS Yvonand
	Sgt Michaël Jaccard	DPS Grandson
	Sgt Loris Morleo	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Marco Cerqueira	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Christophe Corboz	DPS Grandson
	Cpl Luis Lopes Gouveia	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Serge Stehlé	DPS Yverdon-les-Bains

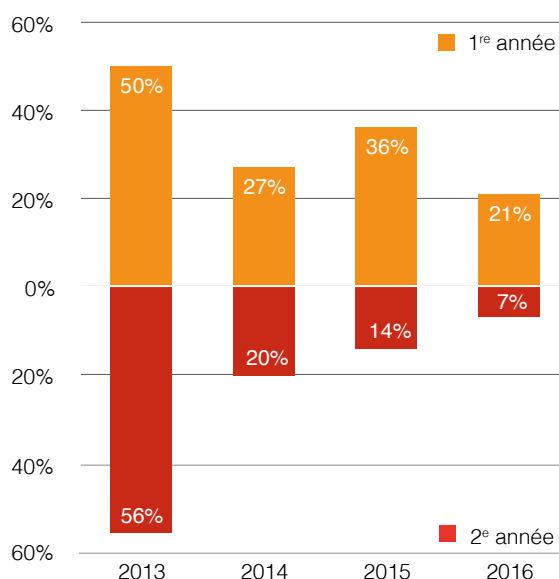
¹⁸ Directive du 1^{er} janvier 2015 sur l'organisation et le financement des détachements de premier secours (ECA 1100/01), Directive du 1^{er} janvier 2015 sur l'organisation et le financement des détachements de premier secours en matière de secours routiers (ECA 1100/02), Directive du 1^{er} janvier 2015 sur la gestion administrative et la participation financière des interventions et des exercices SDIS et Directive du 30 octobre 2008 sur l'organisation et le financement de la formation interne des SDIS en matière de lutte contre les fuites d'hydrocarbures et de produits chimiques (VD 1300/02).

¹⁹ Nouveauté depuis 2015 : ordonnance du DETEC sur la participation des gestionnaires d'infrastructure aux frais de mise à disposition des services d'intervention sur les installations ferroviaires.

En cours d'année 2016, 3 personnes sur 14 personnes de 1^{re} année ont quitté le SDIS (une pour raison médicale, une démission et un licenciement). En 2^e année, seule une démission pour cause de déménagement est enregistrée sur un total de 15 personnes. Au vu de la forte diminution des départs, les efforts de sélection et de fidélisation mis en place dès 2015 semblent porter leurs fruits, comme le montre le schéma suivant :

Il convient de préciser que le programme FOBA a été entièrement repensé par la Commission d'instruction fin 2015. Le nouveau programme, qui se présente comme suit, a donc été testé pour la première fois en 2016 :

ÉVOLUTION DES DÉPARTS FOBA EN COURS D'ANNÉE



1 ^{re} année (DAP et DPS)		2 ^e année (DPS uniquement)	
Formation de base cantonale (cours FB01 ECA)	2 jours + FOAD	Hydraulique de base (cours EX01 ECA)	2 jours
Exercices FOBA	8 soirs 2 samedis	Exercices FOBA	5 soirs 2 samedis
		Exercices DPS	3 soirs
Tests	1 soir	Tests	1 soir
		Permanence week-end	~toutes les 8 semaines avec instruction le samedi matin
		Conducteur vhc léger	2 soirs
Total	66.5 heures		~90 heures

Les objectifs de formation pour l'année 2016 ont été fixés comme suit :

Sapeurs de 1^{re} année

Lors de la 1^{re} année, les sapeurs découvrent pour la première fois le métier de sapeur-pompier. Dès lors, ils se situent dans une phase d'introduction au matériel de base et aux engins de base. Ils s'entraînent toutefois par le drill au service des tuyaux.

À la fin de la première année, le sapeur :

Objectif principal

- est capable d'intégrer un DPS B ou C ou un DAP Y

Objectifs détaillés

- connaît le matériel de base des sapeurs-pompiers
- maîtrise le travail de servant au service des tuyaux
- est capable d'œuvrer comme servant sur les engins de base (motopompe et échelles)
- est capable de sécuriser un site
- connaît les nœuds courants
- connaît la vie en caserne et
- est conscient du soin à apporter au matériel

Sapeurs de 2^e année

Lors de leur 2^e année, les sapeurs renforcent leurs connaissances de 1^{re} année. Dès lors, ils se situent dans une phase de consolidation durant laquelle ils entraînent par le drill les engins de base, le service des échelles, les consommateurs et les agrégats. En outre, ils se situent aussi dans une phase d'introduction avec des nouveautés telles que le travail de machiniste motopompe, le tonne-pompe, le matériel d'inondation et la radio.

À la fin de la deuxième année, le sapeur :

Objectif principal

- est capable d'intégrer un DPS B, C ou G comme premier intervenant

Les cadres se sont réunis à trois reprises, afin de coordonner l'instruction et de s'assurer que la méthodologie de l'instruction soit uniforme et appropriée au niveau des participants. En outre, chaque exercice a été supervisé par un instructeur fédéral.

Objectifs détaillés

- maîtrise, en tant que servant le service des échelles et le sauvetage de personnes valides
- maîtrise, en tant que servant, la motopompe
- est familier avec l'utilisation des consommateurs et des agrégats
- est capable d'œuvrer comme machiniste motopompe
- est capable de communiquer par radio,
- est capable d'œuvrer comme servant sur une inondation
- est familier avec le concept des actions opérationnelles et maîtrise la mise en place d'un dispositif depuis le TP jusqu'au pied du bâtiment et
- appréhende les effets du stress

Pour la première fois, deux samedis complets ont permis de travailler plusieurs thèmes en profondeur et surtout de créer des exercices de team-building afin de construire l'esprit de camaraderie. Ceci a été particulièrement apprécié et le retour est très encourageant.



Les tests finaux permettent d'évaluer de la manière la plus objective possible le niveau de formation de chaque sapeur et de décider de son passage à l'échelon supérieur et/ou de mesures particulières à prendre.

Il convient de noter que la participation aux exercices est revenue au taux de 2014, i.e. 87%, en légère diminution par rapport à 2015 (93%).

Les tests se sont bien déroulés, mais malheureusement trois échecs sont à déplorer en 1^{re} année et un en 2^e année. Ces personnes redoublent donc leur année. En outre, deux personnes ont été passées en 2^e année sous conditions. Les personnes ayant obtenu les meil-

leurs résultats lors des tests FOBA de fin d'année ont été distingués pour la première fois lors du rapport annuel qui s'est tenu début 2017 :

Meilleure 1^{re} année

Sap Valentine Sarnau DPS Yverdon-les-Bains

Meilleure 2^e année (ex-aqueo)

Sap Jean-Luc Estoppey DPS Grandson

Sap Étienne Fardel DPS Yverdon-les-Bains

Sap Morgane Jörg DPS Yverdon-les-Bains

Sap Loïc Robert DPS Grandson

Sap Philippe Sauser DPS Yvonand

Finalement, le but 2016 de la FOBA d'inculquer les trois valeurs du SDIS Nord vaudois, a été parfaitement atteint.

7.4 FORMATION CONTINUE (FOCO)

Pour la première fois, un thème annuel commun a été fixé au DPS et au DAP, celui de l'hydraulique et le transport d'eau. Ceci a permis de renforcer le continuum de la collaboration entre le DPS et le DAP.

La formation continue des sites DPS est définie en collaboration entre les chefs de site et le Chef formation.

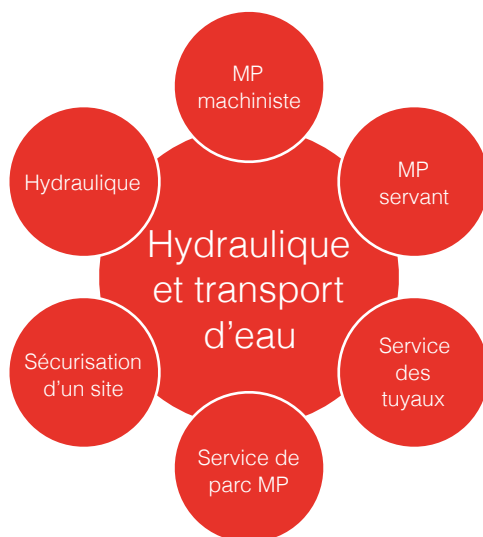
- Les exercices de section constituent maintenant une grande part de la FOCO du DPS. Ils sont composés des exercices de permanence du samedi matin réalisés en demi ou tiers de section ainsi que des exercices de section du lundi soir. Le modèle mis en place en 2016 a permis dans la majorité des cas de voir en détail (et surtout en petit groupe) le matériel ou les techniques le samedi matin, puis de les engager avec toute la section le lundi suivant. Ces exercices ont fortement contribué à valoriser l'esprit de section.
- Les exercices DPS, au nombre de quatre, constituent l'autre part de la FOCO du DPS. Ils permettent

de mélanger les sections et de favoriser l'esprit de site.

Sans pour autant délaisser les autres thèmes tels que la désincarcération, la remorque mousse, DCH et surtout ABC, le thème annuel de l'hydraulique a permis de porter une attention toute particulière sur la sensibilité des machinistes aux capacités hydrauliques de leurs tonnes-pompes.

Concernant la formation continue du DAP, le thème annuel a tout d'abord été travaillé lors du cours de cadre du DPS auquel participaient, pour la deuxième année consécutive, tous les officiers des sections DAP Y.

Le DAP s'est ensuite organisé librement lors de ses trois premiers exercices pour travailler les divers points contenus dans ce thème général et les sections Y ont été testées, sous forme d'un exercice surprise à la fin de l'année. Il s'agissait d'un transport d'eau à calculer puis à mettre en place. Il convient de noter que les quatre DAP Y ont réussi avec succès le test, atteignant, et parfois dépassant, les débits demandés.



En outre, un effort a été fait dans les sections Y pour répondre encore mieux aux attentes de leurs membres. Ainsi, les sections Y, lors des trois exercices avec le DPS, ont découvert la procédure d'alimentation en eau de l'échelle automobile, la mise en place et l'exploitation d'un dispositif d'éclairage et ont consolidé leur formation sur les actions opérationnelles liées au TP et au dispositif feu d'appartement pour non-porteur. Ces exercices communs améliorent, année après année, les relations mais surtout l'aptitude du DAP à collaborer efficacement avec le DPS lors d'interventions. Des retours

très positifs ont été reçus tout au long de l'année sur ces exercices attractifs.

Les sections DAP Z ont, de leur côté, aussi travaillé le thème annuel du transport d'eau (MP, radio, etc.). De plus, ils ont suivi un exercice sur les services de garde, comprenant aussi une formation sur l'utilisation de la caméra thermique, donnée par des membres du DPS et sur l'utilisation des radios portables.

Afin de favoriser les échanges et les connaissances de chacun, les sections Y et Z de chaque secteur ont fait un exercice en commun.

7.5 PROTECTION RESPIRATOIRE (PR)

L'objectif du domaine de la protection respiratoire (PR) est de dispenser une formation de qualité, la plus proche possible des conditions réelles, afin de garantir la sécurité des porteurs en intervention, malgré le grand écart d'expérience existant entre les différents porteurs et les différents DPS. Il convient aussi d'assurer un haut standard de sécurité pour la population en garantissant en tout temps la présence de porteurs formés au départ de chaque site DPS.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la responsabilité de la formation PR a été transmise au Plt Stéphane Jaccard qui s'est de suite mis à la tâche. Les objectifs 2016 ont été définis comme suit :

- permettre à chaque porteur APR de comprendre les divers phénomènes thermiques et leurs dangers, de les reconnaître et de les maîtriser en toute sécurité
- former un nombre suffisant de porteurs sur la nouvelle lance perforante ColdCut Cobra

Durant l'année, la formation PR du SDIS NV a représenté environ 40 exercices.

Au mois de juin, six porteurs APR, dont deux formateurs, se sont déplacés durant deux jours au centre de formation des sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire à Mâcon pour suivre une instruction sur divers types de feux. Ils ont pu parfaire leurs connaissances sur les phénomènes thermiques, l'approche et l'extinction de feux de gaz et d'hydrocarbures ainsi que l'engagement de moyens d'extinction sur une maison d'exercice. Pour la première fois, et dans le but de promouvoir la collaboration PR de la région, le détachement du SDIS NV était accompagné de quatre porteurs du SDIS de la Plaine de l'Orbe (SDISPO) et de quatre porteurs du SDIS Val-lorbe Région. Cette première participation, couronnée de succès, sera reconduite en 2017 avec, en sus, la

participation de porteurs du SDIS Ste-Croix/Pied-de-la-Côte.

D'autres cours de formation complémentaire comme les cours cantonaux ou encore la formation spécifique sur les installations souterraines de circulation (tunnels) dispensée par l'IFA à Balsthal/SO, sont venus agrémenter la formation PR 2016.

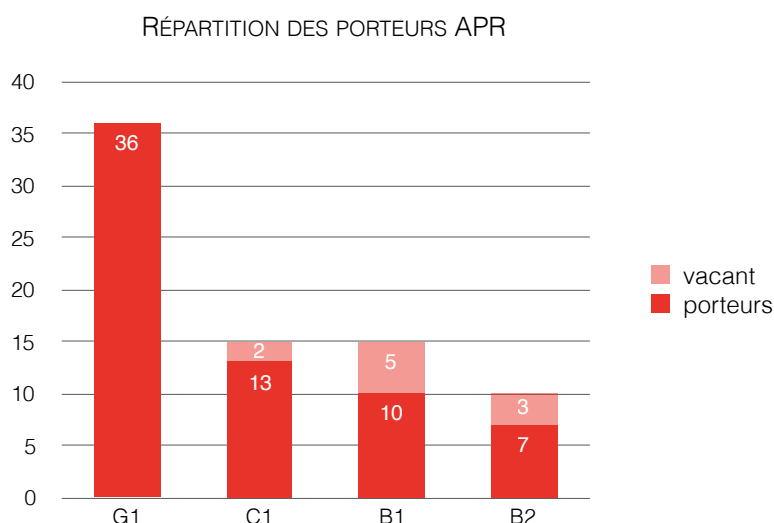
Comme en 2015, il a été possible d'organiser quatre exercices sur le site du simulateur incendie de La Rama (de manière autonome en dehors des cours cantonaux officiels). Cela a permis de mettre en pratique et d'exercer les actions opérationnelles (AO) sur une cage d'escalier et dans les appartements, dans des conditions proches de la réalité, les foyers étant simulés par des feux de gaz.

La tâche supplémentaire de la défense chimique incombe aussi aux porteurs APR de l'ensemble du SDIS NV. Les porteurs se doivent non seulement de connaître parfaitement le port des tenues moyennes (tous les porteurs) et lourdes (24 spécialistes issus du site DPS Yverdon-les-Bains) mais également de savoir engager l'ensemble du dispositif (zones de protection, décontamination, mise à terre, etc.). Ceci a fait l'objet d'exercices particuliers répartis au cours de l'année.

Le 7 octobre, une conférence de Steve Brisebois et Martin Fournelle (FlashFormation), organisée par l'ECA avec le soutien du SDIS NV, dans les locaux de la HEIG-VD à Yverdon-les-Bains, a rencontré un franc succès. Devant une septantaine de personnes, dont une bonne partie des porteurs APR du SDIS NV, les collègues québécois ont présenté durant presque deux heures les différents phénomènes thermiques sur la base d'expériences vécues.



Le nombre de porteurs dans le SDIS NV, défini pour chaque site afin de remplir les standards fixés par l'ECA, est resté stable au 1^{er} janvier 2016 avec 66 porteurs. Il faut notamment pouvoir garantir un certain nombre de porteurs APR lors de chaque alarme et au départ de chaque site opérationnel.



Pour encadrer la formation de ces personnes, ce sont 13 formateurs PR qui se sont engagés durant l'année. Les formateurs proviennent des quatre DPS. Aucune différence n'est faite par rapport au site DPS d'origine, que ce soit dans les exercices, la formation, l'entretien des appareils ou encore en intervention.

Les interventions et les exercices PR demandent aux sapeurs-pompiers une bonne condition physique. À cet effet, les porteurs APR sont soumis à des contrôles médicaux réguliers et doivent passer avec succès un test annuel sur vélo. En cas d'échec, le test doit être reconduit dans les 12 mois. Un double échec oblige le porteur APR à renouveler son certificat délivré par le médecin. Dans l'intervalle, il ne peut plus être engagé. Pour rappel, en 2015, avec l'introduction des nouveaux vélos fournis par l'ECA à la caserne d'Yverdon-les-Bains, 47% des porteurs étaient en double échec. La compilation détaillée des résultats transmise fin 2015 à l'ECA a permis au fournisseur de vélos de déterminer que l'algorithme utilisé n'était pas le même que sur les

anciens modèles de vélos. Un tableau comprenant un facteur de correction a été fourni par l'ECA. Ainsi, le taux corrigé est de 38%. En 2016, le taux de double échecs est retombé quelque peu à 30%, toujours largement supérieur au taux de 2014. Finalement, afin d'alléger l'importante charge administrative engendrée par ce test vélo, une nouvelle prescription de service a été mise en place au sein du SDIS. Une attention particulière est placée sur ce dossier.

Les nouveaux porteurs suivent une formation spécifique de quatre soirs avant d'être intégrés dans les exercices PR. En outre, ils suivent durant la même année, le cours cantonal de trois jours (PR11). Ce n'est que l'année suivante qu'ils sont déclarés aptes à intervenir en tant que porteur APR. Parmi les neuf sapeurs qui ont débuté en janvier 2016, huit (un renoncement) ont terminé leur formation avec succès et pourront intervenir dès 2017. Une nouvelle école de formation est prévue en 2017, elle réunira jusqu'à dix candidats provenant des quatre DPS.

7.6 AUTO

Au début de l'année, le Plt Frédéric Nicole a pris son rôle d'Officier auto. Ce nouveau poste a été créé par l'EM fin 2015 afin de palier à une carence dans la prise en charge des conducteurs du SDIS. Si auparavant, les écoles de conduite étaient bien organisées et la formation dispensée, il manquait un véritable patron des conducteurs, assumant la responsabilité de leur formation et procédant régulièrement à une analyse approfondie afin de définir son contenu et les mesures à prendre. Cette démarche a été initiée par deux éléments, à savoir le nombre important d'accidents sur-

venus en 2015 et le fait que de jeunes conducteurs se retrouvaient seuls, pour la première fois à conduire en prioritaire.

Ce nouvel Officier auto a donc l'entière responsabilité non seulement des conducteurs de véhicules légers et lourds, mais aussi des machinistes échelle auto, du suivi de leur formation de base et continue ainsi que de la gestion et de la coordination de la formation. En outre, l'Officier auto participe, avec le Commandant, aux procédures traitant des différents accidents de circulation et événements impliquant des véhicules du SDIS.

Le premier cours de cadre entre les formateurs de conduite a eu lieu le 2 mars 2016. Le but était de synchroniser les différentes formations de conduite effectuées dans les quatre sites DPS. Les objectifs pour 2016 ont été ainsi définis et l'accent a été mis sur la limitation des accidents, l'amélioration des connaissances géographiques de la région et la consolidation des acquis.

Durant l'année, trois séries d'école de conduite d'une durée de deux heures chacune assurent la formation continue des conducteurs sur les divers véhicules du SDIS. En particulier, des manœuvres ont été effectuées avec les véhicules poids lourd afin d'améliorer l'aisance à la conduite.

En outre, deux exercices ont été organisés au centre de formation routière (CFR) de Savigny durant lesquels 40 conducteurs de véhicules lourds et légers ont pu se familiariser avec la maîtrise de la conduite à haute vitesse, les freinages d'urgence sur différents revêtements de route ainsi que différentes manœuvres d'évitement.

Le lundi 18 avril, une formation pour 21 nouveaux conducteurs légers a été organisée. Ils ont reçu des connaissances théoriques et ont pu effectuer une prise en main des différents véhicules légers.

Chaque machiniste échelle automobile a effectué une formation continue de deux exercices à raison de deux machinistes par soirée. Les thèmes traités ont été le travail sur des objectifs complexes ainsi que les manœuvres sur terrains en pente importante.

Cinq nouveaux conducteurs véhicules poids-lourd ont terminé leur formation à la conduite en réussis-



sant l'examen de conduite. Il faut compter environs 20 heures d'apprentissage avec un moniteur du SDIS pour se présenter à l'examen. Une fois le permis en poche, chaque nouveau conducteur devra encore passer une heure de conversion sur chaque type de véhicule du SDIS. Afin qu'il puisse acquérir de l'assurance, il ne sera pas, dans un premier temps, autorisé à conduire en course urgente.

Cinq autres nouveaux conducteurs poids-lourds ont débuté leur formation au deuxième semestre 2016.

7.7 FORMATION DES CADRES

En raison des ressources à disposition, il n'a pas été possible de mettre en place la formation des cadres telle qu'anticipée. Ainsi, les cadres ont suivi un programme basé sur celui des années précédentes.

En février, le cours de cadres a pour la première fois abordé le sujet des bases légales régissant l'activité de sapeurs-pompiers ainsi que des aspects de gouvernance et de financement du SDIS. Il est en effet important que les cadres connaissent au mieux l'institution qu'ils servent, ceci afin de contribuer au maximum à la bonne marche du service et à sa représentation.

Le samedi 21 mai, une journée complète sur le transport d'eau a été organisée. Dans une première phase, reconnaissance dans le terrain et calcul du transport, puis dans une seconde phase, l'établissement du transport d'eau à travers le village de Champvent afin de garantir 2'200 litres/minute au château. Ce ne sont ainsi pas moins de 2 motopompes, 2 TP 2000 et 1 TP 6000 reliés par presque 2 kilomètres de conduite en 75 mm et plus de 600 mètres de conduite en 110 mm, grâce à la berge des sapeurs-pompiers professionnels de Lausanne, qui ont été déployés pour atteindre cet objectif. La journée



a été un succès, tant au niveau des conditions météorologiques que de l'ambiance de travail entre les officiers DPS et ceux du DAP Y.

7.8 FORMATION DES SPÉCIALISTES

Les spécialistes du groupe antichute ont effectué leur exercice du samedi matin sur la toiture de l'ancien Arsenal. Cet exercice a permis de travailler les points d'ancrage, la tactique d'intervention, la progression sur un toit en pente et la sécurité des forces d'intervention. En automne, c'est sur le toit plat du centre Métropole d'Yverdon-les-Bains que le sauvetage d'une personne tombée de sa corde et pendue en façade a été exercé.

Au niveau des spécialistes ABC, les cadres ont bénéficié d'un retex (retour d'expérience) sur une intervention survenue en début d'année dans une entreprise de la zone d'Y-Parc, ainsi qu'un bref rappel des mesures à prendre pour les chefs d'intervention lors d'une inter-

vention chimique. Les porteurs ABC ont bénéficié de l'introduction des nouvelles tenues moyennes Paul Boyé. En outre, un nouveau produit de neutralisation, le Trivorex, leur a été présenté ainsi qu'un rappel de l'utilisation des papiers indicateurs pH et hydrocarbures. Samedi 3 septembre, un exercice d'engagement a eu lieu à l'avenue des Sports 5 à Yverdon-les-Bains. Lors de cet exercice, le personnel est intervenu pour une fuite d'acide chlorhydrique dans un hangar. Il a fallu engager l'ESU (équipe de sauvetage d'urgence) et l'EDU (équipe de décontamination d'urgence) pour effectuer le sauvetage d'un ouvrier contaminé. Deux équipes de tenues lourdes ont ensuite endigué, colmaté et neutralisé la fuite d'acide.



La lance Cobra ainsi que l'utilisation de son système ont été revus en début d'année, lors de l'exercice du lundi soir en section. Cette formation a été intégrée dans les actions opérationnelles.

Concernant le domaine de la défense contre hydrocarbures, l'instruction s'est basée sur la connaissance de base du matériel qui équipe le véhicule pollution/chimique et l'introduction des nouveaux barrages flottants CIPEL, représentant une longueur de 200 mètres par section de 10 mètres.

Au niveau du site DPS d'Yverdon-les-Bains, une nouvelle technique de désincarcération *cross ramming* a été introduite. Cette technique, à utiliser de manière alternative aux techniques traditionnelles, consiste en fait à reformer le véhicule par l'intérieur, notamment à l'aide de vérins, afin de redonner de l'espace interne. À cet effet, le Plt Jaccard a fabriqué un cadre permettant de préparer des véhicules de façon très réaliste.



Le personnel des sites DPS de Grandson, Yvonand et Concise se sont déplacés à la caserne d'Yverdon-les-Bains pour découvrir toutes les subtilités des véhicules à carburant alternatif et les dangers liés à ceux-ci.

Les sections jours et nuits du site DPS d'Yvonand ont revu durant l'année dans un module de formation, le fonctionnement des remorques ventilateur thermique (RVT) et électrique (RVE) ainsi que les phases de leur engagement dans un parking souterrain.

Le groupe Ydon 0 s'est vu à deux reprises pour de la formation continue concernant la mise en service du véhicule de transmission et la gestion des panneaux de conduite. La tente de commandement qui accompagne le véhicule a été montée ainsi que la mise en place du matériel logistique qui l'accompagne. Une présentation du nouveau logiciel SAGA CRISIS a été effectuée.

7.9 COURS CANTONAUX ET FÉDÉRAUX

Si le SDIS NV se charge de l'organisation des exercices, l'ECA met sur pied des cours cantonaux d'excellentes qualités. L'inscription aux cours est effectuée par le SDIS, en fonction du cursus de formation décrit dans les directives cantonales, de manière à parfaire la formation des membres du SDIS.

En 2016, le SDIS NV a effectué 426.5 jours de cours cantonaux et fédéraux, ainsi que d'autres cours organisés à l'extérieur, pour un total de 3'971.5 heures, selon la répartition suivante :

Types de cours	Nombre de jours	Nombre d'heures
Aide à la conduite – base	2	20
Chefs de groupes	15	150
Conduite d'intervention – Chef d'intervention	15	150
Conduite d'intervention – Conduite d'un groupe	8	80
Conduite d'intervention coordonnée d'un groupe	3	30
Conduite d'intervention - Engagement	3	30
Cours chimique – Chef d'intervention	4	40
Effets spéciaux FSS	3	30
Entretien matériel et équipement	1	10
Feux de cheminées	3	14.5
Formation APR à Mâcon	24	400
Formation de base des recrues	32	340
Formation de conduite PL à Savigny	43	435
Formation route partie 1 à l'IFA	2	20
Formation route partie 2 à l'IFA	41	258
Formation complémentaire rail à l'IFA	9	90
Formation routière Théorie permis C1 code 118	32	87
Hydraulique – base	42	420
Hydraulique – Mousse et mouillant	2	20
Hydraulique – Tonne-pompe	17	170
Installations techniques bâtiments	2	20
Installation ferroviaires – Base	28	280
Journée technique des commandants	1	6.5
Journée technique DPS	3	30
Logiciel d'aide à la conduite SagaCrsis	2	20
Module fumée	0.5	3.5
Module mousse	5	18
ORCA/EMCC – Généralités	1	10
ORCA/EMCC – Plans coordination	1	10
Préservation des preuves	1	10

Types de cours	Nombre de jours	Nombre d'heures
Phénomènes thermiques	5	50
Pionnier/désincarcération – Base	4	40
Pionnier/désincarcération véhicules lourds FSSP	4	40
Protection respiratoire de base	12	120
Protection respiratoire de perfectionnement	24	240
Protection respiratoire – formateur cantonal APR	8	80
Protection respiratoire – préposé	8	80
Protection respiratoire – préposé recyclage	2	20
Rapport administratif des commandants	4	14
Rega	3	30
Retour d'expériences de la FSSP	3	30
Sauvetage grands animaux FSSP	2	20
Sécurité antichute - Base	4	40
Sécurité antichute - Formateur	9	90
Sélection instructeur phase I	1	1
Sélection instructeur phase II	1	4
Travaux administratifs SDIS	1	10
Véhicules à propulsion alternative	1	10
Ventilation opérationnelle	3	30

7.10 COLLÈGE DES INSTRUCTEURS FÉDÉRAUX

Le collège des instructeurs fédéraux s'est étoffé avec l'arrivée du Lt Matthieu Glardon qui a obtenu son brevet le 29 avril 2016. Ainsi, le SDIS peut compter sur six instructeurs, avec le Maj instr Éric Stauffer et les Cap instr Pascal Livet, Christophe Masson, Jean-Paul Mauron et David Perez-Rejon, totalisant 55 années d'expérience. En outre, cinq sont instructeurs fédéraux tactiques et quatre sont instructeurs fédéraux protection respiratoire.

Dans le cadre de son activité d'instructeur, le Cap instr Pascal Livet s'engage dans l'instruction protection respiratoire et notamment dans les phénomènes thermiques. Il a suivi une formation d'une semaine à Bourg-en-Bresse donnée par les deux formateurs canadiens de FlashFormation, organisée par l'ECA en collaboration avec le SPSL Lausanne, le SIS Genève, le SSA Genève et le département de l'Ain. Le Cap instr Jean-Paul Mauron a repris en 2016, le commandement du cours EX03 tonne-pompe, organisé jusqu'ici à Vallorbe et déplacé maintenant à Yverdon-les-Bains. En outre, il est commandant du cours SO01 chefs de groupe pour la région Nord. Le Cap instr David Perez-Rejon est impliqué au niveau cantonal dans la formation des nouveaux formateurs PR et a été sélectionné comme instructeur au cours fédéral (ESISP) dès 2017. Le Cap instr Chris-

tophe Masson assure régulièrement le commandement des cours SP03 module fumée et SP04 module mousse.

Les instructeurs du SDIS NV sont très actifs dans les cours cantonaux, notamment en protection respiratoire, tactique, hydraulique, phénomènes thermiques, formation de base, chefs de groupe, ventilation et entretien du matériel et des APR.

Le Lt instr Matthieu Glardon les a rejoints en cours d'année après avoir obtenu avec succès son brevet d'instructeur fédéral.



7.11 JEUNES SAPEURS-POMPIERS D'YVERDON

Dès le 1^{er} mars, le Sgt Paulo Filipe a repris la direction du groupement JSP de la ville d'Yverdon-les-Bains suite à la démission du Sgt Olivier Dupertuis au 31 décembre 2015.

Une séance organisationnelle avec les parents et les JSP a eu lieu le 28 avril pour la présentation du nouveau responsable du groupe JSP et des moniteurs rattachés à cette incorporation.

Le groupe est composé de 12 jeunes sapeurs-pompiers (1 fille et 11 garçons) âgés de 10 à 17 ans. Le personnel qui les encadre est composé de 6 formateurs (4 sous-officiers et 2 sapeurs).

Ils ont effectué cinq exercices le samedi matin de 08h00 à 11h30, un exercice d'une journée, le samedi 18 juin avec les collègues JSP de la commune de Monthey (Valais) avec qui la collaboration existe depuis de nombreuses années. Cette journée s'est déroulée à la caserne d'Yverdon-les-Bains avec une instruction le matin sur le simulateur d'extinction des JSP vaudois, sur l'antichute et le travail au service des tuyaux. L'après-midi a été plus récréative avec une visite de la STEP et du centre Pro Natura de Champ-Pittet.

Le samedi 26 novembre, le groupe s'est déplacé au SSA (Service de sécurité de l'Aéroport International de Genève) pour une journée découverte d'un corps de sapeurs-pompiers professionnel.

Une partie du groupe s'est engagé pour l'action Téléthon 2016 sur la place de la gare en faisant diverses démonstrations aux citoyens de la cité thermale durant cette journée.

Durant l'année 2016, les représentants des JSP de Trey-covagnes, d'Yvonand et d'Yverdon-les-Bains se sont rassemblés à trois reprises à la caserne d'Yverdon-les-Bains pour présenter le fonctionnement de leur société et une discussion s'est ouverte pour 2017 afin de mettre en place un exercice en commun ainsi qu'une soirée récréative. Cette initiative permettra aux jeunes JSP de faire connaissance et de partager leurs expériences.

Une étude est en cours pour réunir tous les JSP sous l'effigie du SDIS Nord vaudois, tout en gardant les entités actuelles, et offrir ainsi la possibilité aux enfants des 39 communes de participer à cette belle expérience. À cet effet, une commission de six personnes des trois corps de JSP s'est réunie à plusieurs reprises.

7.12 PERSPECTIVES 2017

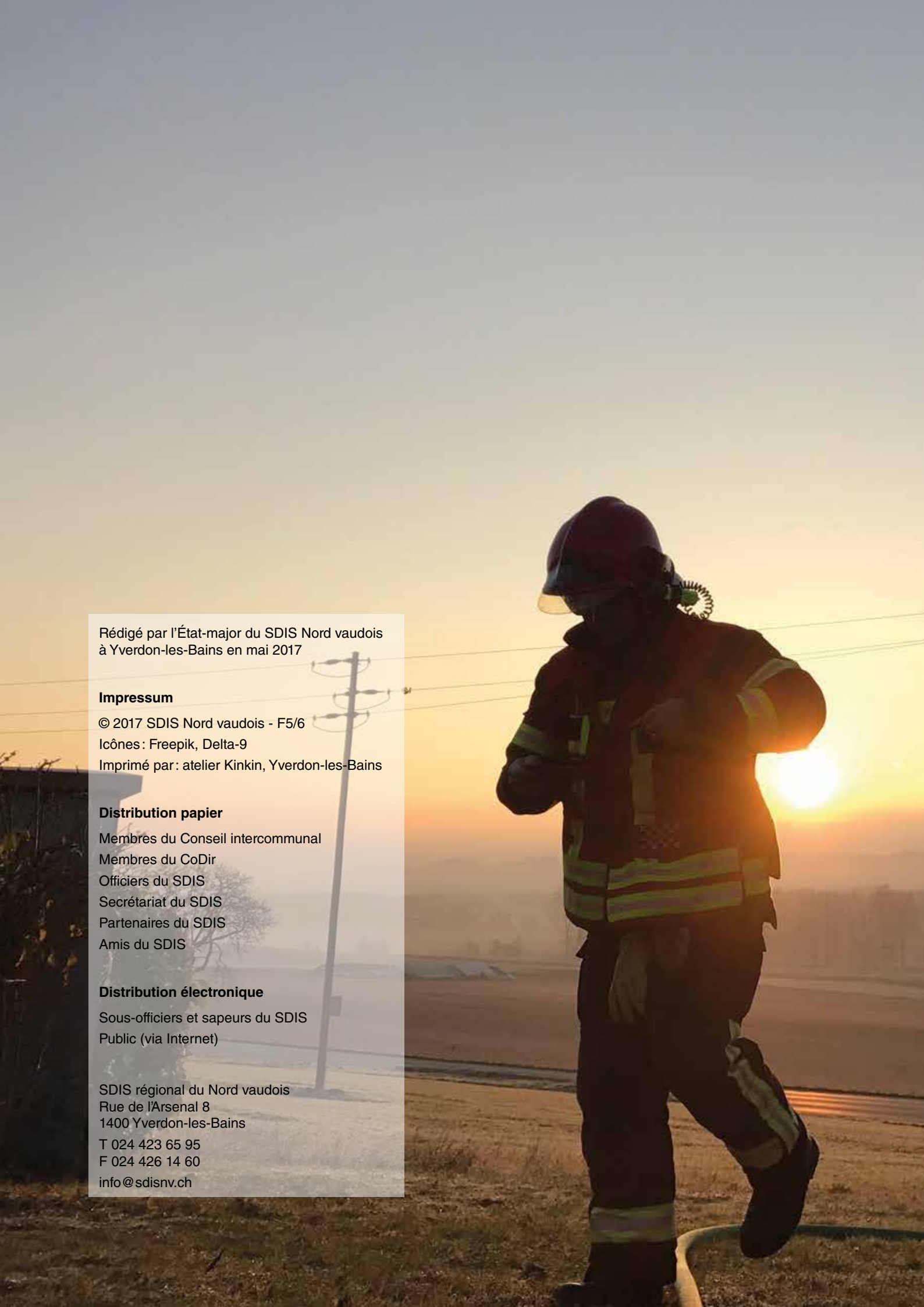
La formation constitue clairement un des piliers du SDIS, notamment en regard du degré de préparation et de la disponibilité opérationnelle. Toutes les instructions dispensées au SDIS servent à maintenir un niveau de connaissances et de compétences de qualité pour le personnel et ainsi contribuer au bon déroulement des différentes missions.

Les exigences du SDIS NV en terme de formation sont très élevées; elles sont pour le moment maintenues comme telles. Ce n'est qu'avec des exigences élevées qu'il est possible de fournir les prestations minimales dans les conditions clairement dégradées. À cet effet, plusieurs éléments essentiels occuperont l'année 2017:

- La Commission d'instruction, réunissant les instructeurs fédéraux, verra son cahier des charges défini et son fonctionnement cadré, élément qui n'a pas pu être abordé en 2016.
- La formation des cadres fera l'objet d'une attention toute particulière. Il s'agit du dernier pilier important

de la structure de formation (F7) qui reste à mettre en place. Un cursus pour chef d'intervention sur deux ans, destinés aux sergent-chefs, va inaugurer cette branche.

- La pérennisation du rapprochement entre le DPS et le DAP débuté en 2016 dans le cadre de la formation continue. Pour 2017, un nouveau thème annuel a été défini: le sauvetage. Celui-ci sera pris dans un sens large tant pour les victimes que les animaux, l'environnement et les biens que pour la protection des intervenants.
- Le thème annuel cantonal « La nouvelle organisation ABC & le déploiement du projet ProSDIS-OP » occupera une partie importante de l'année avec des formations à différents niveaux et une adaptation des principes de fonctionnement afin d'intégrer le projet ProSDIS.
- La poursuite du projet de réunification des JSP.



Rédigé par l'État-major du SDIS Nord vaudois
à Yverdon-les-Bains en mai 2017

Impressum

© 2017 SDIS Nord vaudois - F5/6

Icônes : Freepik, Delta-9

Imprimé par : atelier Kinkin, Yverdon-les-Bains

Distribution papier

Membres du Conseil intercommunal

Membres du CoDir

Officiers du SDIS

Secrétariat du SDIS

Partenaires du SDIS

Amis du SDIS

Distribution électronique

Sous-officiers et sapeurs du SDIS

Public (via Internet)

SDIS régional du Nord vaudois
Rue de l'Arsenal 8
1400 Yverdon-les-Bains

T 024 423 65 95

F 024 426 14 60

info@sdisnv.ch



Belmont-sur-Yverdon



Bioley-Magnoux



Bonvillars



Chamblon



Champvent



Chavannes-le-Chêne



Chêne-Pâquier



Cheseaux-Noréaz



Concise



Corcelles-près-Concise



Cronay



Cuarny



Démoret



Donneloye



Épendes



Essert-Pittet



Fiez



Fontaines-sur-Grandson



Giez



Grandson



Mathod



Molondin



Montagny-près-Yverdon



Mutrux



Novalles



Onnens



Orges



Pomy



Provence



Rovray



Suchy



Suscévaz



Treycovagnes



Ursins



Valeyres-sous-Montagny



Valeyres-sous-Ursins



Villars-Épeney



Vugelles-la-Mothe



Yverdon-les-Bains



Yvonand